

PARC NATUREL REGIONAL SCARPE-ESCAUT
Commune de Marchiennes
(Nord)

ANCIENNE BRASSERIE DE L'ABBAYE
Projet de mise en valeur

- Livre 1 : diagnostic territorial du projet -

- Janvier 1999 -

Ecouter

Proposer

*Concevoir
et chiffrer*

Programmer



ISARA

DEVELOPPEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE

MAISON DU PATRIMOINE DE L'ISLE CREMIEU
38118 HIERES SUR AMBY tel. 74 95 15 90 fax. 74 95 15 96
SEM au capital de 1 500 000 F, RCS Bourgoin Jallieu B 381 513 829



94500

SOMMAIRE

Livre I : Diagnostic territorial du projet

	<u>Pages</u>
Avant propos	
<i>I - LA SITUATION ET LES ACCES</i>	6
<i>I-1 - Situation géographique</i>	6
<i>I-2 - Les accès</i>	7
1 - 2 - 1 - Le réseau routier	7
1 - 2 - 2 - Le réseau ferroviaire	8
1 - 2 - 3 - Les autres modes de transport	8
<i>II - LE TERRITOIRE ET SES INSTITUTIONS</i>	10
<i>II-1 - L'organisation du territoire du Parc Naturel Régional de la plaine de Scarpe-Escaut</i>	10
<i>II-2 - La situation de Marchiennes</i>	11
II - 2 - 1 - L'arrondissement de Douai	11
II - 2 - 2 - Le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut	11
II - 2 - 3 - Le Comité d'Aménagement Rural (CAR)	14
II - 2 - 4 - Les structures intercommunales	15
<i>III - LA COMMUNE DE MARCHIENNES</i>	20
<i>III-1 - L'environnement socio économique</i>	20
III - 1 - 1 - La démographie	20
III - 1 - 2 - Le contexte économique	21
<i>III-2 - L'environnement naturel</i>	23

<i>III-3 - Histoire, urbanisme et architecture</i>	24
III - 3 - 1 - L'histoire	24
III - 3 - 2 - Les équipements culturels et de loisirs	29
III - 3 - 3 - Les associations et les manifestations culturelles	33
<i>III-4 - Les atouts et les faiblesses de Marchiennes</i>	34
III - 4 - 1 - Les atouts	34
III - 4 - 2 - Les points faibles	35
III - 4 - 3 - Les potentialités	35
<i>IV - L'ECONOMIE TOURISTIQUE DU SECTEUR</i>	36
<i>IV-1 - L'offre touristique de découverte</i>	36
IV - 1 - 1 - Le patrimoine architectural	36
IV - 1 - 2 - Le tourisme de nature	47
IV - 1 - 3 - Le tourisme technique	50
IV - 1 - 4 - Les produits touristiques	51
<i>IV-2 - La situation des hébergements</i>	52
IV - 2 - 1 - Les chambres d'hôtes	52
IV - 2 - 2 - Les hôtels	52
IV - 2 - 3 - Les gîtes ruraux et meublés de tourisme	53
IV - 2 - 4 - Les hébergements pour groupes	54
IV - 2 - 5 - Les campings-caravings	55
<i>IV-3 - La fréquentation et les clientèles</i>	55
IV - 3 - 1 - La fréquentation	55
IV - 3 - 2 - La clientèle actuelle	58
<i>IV-4 - Bilan de la situation touristique</i>	64
IV - 4 - 1 - Les atouts	64
IV - 4 - 2 - Les contraintes	64
IV - 4 - 3 - Les potentialités	64
IV - 4 - 4 - Les projets touristiques dans le parc et les alentours	66

V - VERS UN CONCEPT DE VALORISATION	69
V-1 - Conclusions du diagnostic territorial	69
V - 1 - 1 - Au niveau du territoire	69
V - 1 - 2 - Au niveau socio culturel	70
V - 1 - 3 - Au niveau touristique	70
V - 1 - 4 - D'où en conclusions...	71
V-2 - Des concepts possibles à discuter	71
V - 2 - 1 - Un centre d'hébergement et de restauration	72
V - 2 - 2 - Un équipement socio culturel	73
V - 2 - 3 - Un centre d'exposition permanente	74
V - 2 - 4 - Un équipement relais	79
V-3 - Un concept fédérateur et structurant	81
V - 3 - 1 - Proposition du concept	82
V - 3 - 2 - Déclinaisons thématiques du concept	83
V - 3 - 3 - Une ancienne brasserie devenue un centre structurant	86

Avant propos

Marchiennes, et son pays, au sein du PNR Scarpe Escaut, ont déjà donné lieu ces dernières années à de nombreuses études territoriales ou thématiques. L'identification des forces et faiblesses du territoire, les besoins, sont ainsi bien connus de tous les acteurs concernés. Il ne nous a donc pas paru utile de refaire une étude diagnostique globale mais plus simplement de confronter notre vision de terrain aux documents existants. Ainsi renverra t'on globalement pour une analyse précise de l'environnement socioéconomique de Marchiennes surtout aux études suivantes :

- Bilan d'activités 1986 - 1995
PNR Scarpe Escaut - édition Mars 1997
- Documents préparatoires et diagnostic du territoire
PNR Scarpe Escaut - Mars 1997
- La plaine de la Scarpe et de l'Escaut - diagnostic territorial
par « E2I Espaces interinitiatives » Février 1995
- Objectif 2008 du PNR Scarpe Escaut - édition Juin 1997
- Projet de territoire de la vallée de la Scarpe - CAR 1997
- Tourisme et loisirs dans le Nord Pas de Calais
par Jean- Michel Dewailly - 2 volumes Lille 1985
- Récréation et Re-création, Tourisme et Sport dans le Nord Pas de Calais par Jean-Michel Dewailly et Claude Saby, L'Harmattan 1997.

Hors de nombreuses revues thématiques et études spécialisées (fréquentation touristique régionale du CDT et du CRT, histoire de Marchiennes, les abbayes du Nord de la France, la bière régionale...).

Plus généralement, notre méthodologie a associé :

- Pendant l'été 1998 :

- des enquêtes qualitatives auprès des institutions régionales et locales ainsi que sur, et avec, les communes du Pays de Marchiennes, les acteurs locaux (sites, associations, marchés...)
- des visites du terrain, des sites, en condition de visiteur « normal »
- une évaluation des idées déjà émises sur le projet : Maison des abbayes, microbrasserie, hôtel restaurant, office de tourisme, centre touristique structurant, Musée... avec des contacts avec les spécialistes chaque fois concernés.

- A l'automne 1998 :

- l'étude des documentations institutionnelles et locales (dépliants de sites...) rapportées de toute la région.
- recherches théoriques sur le fonctionnement touristique de la Région et du PNR, l'histoire des institutions du secteur, afin de comprendre la situation actuelle et voir les réponses apportées ailleurs dans la Région (Avesnois..)
- recherche sur les clientèles et les fréquentations pouvant intéresser le secteur, à Paris et dans d'autres PNR...
- évaluation dans d'autres régions des thématiques proposées pour Marchiennes (Musée des sorcières, microbrasseries, Musée de sites sur les abbayes...)

Tous ces travaux ont permis de dresser le diagnostic territorial suivant. Plus qu'une exhaustivité à rechercher plutôt dans les ouvrages signalés plus haut, on y trouvera un regard particulier adapté à la problématique de l'aménagement de l'ancienne brasserie de l'abbaye de Marchiennes. Avant de s'intéresser aux murs du bâtiment à aménager, nous avons souhaité rechercher en effet le projet répondant le mieux aux besoins locaux.

Le diagnostic appliqué étant ainsi réalisé et la discussion des projets envisagés ayant été faite, la proposition d'un nouveau concept de mise en valeur du site peut alors être présentée. Enfin les éléments ont donné lieu en complément de ce rapport à une présentation orale le 14 Décembre 1998 au comité de pilotage du projet en Mairie de Marchiennes.

Une fois validées, ces propositions permettront au printemps 1999 de :

- affiner le concept et sa déclinaison en équipements, produits, clientèles,
- rapporter ses caractéristiques à l'architecture disponible dans l'ancienne brasserie,
- chiffrer les coûts d'investissement et de fonctionnement,
- préciser le projet d'exploitation et sa structuration juridique,
- programmer les travaux et la suite des opérations à mener.

Nous gins du Nord, inn'a bio dire,
Sans nous vanter et sans mintir,
Inn' craint personn' din toute la France
Pour not' courache et not' constance.

Inn'a bio dire qui pleut toudit,
qu'in vot qu'dé camps et dé terrils
Quand in s'in va ed' nou majon,
Inn'appréhinte d'aller bin long ...

Car ché toudit el' mêm' canchon
Inn' vot qu'el pleuf et ché corons
Mais s'quin oublie d'écrire souvint
Ché qu'par ichi insé treuf fin bien!

M. DESAILLY¹

Traduction : Nous gens du Nord, on a beau dire,
Sans nous vanter et sans mentir,
On ne craint personne dans toute la France
Pour notre courage et notre constance

On a beau dire qu'il pleut toujours,
Qu'on ne voit que des champs et des terrils
Quand on doit quitter notre maison
On appréhende d'en rester éloigné trop longtemps...

Car c'est toujours la même chanson
Ils (les non Nordistes) ne voient que la pluie et les corons
Mais ce que l'on oublie d'écrire souvent
C'est qu'ici, on s'y trouve vraiment bien!

¹ M. DESAILLY est professeur d'Histoire Géographie à La Bassée, et poète patoisant à ses heures.

1 - LA SITUATION ET LES ACCES

1-1 - Situation géographique

Marchiennes se situe dans la région Nord - Pas-de-Calais, dans la partie sud du département du Nord, au coeur du Parc Naturel Régional Plaine de Scarpe - Escaut, à proximité de la frontière belge.

Le Nord - Pas -de-Calais est une région qui se présente comme une plate forme tournée soit vers le Nord, soit vers le Sud.

Marchiennes fait partie de ses basses terres, la plaine de Scarpe, comme la Flandre et la plaine de Lys, et ce en opposition aux hautes terres d'Artois, du Cambrésis, de l'Avesnois, du Thiérache et du Boulonnais. Orientée ouest/nord-est, la plaine de Scarpe s'étend sur 30 km de long et 10 km de large et ce, en pente longitudinale à une vingtaine de mètres d'altitude.

Cette zone est comprise entre les agglomérations importantes du département du Nord :

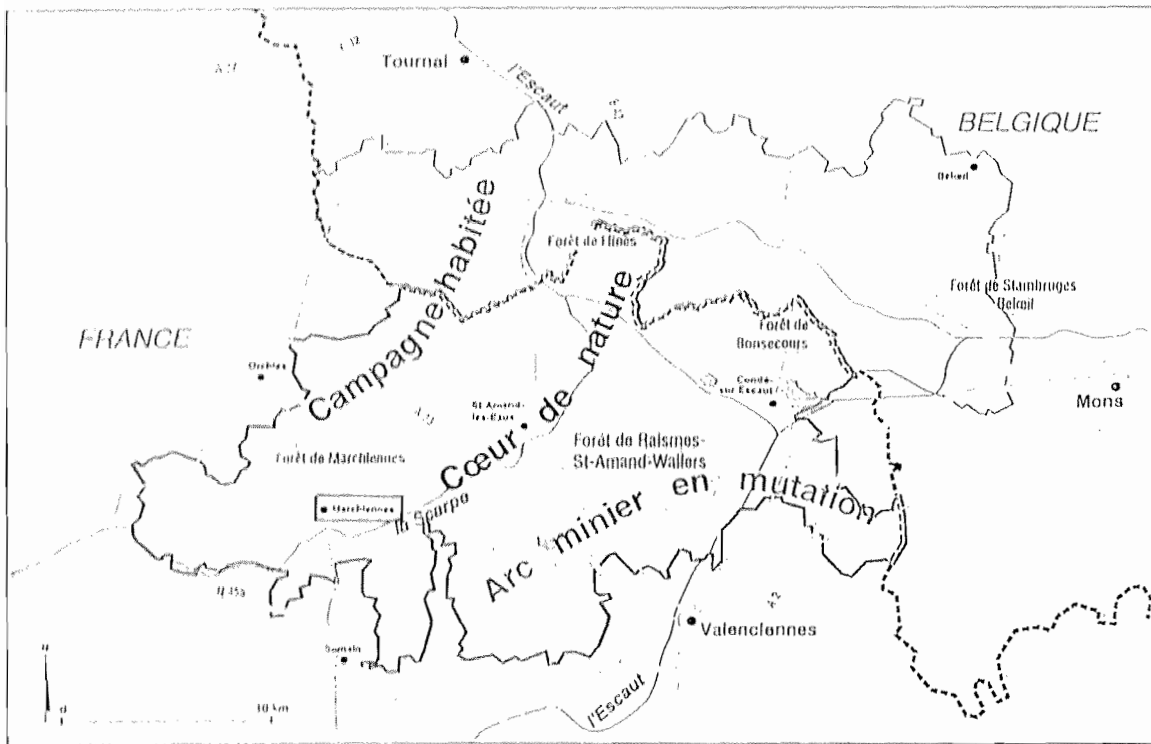
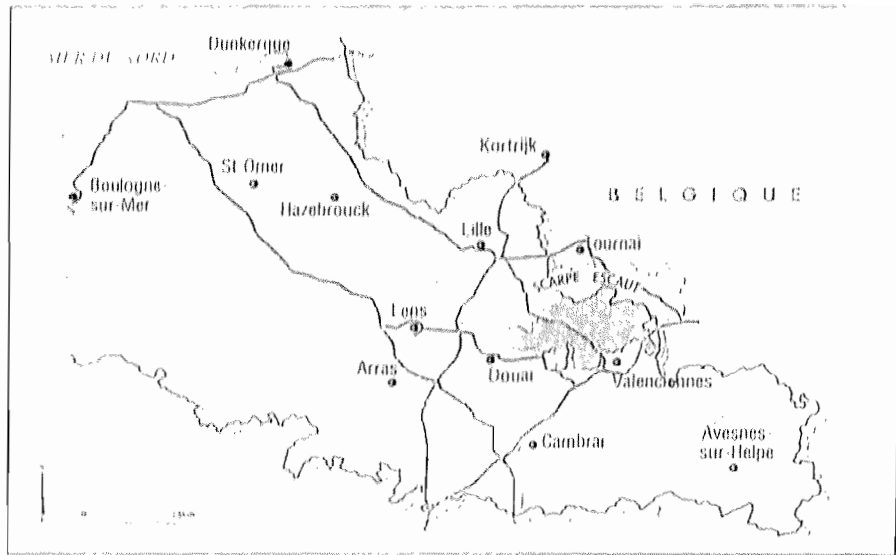
- Lille au nord,
- Douai au sud-ouest,
- Valenciennes au sud-est.

Marchiennes, située à l'extrémité ouest de la plaine de Scarpe, est entourée directement par quatre territoires :

- au nord, le Pévèle
- à l'ouest, l'Artois
- au sud, le Hainaut
- à l'est, la vallée de l'Escaut.

De plus, la plaine de Scarpe côtoie la frontière belge, au nord-est, vers la vallée de l'Escaut dont une partie est située en Belgique.

La plaine de Scarpe n'est pas un territoire homogène. Marchiennes, située au coeur de celui-ci, est en situation intermédiaire : le sud forme l'arc minier en déclin, le nord est tiré par l'agglomération lilloise.



1-2 - Les accès

1-2-1 - Le réseau routier

Pour parvenir à Marchiennes depuis les principales agglomérations urbaines du département, plusieurs itinéraires sont possibles. Le visiteur doit emprunter :

- de Lille : l'autoroute A23 en direction de Valenciennes, sortie Orchies, puis la route départementale D957 en direction de Somain.

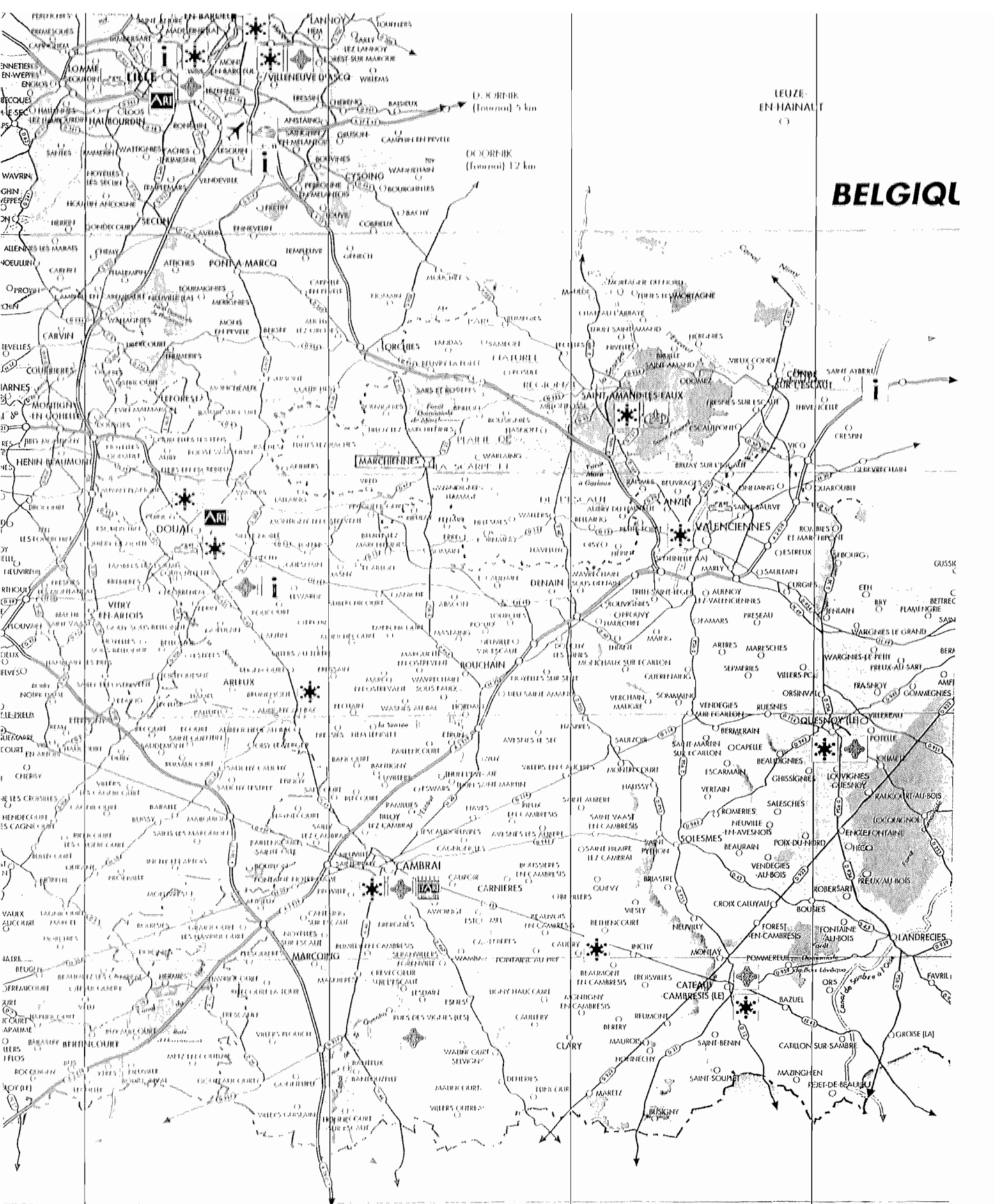
- de Valenciennes :
 - l'autoroute A23, sortie Sars-les-Rosières, puis la route départementale D35 en direction de Pecquencourt.
 - la route départementale D13 de Petite Forêt jusqu'à Somain, puis la route départementale D957 en direction de Marchiennes.

- de Douai : la nationale N45 en direction de Somain, puis la route départementale D957.

Depuis la ville de Tournai en Belgique, le visiteur peut rejoindre Marchiennes par la route nationale N45 en direction d'Orchies, puis par la route départementale D957 en direction de Somain.

Les liaisons entre les sorties des routes principales et Marchiennes se font en une dizaine de minutes.

La commune de Marchiennes bénéficie d'une situation intéressante : elle est très bien desservie. Elle se situe au cœur d'un réseau routier et autoroutier bien développé. Les habitants des agglomérations du département peuvent s'y rendre rapidement. Lille, Valenciennes, Douai en sont distantes d'une trentaine de kilomètres. Les trajets jusqu'à Marchiennes nécessitent environ 20 à 40 minutes. Le département du Nord est lui-même très bien relié à l'ensemble de la France, ainsi qu'à la Belgique. Ainsi, les marchés touristiques potentiels autour de ce territoire sont particulièrement larges.



BELGIQUE

ARDIE

I-2-2 - Le réseau ferroviaire

La commune de Marchiennes n'est pas desservie par le réseau ferroviaire. Il est possible de s'en approcher en choisissant les gares de Saint-Amand-les-Eaux (la seule commune du Parc Naturel desservie par le train) ou de Somain et d'Orchies. La ligne qui part de Lille relie Orchies et Saint-Amand ; celles qui partent de Douai et de Valenciennes mènent à Somain. Valenciennes rejoint aussi Saint-Amand.

Ces liaisons sont fréquentes et rapides. Les jours de semaine et même le week-end, la SNCF assure plusieurs aller-retour dans la journée ; il existe au moins 5 horaires aller-retour possibles par jour, d'une durée comprise en 20 ou 40 minutes.

A partir des gares, l'accès à Marchiennes même doit s'effectuer par un autre mode de transport.

I-2-3 - Les autres modes de transport

L'accès à Marchiennes est limité pour les touristes voyageant en train et les populations locales qui n'ont pas de véhicule personnel. Cela constitue un problème important. A Marchiennes, 26,6 % des ménages n'ont pas de voiture ; dans les autres communes du Parc, ce pourcentage est compris entre 17,9 et 42,5 %.

Ces populations ont très peu de possibilités pour parvenir à Marchiennes.

Les liaisons par car sont assurées uniquement par des sociétés privées depuis Orchies, Somain et Douai. Elles ne fonctionnent que six jours par semaine. Aucun car ne circule le Dimanche et les jours fériés qui sont les jours privilégiés pour une pratique touristique.

La location d'une voiture ou le transport en taxi peuvent assurer les liaisons. Leur coût étant important, ces moyens ne devraient intéresser que les groupes d'au moins 3 ou 4 personnes ; par contre, ils n'inciteront pas les individuels à les employer.

L'association « Au tour et des tours du Pays » propose à Tilloy - les - Marchiennes un service de location d'automobile à pédales, décapotable et à quatre places. La location est proposée du 01/06 au 30/09, toute la semaine et toute la journée pendant les mois de juillet et d'août ; le week-end durant les autres mois (les tarifs sont compris entre 10 et 15 F de l'heure.). Les personnes peuvent circuler avec sur toutes les routes du Pays de Marchiennes ; un accord a été signé avec la gendarmerie.

Les transports en commun sont insuffisants pour assurer les correspondances entre les gares, les communes du Parc et Marchiennes. Des efforts restent encore à faire au niveau des transports collectifs sur de petites distances géographiques pour éviter un certain enclavement. Il pourrait être intéressant d'envisager des services de taxi de groupe réguliers (Cf. le taxi de Douai) et la location de véhicules légers dans divers points du Parc.

La situation géographique de Marchiennes lui permet d'avoir des accès nombreux souvent faciles et rapides avec l'ensemble des agglomérations du département et de la région. Toutefois, il n'est pas imaginable pour l'instant que de très nombreux visiteurs se rendent là-bas, sans que le projet touche un concept suffisamment intéressant pour un large public.

II - LE TERRITOIRE ET SES INSTITUTIONS

II-1 - L'organisation du territoire du Parc Naturel de la plaine de Scarpe-Escaut

Marchiennes appartient à un territoire assez complexe. Les communes du Parc sont réparties sur deux arrondissements, à savoir celui de Douai et celui de Valenciennes, ainsi que sur douze cantons.

Cette organisation administrative ancienne est aujourd'hui inadaptée aux mutations récentes de la région. La partie centrale des deux arrondissements, qui comprend les villes de Douai, Denain, Valenciennes et Condé - sur - l'Escaut, était très urbanisée ; au nord et au sud de ces agglomérations, les espaces étaient quant à eux ruraux. La récession économique laissant de côté ces territoires ruraux, ceux-ci ont décidé en 1981 la création du Comité d'Aménagement Rural de la Scarpe (CAR).

Ces communes ont aussi adhéré au Syndicat des communes intéressées à la gestion et à la réalisation du Parc Naturel Régional afin de participer et de bénéficier à la fois de la dynamique locale et de l'appui technique du Parc.

Dans les années 1990, la Région et l'Etat ont relancé les politiques contractuelles de développement. Une logique d'arrondissement a prévalu. Encore une fois, le monde rural a été faiblement pris en compte par les contrats d'agglomération.

Ainsi des solidarités de coopérations intercommunales se sont créées autour de préoccupations sectorielles. C'est pourquoi, les structures intercommunales du Parc sont très nombreuses.

II-2 - La situation de Marchiennes

II-2-1 - L'arrondissement de Douai

Le canton de Marchiennes est situé à la limite de l'arrondissement de Douai ; il jouxte celui de Valenciennes à l'est.

Marchiennes est chef-lieu de canton, mais ne constitue pas un bassin de vie naturel pour les habitants de ce territoire. Ce dernier est tourné vers Somain qui appartient quant à lui à l'arrondissement de Valenciennes. On y trouve toutes les principales structures administratives (ANPE...), scolaires (collèges, lycées) et un équipement ferroviaire (gare de triage).

II-2-2 - Le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut

II-2-2-1 - Le Parc et sa charte

Créé en 1968 à l'issue des réflexions conduites par la DATAR et le Ministère de l'Aménagement du Territoire, il constitue le premier Parc Naturel Régional de France.

Il se compose de 48 communes de la plaine de Scarpe et de l'Escaut sur un périmètre de 45 000 hectares dont les treize communes qui concernent le massif forestier de Saint-Amand-les-Eaux, Raismes et Wallers.

Le parc constitue un outil pour régler des problèmes communs des collectivités. Ses missions sont :

- la protection et la gestion des sites naturels et culturels majeurs,
- l'accueil du public respectueux des sites et participant à l'économie locale,
- l'éducation à l'environnement,
- le développement économique et social,
- la coopération de proximité avec le Parc Naturel Transfrontalier depuis 1983.

CAMPAGNE HABITÉE

Communes au nord de la plaine de la Scarpe présentant les mêmes spécificités : occupation du sol équilibrée, solde migratoire positif, taux d'activités élevé, urbanisation maîtrisée, richesse de l'architecture rurale, hébergements

ORCHIES

CAMPAGNE HABITÉE

Plaines alluviales de l'Escaut (monta et de la Hayne et de la Scarpe) : 20 000 hectares situés au-dessous de la cote altimétrique de 18 m avec prépondérance de la forêt, des boisements humides et des prairies. Présence de milieux de grande richesse biologique, omniprésence de l'eau

DOUAI

ARC MINIER EN MUTATION

ARC MINIER EN MUTATION

Communes situées au sud de la plaine de la Scarpe et de l'Escaut présentant des spécificités semblables : sous-sol et paysage miniers, émergence d'espaces naturels (terrils, étangs...), forte densité urbaine, importance des points de captage d'eau, "berceau" de la demande d'Objectif Nature, recul démographique

VALENCIENNES



H-2-2-2 - La charte

Le Parc cherche la cohérence entre son intervention et celle des autres acteurs agissant sur le même territoire. C'est pourquoi, en 1997, il a établi une charte utile en tant que facteur de solidarité concertée à l'échelle du territoire. Jusqu'à son élaboration, il n'existait que quelques concertations ponctuelles et locales sur le territoire.

La charte du Parc prévoit de tout mettre en oeuvre pour protéger et mettre en valeur les richesses de son territoire. Le projet de valorisation de Marchiennes pourra participer en de nombreux points à son accomplissement.

- Le Parc souhaite affirmer la vocation de terre d'accueil de ce territoire, par une fonction récréative et touristique.

A cet effet, la fonction initiale de « poumon vert » doit être réaffirmée en promouvant un développement soutenable de l'accueil et en structurant l'offre touristique. L'accueil doit être centré sur quelques pôles, à savoir celui des abbayes pour Marchiennes. Saint-Amand, Wallers et Condé-sur-l'Escaut s'intéressent, eux, respectivement aux thèmes de l'eau, des mines et des frontières.

Le territoire souhaite s'appuyer sur un réseau de petits éléments naturels et culturels, et créer des itinéraires de promenades et de randonnées.

- En tant que territoire exemplaire, il doit organiser sa connaissance et sa diffusion auprès du public et des collectivités locales. Il doit aussi favoriser l'intégration paysagère et environnementale des projets d'équipements, et ce en contribuant au maintien et à la reconquête des patrimoines culturels et naturels.

- En tant que territoire diversifié et pour assurer son rôle de « coeur de nature », il doit maintenir à la fois les activités humaines et les grandes qualités environnementales.

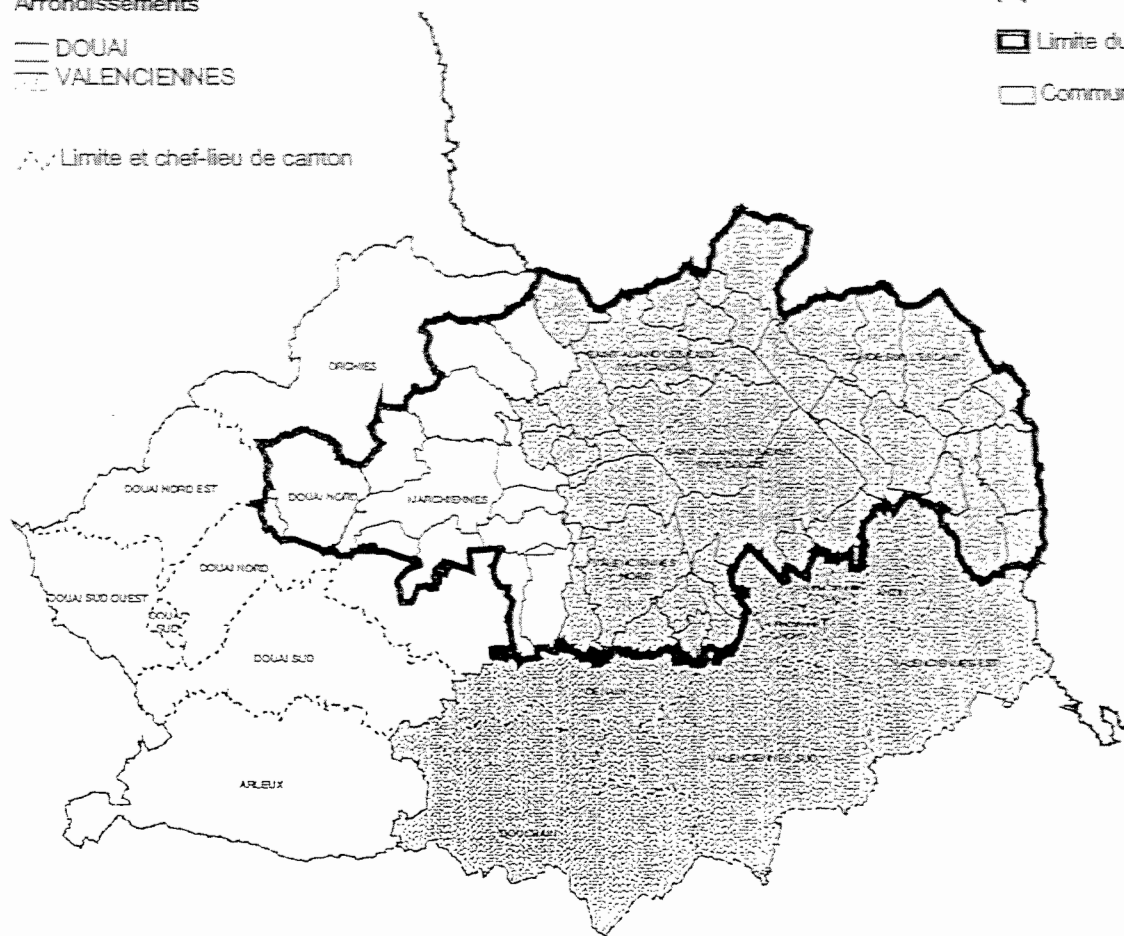
- Dans sa vocation de campagne habitée, le territoire doit maintenir la quiétude rurale tout en restant une campagne vivante qui sache concilier la préservation de l'identité rurale et le dynamisme, écarter le risque de devenir un village-dortoir. La qualité du lien social doit faciliter l'intégration des nouveaux habitants. Sur le même territoire doivent coexister des populations aux itinéraires sociaux et référentiels culturels différents.

Organisation du territoire

Arrondissements

- DOUAI
- VALENCIENNES

Limite et chef-lieu de canton

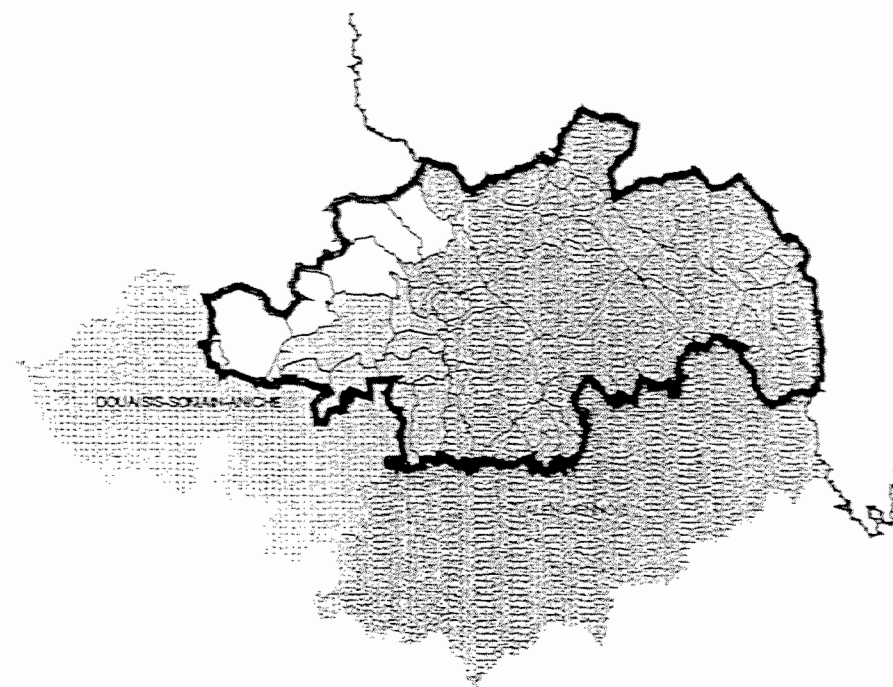


Frontière

Limite du Parc naturel Régional

Communes du Parc naturel régional

Contrats d'agglomération



0 4 8 12 Km



Le Parc doit accueillir les visiteurs ; la campagne a ses attraits agréables à ouvrir sur le tourisme. La population agricole doit y être impliquée.

Le paysage bâti doit être valorisé par un élargissement de la connaissance de la culture rurale du secteur (monographies, visites...), des pratiques culturelles, des savoir-faire, des recettes du terroir, des techniques de construction et des loisirs (jeux, colombophilie...).

- En tant que territoire mobilisé, il doit permettre l'animation, la sensibilisation, l'information et la formation des jeunes publics (Cf. Objectif Nature). Il doit choisir ses créneaux pour le développement local, sur l'emploi et l'environnement, en confortant les acquis des entreprises d'insertion existantes : la Régie rurale du cadre de vie et le dispositif écocarde. La marque « Parc » doit être un outil de valorisation des produits et des services tout en décrivant les valeurs essentielles : le caractère régional, naturel, authentique et artisanal.

D'une manière générale, en application de sa charte constitutive, le Parc doit mettre en oeuvre des projets recoupant la mise en valeur de l'abbaye de Marchiennes qui a donc tout intérêt à se lier aux besoins analysés et aux stratégies proposées par le Parc.

II-2-2-3 - Les structures de gestion du parc

- **Le Syndicat Mixte**

Il assure la gestion du parc. Ses membres sont issus du Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais, du Conseil Général du Nord et du Syndicat de communes du Parc. Ses moyens financiers sont assurés par les collectivités membres, l'Etat et des dons. Son budget était en 1996 de plus de 11 millions de francs, à savoir : 5 370 000 F pour le fonctionnement, 3 000 000 F pour l'Espace Naturel Régional et 3 000 000 F pour l'investissement.

- **L'AGEPSE**

Existant depuis 1988, ses missions sont la gestion des équipements du PNR, la définition de produits d'animation et la mise en réseau. Elle participe au développement économique, à la création d'emploi et à l'insertion. Une convention avec le Parc lui donne un caractère éminemment social.

Régie par la loi de 1901, son budget de fonctionnement est assuré en majorité par des participations demandées aux utilisateurs. Son équilibre provient de la subvention du Syndicat mixte (25%) en contrepartie de choix politiques en terme d'architecture et d'offre sociale des équipements. Elle génère une cinquantaine d'emplois en administration, animation, gestion et intendance. Cette association ne gère actuellement que des sites propriétés du Parc, mais rien ne lui interdit de s'ouvrir aux sites communaux.

• **Le Syndicat des communes du parc**

Il comporte les 48 communes du Parc ainsi que cinq autres villes associées et situées à proximité immédiate du Parc : Anzin, Denain, Petite-Forêt, Valenciennes et Pecquencourt. Les moyens financiers proviennent de versements effectués par chacune d'entre elles. Ils sont de l'ordre de 5,30 F et de 2,65 F par habitant selon que les communes sont adhérentes ou seulement associées.

II-2-3 - Le Comité d'Aménagement Rural (CAR)

Sa création a été suscitée dans les années 1980. Il participe au même projet de territoire que le Parc. Cette structure a initié un programme de développement économique et social porté sur les fonds de la politique des Contrats Ruraux de Développement proposée par l'État, la Région et le Département.

Ce contrat est centré sur la valorisation de la ruralité des communes du Parc, tout en restant en dialogue avec les villes voisines. En même temps, les communes affirment leur appartenance au Parc pour compléter l'action de ce dernier dans ses implications économiques et sociales.

Le CAR propose d'intervenir là où n'intervient pas le Syndicat mixte du Parc. Il travaille sur un projet de territoire pour :

- élaborer une politique de développement globale
- lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle
- soutenir l'activité agricole
- développer une offre de produits et de service de proximité
- identifier, valoriser une identité culturelle propre au territoire
- élaborer une politique touristique
- renforcer la dimension transfrontalière

II-2-4 - Les structures intercommunales

Marchiennes fait partie de trois des nombreuses structures intercommunales du Parc.

II-2-4-1 - Le SIRSA

Le SIRSA est le syndicat intercommunal de Somain-Aniche. Il était à l'origine spécialisé dans la collecte et l'élimination des ordures ménagères, mais son action couvre aussi actuellement le développement économique et le portage de procédures contractuelles.

Dans le Parc, il concerne des communes regroupées au sud et à l'est de Marchiennes : Vred, Rieulay, Tilloy-les-Marchiennes, Warlaing, Wandinies-Hamage, Erre et Hornaing.







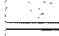
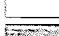


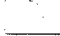
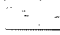

Les communes du SIRSA s'orientent vers trois pôles :

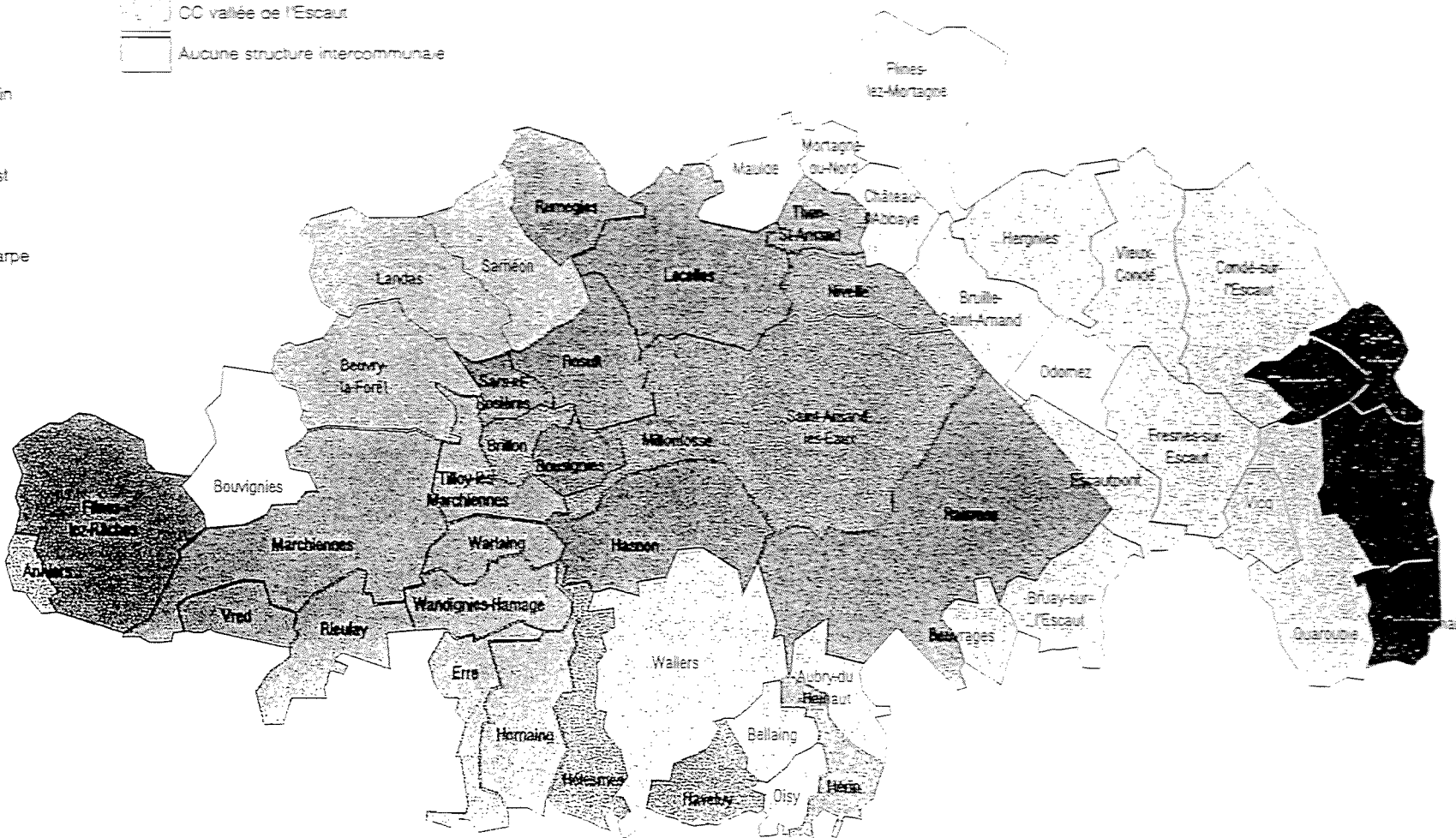
- le pôle de Douai pour celles qui sont près de Lewarde ;
- le pôle de Somain Aniche pour celles qui sont orientées vers Denain, Valenciennes ;
- le pôle de Lille pour celles situées autour de Marchiennes.

Le SIRSA assure la gestion du Contrat d'Agglomération du Douaisis. Sur Marchiennes, celui-ci comporte :

- un projet d'aménagement et de développement du territoire et la définition d'un Schéma Directeur
- une politique de développement économique axée en particulier sur la gestion des activités
- un travail sur l'habitat et l'aménagement urbain
- un travail sur l'architecture privée avec un programme de rénovation thématique
- le projet de lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, comme cela a déjà été fait sur trois autres communes autour de Marchiennes

Schéma de coopération intercommunale

-  SIR Somain-Aniche
 -  SIRFAG
 -  SIVOM Denain
 -  SIVOM Pévèle
 -  SIVOM Quiévrechain
 -  SIVOM Trith
 -  SIVOM Douai Ouest
 -  CC Mortagne
 -  CC vallée de la Scarpe
 -  CC Amandinois
 -  CC pays de Condé
 -  CC vallée de l'Escaut
 -  Aucune structure intercommunale
- CC : Communauté de Communes
 SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple



Le SIRSA a compétence pour porter les projets pour le compte des communes. Dans la mesure où la mise en valeur de l'abbaye de Marchiennes se doit d'être un projet intercommunal, son portage par la commune ne serait pas une bonne idée. Dans ce cadre, le SIRSA peut être l'outil, le maître d'ouvrage délégué, conduisant l'opération dans l'intérêt de tous.

II-2-4-2 - Le Pays de Marchiennes

Créé en 1997, le Pays de Marchiennes est une association régie par la loi du 01/07/1901. Elle a pour but de promouvoir et de coordonner le développement culturel, économique, touristique, l'environnement et le patrimoine des communes associées.

Elle comprenait à l'origine sept communes : Bouvignies, Marchiennes, Riculay, Tilloy-les-Marchiennes, Vred, Wandinies-Hamage et Warlaing.

Ses ressources proviennent de dons et de subventions des communes. Chaque commune verse 3 F par habitant. Marchiennes a ainsi versé 41 % des cotisations, soit 12 450 F pour l'année 1996.

L'association est dirigée par un conseil de 21 membres (3 par commune) élus pour une année par l'assemblée générale.

Jusqu'à aujourd'hui, les activités principales de l'association ont été : la présence sur les foires et parc d'exposition, les intervillages et la création d'un Syndicat d'initiative du Pays lié à l'intérêt particulier porté au tourisme. L'association souhaite préserver et faire vivre son territoire.

Certaines communes souhaitent maintenant concrétiser de nouveaux projets pour retenir les touristes sur le territoire :

- devenir un lieu de rencontre et d'échange pour les habitants du territoire et ceux de l'extérieur ;
- proposer aux visiteurs des produits du terroir tout en assurant la préservation des agriculteurs ;
- établir des points d'accueil et de relais vers d'autres sites du Parc.

Leur volonté est de rester indépendantes des autres structures existantes sur le territoire du Parc.

D'autres membres de l'association réfléchissent actuellement à l'efficacité et à l'utilité de la structure. La commune de Warlaing vient de quitter l'association faute de projet plus fédérateur. Il est possible que d'autres communes s'en aillent pour les mêmes raisons.

L'association du Pays de Marchiennes se trouve être à un moment clé de son histoire, avec une légitimité à retrouver auprès de ses adhérents et partenaires, et avec un programme d'actions à renouveler pour mieux correspondre à leurs besoins et attentes, notamment dans le domaine touristique. La mise en valeur de l'abbaye de Marchiennes sur la base d'un projet intercommunal peut ainsi être pour l'association l'occasion de bâtir une nouvelle stratégie de développement.

II-2-4-3 - La Régie rurale du cadre de vie

• Le GASPP

Le Groupe d'Action Sociale et de Prévoyance de Pecquencourt (GASPP) agit pour lutter contre le chômage, la précarité et l'exclusion sociale.

Association loi 1901, elle est financée à 70 % par le Conseil Général du Nord. Elle emploie une quarantaine de salariés permanents et 150 employés en insertion.

Elle propose des actions de prévention, de formation et d'insertion. Cinq ateliers de pratique professionnelle ont été mis en place pour les publics en difficulté autour du bâtiment, de la petite mécanique, de l'imprimerie, de la restauration et d'un projet vert.

• La Régie rurale

La création de la Régie rurale du cadre de vie en 1995 est issue du projet vert du GASPP et de l'initiative des communes du Pays de Marchiennes. La régie est un département à orientation économique du GASPP ; elle bénéficie de son soutien financier et logistique. De plus, elle profite actuellement d'importants financements du FEDER.

La régie entretient des relations avec les élus des communes du Pays de Marchiennes (le comité d'administration comprend les membres du Pays de Marchiennes) et des communes associées, le Conseil Général, l'Office National des Forêts, le Parc Naturel Régional, le SIAVSBE et Soginorpa. Elle conserve toutefois une certaine indépendance du pouvoir politique.

A terme, la structure devrait s'autofinancer. Pour cela, elle doit obtenir des marchés auprès des collectivités et ce sans créer de concurrence vis-à-vis d'entreprises ou d'artisans privés.

Elle dispose de son propre personnel, à savoir deux équipes encadrées de quatre personnes.

Cette association est conçue comme une réponse au problème de la pérennisation de l'emploi dans le domaine de l'environnement à destination du public en difficulté.

Ses objectifs sont :

- la valorisation du patrimoine rural (entretien des cours d'eau, création et entretien des chemins équestres, VTT et pédestres, traitement d'espaces délaissés...),
- l'amélioration du cadre de vie (création d'aires de pique-nique et d'abris, amélioration, création et entretien de signalétiques, taille de haies...),
- la promotion d'opérations d'animations (conseil technique, animation scolaire de découverte sur l'environnement...),
- le développement du patrimoine naturel (boisements, plantations, entretien...),
- la mise en oeuvre d'activités nouvelles (entretien des fossés, reconstitution des berges naturelles des cours d'eau, compostage...).

Cette régie ne propose pas d'intervention sur le cadre bâti. Une nouvelle section ne pourrait-elle pas s'attacher à un travail autour du patrimoine architectural ? La régie avait souhaité la création d'une telle section il y a quelques années. Mais à cette époque, il existait déjà une structure exerçant ce type de travail (Arkéos).

La volonté du GASPP est avant tout d'harmoniser les structures qui existent déjà sur le territoire. Des collaborations pourraient être mises en place avant de développer une nouvelle branche d'activités dans la régie.

Ainsi l'organisation territoriale autour de Marchiennes peut-elle paraître à première vue compliquée. Au delà de l'évolution des politiques intercommunales et contractuelles, elle montre surtout le déchirement de la commune entre des pôles d'attraction différents. Au sein du PNR, qui devrait être le rattachement central et primordial de Marchiennes, s'opposent des influences urbaines du Nord et du Sud, mais aussi plus localement du Sud-Ouest et du Sud-Est. Ce bien sûr sans oublier les influences urbaines/rurales sur le secteur...

Une hiérarchie des rapports sur le long terme devrait voir Marchiennes privilégier son appartenance au PNR comme base de son relationnel intercommunal. Les Syndicats thématiques voisins ne devraient pouvoir lui apporter que des compléments ponctuels ne pouvant être gérés par le PNR de façon à stabiliser les stratégies de développement. Ainsi le SIRSA pourrait il par exemple conduire l'aménagement de l'abbaye de Marchiennes puisque le PNR ne peut avoir ce rôle.

Les structures intercommunales techniques type GASPP, Régie rurale, Association du Pays, mais aussi Archéos... sont nombreuses et peu coordonnées avec une certaine ambiguïté des comportements. Sans doute le développement d'un projet structurant sur Marchiennes pourrait-il faciliter des regroupements fonctionnels plus cohérents.

III - LA COMMUNE DE MARCHIENNES

La commune de Marchiennes englobe en plus de son centre principal deux hameaux : celui d'Elpret et celui de Sec-Marais.

III-1 - L'environnement socio-économique

III-1-1 - La démographie

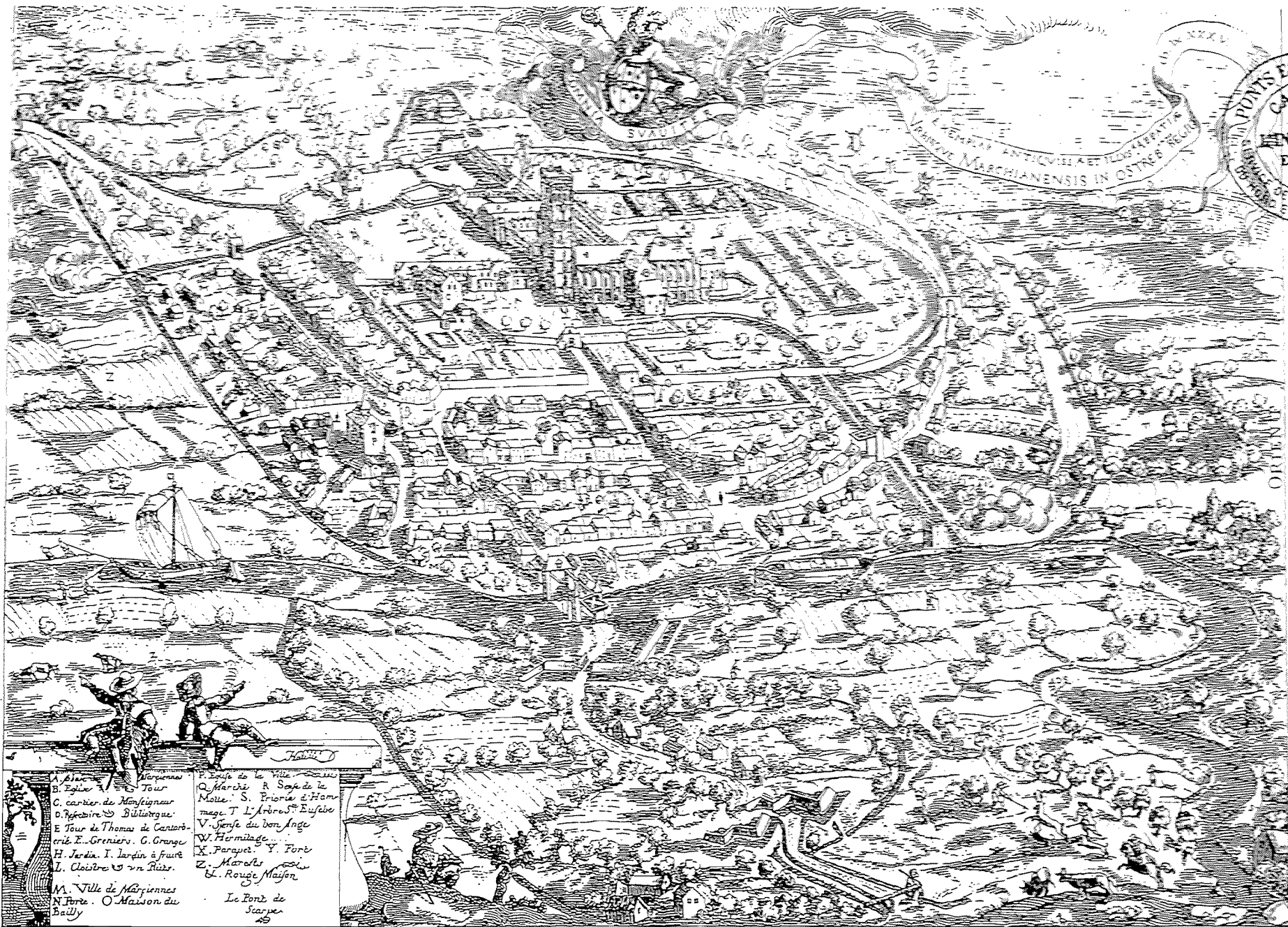
Le Parc Naturel Scarpe Escaut est la parc naturel le plus peuplé de France. Il comporte aujourd'hui 162 000 habitants. Marchiennes, qui accueille 4 163 habitants, fait partie des six plus importantes communes de ce territoire. La population de l'ensemble des autres communes est comprise entre 250 et 17 000 habitants.

La démographie de Marchiennes résulte d'un fort accroissement qui est récent et peu courant. Elle a augmenté de plus de 12 % entre 1982 et 1990. Pendant ce temps, la moyenne du parc, de la région et de la nation sont respectivement de 0 %, de 1 % et de 4 %.

Sa population est assez jeune : la part des moins de 30 ans est de 46 %.

0 - 19 ans	20 - 29 ans	30 - 59 ans	60 ans et +
32,8	13,2	37,1	16,9

Cette évolution est comparable à dix autres communes du Parc (Bouvignies, Tilloy-les-Marchiennes notamment). Au même moment et dans la partie sud du parc, d'autres perdent beaucoup d'habitants. Ce changement est lié à l'apport de nouvelles populations attirées par un lieu de vie rural et provenant essentiellement de la métropole lilloise.



- | | |
|--------------------------------|----------------------------|
| A. Prieuré de Marchiennes | R. Sape de la |
| B. Eglise de la Tour | S. S. Priorie de l'Homme |
| C. Carrière de Monsieur | mege. T. L'Arbre de Eusebe |
| D. Prieuré de Biliargue | V. Sape de bon Ange |
| E. Tour de Thomas de Cantorbri | W. Hermitage |
| F. Greniers. G. Grange | X. Parapet. Y. Fort |
| H. Jardin. I. Jardin à fruit | Z. Mares de |
| L. Cloître de St. Riquier | L. Rouge Maison |
| M. Ville de Marchiennes | |
| N. Fort. O. Maison du Bailly | Le Pont de Scarpe |

MIDY.

Copie d'une ancienne plan de la Ville & de l'Abbaye de Marchiennes (année 1655)

La situation démographique actuelle est tout à fait positive. Elle constitue un potentiel de dynamisme et de ressources pour l'avenir du territoire, et ce surtout si les nouveaux arrivants s'intègrent à la vie locale. Toutefois, la commune se caractérise aussi par une population ancienne qui manque d'ouverture, de dynamisme et qui n'accepte les projets qu'avec lenteur. Les autochtones se caractérisent par ailleurs par une très forte solidarité qui existe par tradition. Celle-ci devrait donc inciter plus aisément la population à se mobiliser pour des projets sociaux.

L'apport de nouvelles populations pourrait encourager la mise en place de nouveaux équipements communaux répondant à des habitudes de consommations socioculturelles urbaines pour l'instant absentes du monde rural.

III-1-2 - Le contexte économique

III-1-2-1 - La situation de l'emploi

La Parc Naturel est plus fortement touché par le chômage que la région (15 %) et la nation (11 %) ; ce taux était de 19 % en 1990. Ce territoire présente toutefois plusieurs "vitesses". Ce sont surtout les communes de l'arc minier en mutation situées au sud et à l'est du Parc qui sont les plus touchées ; leur taux de chômage est compris entre 15 et 29 %. Celles qui sont tournées au nord vers la métropole lilloise ont un plus faible taux de chômage ; il est situé entre 4 et 11%. Marchiennes fait partie des communes intermédiaires avec un chômage compris entre 11 et 15 %. Elle bénéficie d'une situation géographique qui la lie au dynamisme de Lille.

III-1-2-2 - La population active

Elle effectue beaucoup de migrations alternantes entre le domicile et le travail surtout vers Lille et Valenciennes, moins vers Saint-Amand et Douai. Toutefois, Marchiennes n'est pas une commune-dortoir car 38 % de la population active y vit et y travaille.

C'est néanmoins de plus en plus une population d'origine urbaine qui fréquente régulièrement des équipements culturels diversifiés de niveau professionnel.

III-1-2-3 - Les revenus

Les revenus de la population du Parc sont faibles. A Marchiennes, la moyenne annuelle est de 67 665 francs ; il faut noter que ce salaire annuel fait partie des vingt plus élevés du Parc.

Cette population a donc peu de dépenses à faire en dehors de ses besoins essentiels. D'ailleurs, dans le Parc et compte-tenu de la situation, les activités de loisirs sont la plupart du temps gratuites et/ou aidées financièrement (ENR, « Objectif Nature »...).

Le projet de valorisation de Marchiennes ne pourra se faire qu'en tenant compte de ces caractéristiques socio-économiques, la recherche naturelle d'autofinancement s'opposant tant à cette tradition de gratuité qu'au niveau socio-économique de la population.

III-1-2-4- Des mesures en faveur de l'emploi

Un chantier de réinsertion professionnelle est actuellement mené sur l'ancienne brasserie de l'abbaye de Marchiennes, la brasserie « Dufour ».

Primitivement, il était encadré par l'association « Archéos », structure dépendante de la Société Archéologique de Douai. Cette association fonctionne grâce à un directeur des ressources humaines, un chef d'équipe et un autre permanent.

Deux types de travaux sont encadrés par Archéos :

- la réinsertion sociale et professionnelle par un travail sur des bâtis anciens ;
- des fouilles archéologiques par des jeunes bénévoles.

La municipalité de Marchiennes, qui était en convention avec cette association jusqu'en juillet 1998 pour un montant de 700 000 F / an, vient de récupérer le chantier ; elle a engagé directement les diverses personnes du chantier et son encadrant principal.

L'ancienne brasserie de l'Abbaye pourrait constituer une opportunité très intéressante en ce qui concerne la réinsertion sociale par un travail sur le patrimoine architectural.

Mais dans ces domaines, l'existence également de la Régie Rurale et d'autres associations locales d'insertion fait souhaiter plus de synergies dans l'organisation de ces politiques.

III-2 - L'environnement naturel

Marchiennes a une place privilégiée au coeur de la nature. Elle appartient à un territoire où les espaces naturels dominent largement (82 %) les espaces artificialisés (18 %). Les espaces naturels se composent de 30 % de cultures, de 23 % d'espaces boisés, de 27 % de prairies et de 2 % de milieux humides.

La plaine de Scarpe est une zone humide contrairement aux zones de relief. La morphologie de ses formations marines, sableuses et argileuses du tertiaire, ainsi que la faible pente du terrain favorisent l'accumulation de l'eau en surface. La plaine présente donc un réseau hydrographique dense. Ses terres marécageuses ont entraîné, dès le Moyen Age, le creusement de fossés de drainage par les moines pour permettre l'agriculture. Les principaux affluents de la Scarpe sont le Décours et le Traitoire, ainsi que d'importants réseaux de fossés artificiels de drainage de part et d'autres de ces rivières.

Dans le Parc, se juxtaposent de nombreux milieux humides : tourbières, marais, étangs, forêts et prairies. Ils sont marqués par une grande richesse écologique avec une faune et une flore abondantes.

Cinq réserves biologiques domaniales et trois réserves naturelles volontaires sont mises en place sur le territoire.

Les deux tiers sont inscrits en zone d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIETF) ; la moitié est en zone d'intérêt pour la conservation des oiseaux sauvages (ZICO) ; 16 500 hectares sont en périmètre d'étude Natura 2000.

Marchiennes possède une importante forêt domaniale qui s'étend sur 800 hectares ; elle est d'ailleurs la seule forêt domaniale de tout l'arrondissement de Douai. Elle fait partie des trois principales zones boisées du parc avec celles de Raismes et de Saint-Amand-les-Eaux.

Propriété de l'abbaye de Marchiennes jusqu'en 1793, la forêt fut confisquée par l'Etat. Rasée complètement par les allemands au cours de la guerre 1914 - 1918, sa surface est agrandie en 1935. Elle comporte des chênes pédonculés sur les 4/5e de sa surface et des peupleraies dans les zones très humides. Pour éviter le déséquilibre d'une forêt dont les peuplements sont de même âge, une partie d'entre-eux est déjà en renouvellement.

De par sa proximité des grandes agglomérations départementales et de son appartenance au Parc Naturel, Marchiennes fait partie du « poumon vert » périurbain. Ainsi, les visiteurs sont dans une logique de consommateurs de « nature ».

III-3 - Histoire, urbanisme et architecture

L'histoire de Marchiennes est liée à la vie abbatiale jusqu'en 1805.

III-3-1 - L'histoire

III-3-1-1 - Des origines à la Révolution

Des fréquentations humaines avaient eu lieu à Marchiennes dès la Préhistoire et pendant l'Antiquité, puisqu'il s'agissait d'un point stratégique sur le gué de la Scarpe, entre Tournai et Cambrai.

La création de l'abbaye au début du Moyen Age est à l'origine de l'agglomération de Marchiennes. Au VIII^e siècle, Saint Amand a mené une vague d'évangélisation dans la vallée de la Scarpe, ce qui a conduit à l'implantation d'abbayes sur ce site. Le comte de Douai Adalbaud et sa femme Rictrude fondent à Marchiennes un monastère d'homme et un couvent sous la règle de Saint Colomban. ; la règle Bénédictine sera instaurée au XI^e siècle.

L'implantation de l'abbaye provoque la mise en valeur du territoire qui ne comportait alors que marécages et forêts. Les travaux de drainage, de déforestation sont effectués par les moines et les serfs. Ces derniers s'installent à côté de l'abbaye et y trouvent travail et protection.

A cette époque, l'abbé est très puissant ; il a des fonctions et des droits ecclésiastiques, ainsi que les droits des seigneurs sur toutes les propriétés. Il est secondé par un bailli.



St Augustin et les Patrons de l'Abbaye de Marchiennes
Miniature du manuscrit : Enarrationes in Psalmos (XII^e siècle)
Proviens de l'Abbaye de Marchiennes

Sa puissance se reflète dans les murs de son abbaye. Au tout début du XVIII^e siècle, l'enclos de l'abbaye est aussi étendu que le périmètre de l'agglomération même. L'abbaye est entourée et protégée par de hautes enceintes. Ses bâtiments se destinent aux deux fonctions essentielles du site : la prière et le travail. Ainsi, un ensemble homogène de constructions est formé d'une cour d'entrée où se trouve l'église abbatiale, des quartiers de l'abbé et des moines, d'un édifice d'entrée et de la maison du portier. Un autre ensemble d'édifices à usage agricole est élevé au nord de l'enceinte, le long du Décours. Une entrée secondaire du site est percée vers les marais et la forêt au nord.

Une église ouverte pour les paroissiens est située près de la place du marché.

A cette époque, les serfs sont installés entre l'enceinte et la rivière, le long des routes vers Douai, Saint-Amand ou Tournai. Des rues sont bordées de maisons d'ouvriers agricoles, de quelques notables et de marchands. La maison du Bailli est située près de la porte principale de l'abbaye. Quelques fermes sont dispersées le long des routes.

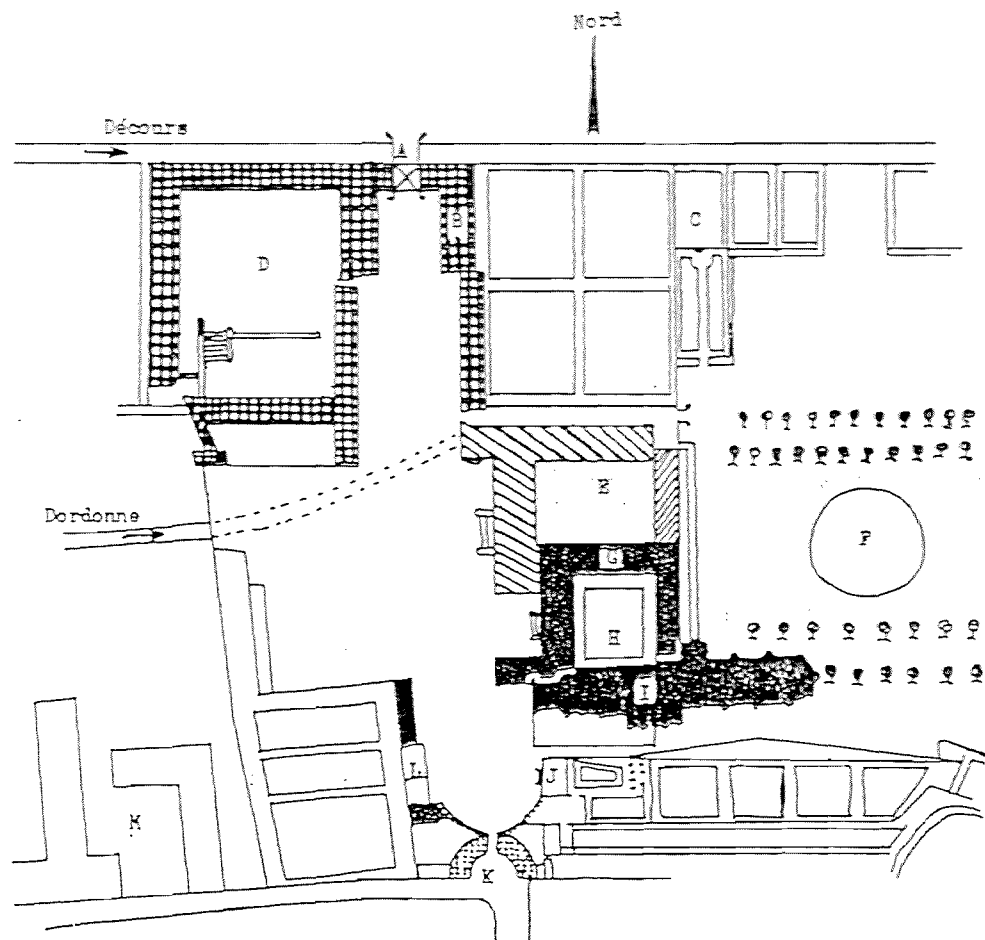
Le village est ceint d'un ensemble de canaux ou de fossés d'irrigation que l'on franchit par un pont-levis. Des remparts protègent les points les plus fragiles du site, ceux qui n'ont pas de protection naturelle.

En 1712, Marchiennes qui est le point de base en ravitaillement des armées espagnoles est assiégée par l'armée française. L'abbaye connaît à cette époque un relatif déclin alors que le village s'épanouit.

L'abbaye s'agrandit tout de même à la suite de plusieurs campagnes de construction dès 1730 sous l'impulsion d'un prieur puis d'un abbé tous deux très puissants.

Sont construits un bâtiment à l'usage des religieux à flanc d'église, un corps de bâtiment pour les dépôts de denrées et d'accès aux personnes extérieures et en 1748, des bâtiments à usage agricole dont une brasserie. Toutes ces constructions ont suivi en majeure partie la disposition recommandée par la Règle Bénédictine. La symétrie et l'ordre sont à l'honneur. Au contraire, le bâtiment d'entrée, plus théâtral, se réfère à l'architecture civile douaisienne de l'époque. Par ailleurs, les jardins sont redessinés et réorganisés avec des alignements d'arbres, de futaies et d'un bassin d'agrément.

PLAN DE L'ABBAYE DE MARCHIENNES (1792).



Epoques de constructions — Avant 1712

1732

1742

1748

1754

Après 1754

A. Colombier - B. Brasserie - C. Jardins des religieux - D. Basse-cour du réfectoire et des dortoirs - F. Bassin - G. Bassin - G. Réfectoire - H. Cloîtres - I. Eglise abbatiale - J. Presbytère (1777) - K. Hôtel de Ville - L. Logement de l'abbé - M. Couvent des augustines.

III-3-1-2 - La Révolution

En 1791, tous les religieux quittent l'abbaye. Tandis que la tutelle des abbés s'éteint, le premier maire est élu. L'abbaye disparaît. Ses biens sont inventoriés, vendus puis lotis. Seuls les bâtiments d'entrée, le presbytère, la tour de l'église et un enclos de jardin sont conservés par la commune. Le lot principal comprenant les bâtiments les plus importants, sont acquis par un démolisseur.

Des lots secondaires de type agricole, comme l'ancienne brasserie, et dont l'image architecturale est moins liée au prestige et à la puissance des abbés, sont réutilisés.

A cette époque, la commune mène aussi la première campagne d'embellissement et de régularisation du périmètre urbain. Des alignements améliorent les voies de circulation ; les îlots sont densifiés par la construction de nouvelles maisons.

En très peu de temps, la physionomie de la commune change radicalement et perd les témoignages de son passé abbatial.

III-3-1-3 - Le XIXe et le XXe siècle

Au XIXe siècle, la commune connaît un tournant industriel dû à une expansion de cette activité, et ce grâce à la présence de l'eau et du chemin de fer.

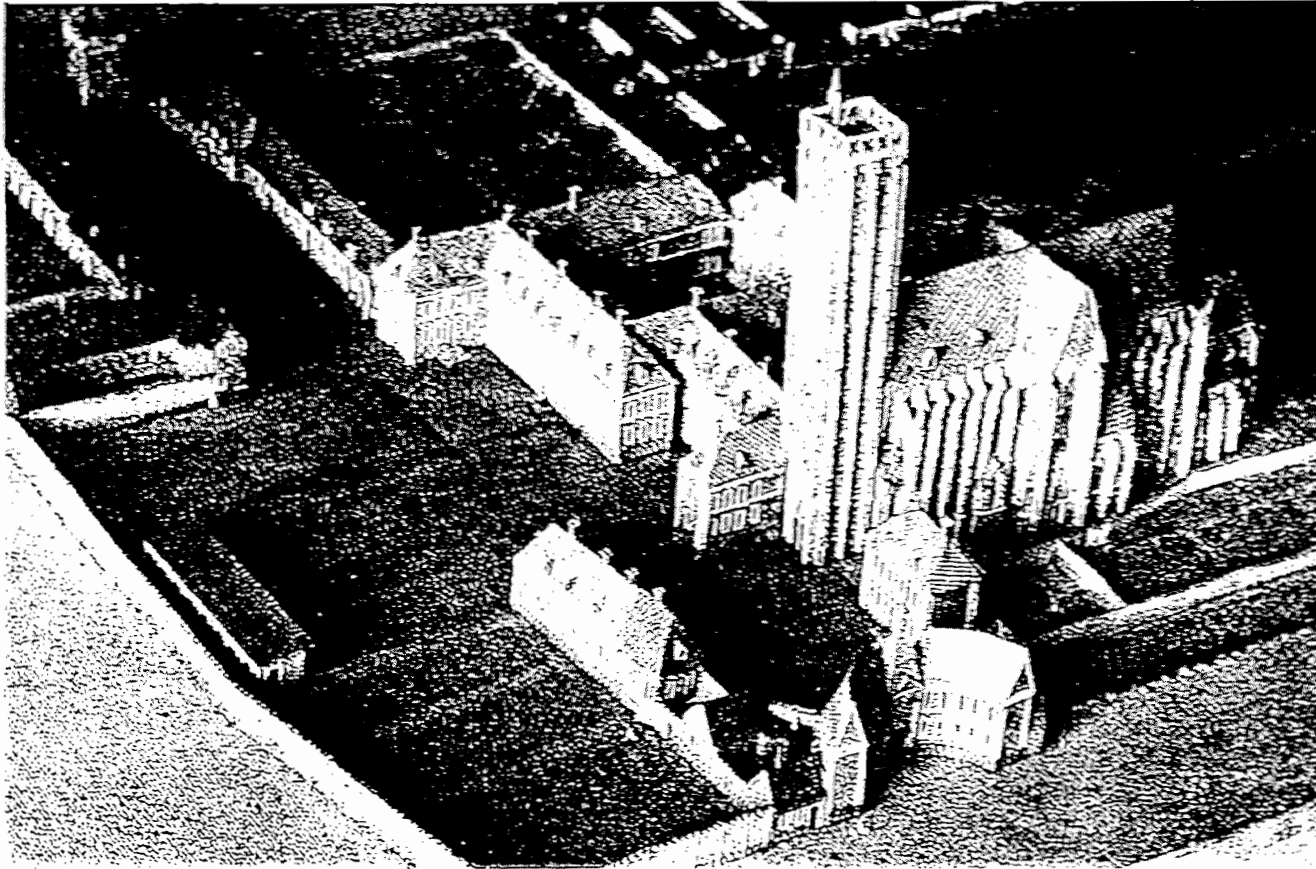
Un court épisode minier a lieu à la fosse Sainte Barbe (1838 - 48). Ce sont surtout de nombreuses petites manufactures qui se développent : bonneteries, brasseries, distilleries, tanneries, abattoirs, minoteries, usines à gaz. Une industrie de verrerie et une tréfilerie s'ouvrent dans le dernier tiers du XIXe siècle.

La ville s'agrandit avec la construction d'édifices industriels et de maisons pour les habitants. L'architecture des habitats distingue les diverses catégories socioprofessionnelles qui y logent. Il s'agit :

- de grandes demeures bourgeoises avec un parc,
- de maisons moyennes pour le personnel d'encadrement des usines ou pour des nantis du commerce ou de la politique,
- de maisons ouvrières alignées et identiques le long des routes en direction des usines.

A cette époque, apparaissent les équipements administratifs : école, hospice, poste, écluse.

L'ancien enclos de l'abbaye est transformé. Une rue est tracée dans l'ancienne cour d'honneur en direction de la forêt, entre le centre du village et la partie nord. Les propriétés sont alignées.



Plan-relief de l'ancienne abbaye de Marchiennes

Marchiennes connaît encore de grandes transformations après la seconde Guerre Mondiale à cause des destructions, un ralentissement de l'activité industrielle et une chute de l'activité agricole. La limite des surfaces construites s'est fortement accrue. L'extension s'est réalisée par dissémination des parcelles individuelles le long des routes, par lotissement, par réaffectation du patrimoine rural ou industriel et par un ensemble immobilier collectif. Le mitage pavillonnaire est de règle, les aspects architecturaux sont hétérogènes.

L'histoire de Marchiennes (sa vie, son cadre urbain, son paysage) est liée à celle de l'abbaye jusqu'à une date assez récente ; le paysage de la plaine de la Scarpe a été façonné par le travail des moines. Cependant, les traces les plus évidentes de son histoire dont l'ensemble architectural abbatial ne sont plus perceptibles aujourd'hui pour le grand public. Le Parc souhaite que Marchiennes devienne un pôle touristique sur le thème des abbayes. Il serait intéressant de valoriser ce thème identitaire, pour lequel d'ailleurs une exposition a été réalisée.

III-3-1-4 - Les affaires de sorcellerie

La commune de Marchiennes et celles des environs ont été, au cours du XVIIe siècle, le siège d'importantes et nombreuses affaires de sorcellerie de renommée nationale.

C'est pourquoi cette thématique, caractéristique du lieu, pourrait être utilisée dans un projet de valorisation de Marchiennes.

III-3-1-5 - Des personnages célèbres

• Les frères Corbineau

Marchiennes a vu naître les trois frères de cette famille. Ils se sont illustrés au cours des guerres de la période révolutionnaire et de l'ère napoléonienne.

Jean-Baptiste Juvénal Corbineau (1776-1848) est le plus connu. Il servit avec bravoure dans de nombreuses batailles et lors du passage de la Bérésina en novembre 1812. Il fut Baron, Comte puis Général de cavalerie.

La maison natale de ces personnes existe toujours. Elle a donné son nom à la rue qui mène au porche d'entrée de l'ancienne abbaye.

• Félix Labisse

Cet artiste peintre surréaliste est né à Marchiennes en 1905. Il a passé son enfance et son adolescence à Douai, avant de suivre ses parents à Ostende, puis de s'installer définitivement à Paris dès 1937. Toutefois, il est resté lié à sa ville d'origine.

Il s'est lié à James Ensor, des expressionnistes belges, Paul Eluard, Robert Desnos, Jacques Prévert, Salvador Dali...

Son sujet de prédilection était les femmes. Son style s'est inscrit dans le mouvement surréaliste dès 1938. Ses réalisations artistiques ont été variées ; elles se sont destinées au cinéma, aux décors de théâtre, aux illustrations de livres d'art et à la création d'affiches.

Élu à l'Académie des Beaux-Arts en 1966, il en a pris la présidence en 1981. Il est décédé en 1982.

III-3-1-6 - Le cadre de vie actuel

L'histoire de Marchiennes est très riche. Mais le patrimoine architectural et culturel actuel est restreint par rapport à ce qu'il a pu représenter dans le passé. Aujourd'hui l'état de l'architecture est mitigé.

Le centre historique est dans un très mauvais état, contrairement à la périphérie de la ville qui est constituée de bâtis récents. La commune fait donc en ce moment l'objet d'une étude pour l'amélioration du cadre de vie. Celle-ci est menée avec le CAUE. Elle devra définir une politique d'urbanisme sur l'extension de la ville et des futures affectations des friches agricoles. Elle devra revaloriser le centre-ville en engageant un processus de rénovation et de sauvegarde des bâtiments historiques de qualité et en incitant la rénovation du bâti privé et la réfection des trottoirs et chaussées.

L'ancienne place de l'abbaye, dénommée actuellement place Gambetta, est considérée comme un lieu principal où tout le cadre urbain devra être amélioré. Ainsi, le projet de mise en valeur de Marchiennes pourrait profiter de ce prochain programme d'amélioration du cadre de vie.

III-3-2 - Les équipements culturels et de loisirs

III-3-2-1 - La bibliothèque

La bibliothèque municipale se trouve dans l'une des anciennes demeures bourgeoises de la commune. Celle-ci accueille en même temps des locaux pour le Syndicat d'Initiative et les Sapeurs - Pompiers.

Elle est dotée de livres qui proviennent de dons, de legs ou de prêts de la Bibliothèque Départementale de Prêt. Elle n'est pas très développée. Elle dispose surtout d'ouvrages pour les enfants et les adolescents.

500-600 lecteurs sont inscrits pour l'année 1998. Ce sont des habitants de Marchiennes, presque exclusivement. Les habitants d'origine lilloise demandent plus de choix dans les ouvrages.

La bibliothèque propose quelques animations pour les enfants, notamment autour du conte pendant l'année scolaire. Les enfants des centre aérés y sont menés régulièrement.

Ses horaires et jours d'ouverture sont très restreints. La bibliothèque n'est ouverte que le mardi après-midi et le samedi (10-12h /14-16h).

Le fonctionnement de cet équipement pourrait être plus important. Il repose seulement sur le travail d'une auxiliaire de bibliothèque, de personnes employées en contrat emploi-solidarité fréquemment renouvelées et de quelques bénévoles. Il manque de personnel compétent.

Les communes du Pays de Marchiennes ne disposent pas non plus d'un grand choix d'ouvrages au sein de leur petites bibliothèques. Ainsi, il serait intéressant d'envisager le développement de l'équipement marchiennois afin qu'il fonctionne comme un centre-relais intercommunal.

III-3-2-2 - L'Office de Tourisme

Marchiennes dispose d'un Office de Tourisme (1 étoile) depuis peu de temps. Il fait partie des deux syndicats d'initiative qui viennent d'être classés dans la région.

Il a attiré 130 adhérents bénévoles. Il comporte quatre sections :

- les Pieds Verts (un groupe de marcheurs)
- les Cucurbitades
- les Foires et Salons
- l'Environnement.

Ses missions sont :

- l'accueil et l'information du public
- la participation la plus large possible à l'animation touristique locale, et ce en s'appuyant principalement sur des projets partagés avec la population locale.

Il travaille en étroite collaboration avec la Municipalité de Marchiennes.

Les animations existantes sont les Cucurbitades, les promenades avec les Pieds Verts le dimanche, le marché de Noël et la "Journée de l'adresse".

L'office de tourisme gère aussi la location de salles communales.

Pour l'instant, il n'organise aucune visite guidée de la ville. Pour ce faire, il renvoie les visiteurs à des associations ou autres structures comme "les Amis de Marchiennes" pour la visite de la commune, les garde-forestiers pour une promenade en forêt.

Les sorties nature et la distribution de documents de visite ou de circuits sont le plus souvent gratuits. Les activités actuelles ne permettent pas d'envisager une commercialisation. L'office de tourisme souhaiterait à terme proposer des produits touristiques commercialisables et développer les animations culturelles pour les marchiennois et les touristes.

Le Parc ne dispose pas d'autre Office de Tourisme, avec seulement trois Syndicats d'Initiative (à Rieulay, Saint-Amand et Condé sur l'Escaut). La structure touristique actuelle de Marchiennes pourrait ainsi à l'avenir porter un Office de Tourisme de pôle sur le Parc afin de contribuer à la structuration de l'action touristique.

III-3-2-3 - Le Musée d'histoire locale

L'association des amis de Marchiennes, soutenue par une trentaine de membres, favorise la recherche sur l'histoire de la commune et propose la visite de son Musée.

Celui-ci est installé dans un bâtiment prêté par la municipalité. Il s'agit de l'ancien corps d'entrée de l'abbaye situé en face de la mairie.

Le Musée comporte une maquette archéologique de son abbaye ainsi qu'une collection archéologique et des documents ou objets se rapportant à l'histoire marchiennoise.

Cette association est dynamique ; ses membres organisent des expositions temporaires. Cette année, elle célèbre le 150^e anniversaire de la mort de Juvénal Corbinau en réalisant une reconstitution historique, une exposition et en proposant des conférences en rapport avec le sujet.

Cette structure locale est très intéressante pour la commune, ses habitants et les visiteurs de passage. Les collections de son Musée n'ont malheureusement pas d'équipement ni d'organisation muséographique les mettant vraiment en valeur ; elles manquent aussi de place. Il pourrait être intéressant de valoriser ces pièces de collection en les réintégrant à la conception d'une véritable structure muséale.

Par ailleurs, malgré son dynamisme, le fonctionnement bénévole ne permet pas un travail suivi et une ouverture régulière du Musée au public. La mise en oeuvre de synergies plus importantes avec l'Office de tourisme répondrait sans doute à ces préoccupations permettant un soutien plus important des collectivités locales.

III-3-2-4 - Les autres équipements

La commune de Marchiennes dispose d'une salle des fêtes où sont menées des activités polyvalentes. Elle est aujourd'hui en très mauvais état.

Par ailleurs, jusqu'à une période récente, les habitants de la commune pouvaient bénéficier de projections cinématographiques grâce à un cinéma ambulant. Il serait intéressant pour les habitants de pouvoir de nouveau profiter de ces projections dont la disparition a laissé beaucoup de regrets.

Les autres activités culturelles (musique, danse...) sont réalisées ponctuellement dans des salles non équipées pour cela. Ainsi les équipements communaux à vocation culturelle ne sont-ils pas satisfaisants à plusieurs niveaux. Les habitants de la commune devraient donc bénéficier directement du projet de valorisation grâce à une amélioration de la qualité de ces équipements. Ceux-ci pourraient leur servir de manière quotidienne.

Enfin, il convient de ne pas oublier la base de loisirs des Evoïches qui constitue une ressource non négligeable à valoriser. Initiée par l'aménagement de deux parcours de pêche, elle constitue maintenant un véritable complexe touristique avec restaurant, jeux d'enfants, terrains de sports, base canotage, camping, salle polyvalente, permettant un développement des loisirs supérieur à l'utilisation actuelle.

III-3-2-5 - Les équipements des communes alentours

Aucune des communes du Pays de Marchiennes ne possède un équipement culturel d'envergure s'adressant en priorité aux habitants, et ce faute de moyens financiers. Elles disposent souvent d'une bibliothèque ou plutôt d'un coin lecture (Wandinies, Rieulay, Warlaing, Vred, Tilloy), parfois d'une petite école de musique (Rieulay), d'une salle polyvalente.

Ainsi, plusieurs communes (Vred et Warlaing notamment) ont émis le souhait de favoriser l'intercommunalité pour mettre en place certains équipements culturels tant attendus par les habitants ; aucune commune ne pourrait financer seule un tel projet. Marchiennes pourrait constituer un pôle socioculturel attirant tous les habitants du Pays si elle s'engageait dans cette voie.

III-3-3 - Les associations et les manifestations culturelles

Le tissu associatif est assez dense puisqu'il compte 68 associations. Il constitue un potentiel d'acteurs susceptibles d'avoir des idées, des projets. Les associations s'intéressent surtout au sport, à la chasse, au domaine scolaire, social et aux personnes âgées. Les associations culturelles sont peu nombreuses. Il s'agit de l'Office de Tourisme et des « Amis de Marchiennes ». Dans le reste du Parc, le secteur culturel est lui aussi très peu développé ; c'est la nature qui domine avant tout, avec d'abord l'organisation de randonnées, bien avant la protection et la gestion des milieux.

La culture reste avant tout locale. Elle a du mal à cohabiter avec la culture urbaine proche, même véhiculée par les nombreux habitants qui travaillent ou ont travaillé en ville.

Des exemples de réalisations culturelles existent mais demandent du temps et de la persévérance. La culture se réduit souvent aux manifestations organisées par les associations locales.

Il existe un événement majeur dans l'année :

- Les Cucurbitades

Ce sont les fêtes de la courge et de sorcellerie. Elle ont lieu le premier dimanche du mois d'octobre autour de la place de l'abbaye.

Cet événement est prévu et organisé pendant l'année par deux cents personnes bénévoles de l'Office de tourisme et de l'association.

* Plus de 300 variétés de cucurbitacées sont présentées. Elles sont issues d'une production locale d'une centaine de cultivateurs de Marchiennes. Les graines viennent du monde entier. L'exposition botanique de courges comporte des collections classées et expliquées. Certaines sont en vente, d'autres sont pour la table.

* Des sorcières investissent Marchiennes. Le public est d'ailleurs invité lui aussi à se déguiser. Des compagnies de chanteurs, danseurs et musiciens animent le site.

* Des expositions sont proposées autour de thèmes identitaires, liés au lieu : la peinture de Félix Labisse et l'interprétation des paysages de la plaine de Scarpe et de ses abbayes.

* Des compagnons du Devoir et du Tour de France présentent leurs métiers dans l'ancienne brasserie de l'abbaye.

Cette manifestation connaît un succès particulièrement important ; il attire chaque année plus de 15 000 visiteurs venant des agglomérations urbaines du département, surtout de Lille.

Son entrée est payante pour les plus de 16 ans ; elle coûte 25 F.

Cette fête est en relation thématique avec le Musée de la Sorcellerie de Concessault. Un concours d'écriture de conte est mené entre les élèves des écoles et des collèges des deux communes concernées.

L'événement existe depuis huit ans et commence à interroger sur sa poursuite. Une organisation plus importante et un renouveau des animations seraient nécessaires pour assurer la pérennité de la fête dont la tenue de surcroît pendant une seule journée paraît un gaspillage d'énergie compte tenu de la durée de mise en place et de promotion de l'opération.

- Les autres manifestations

- Les Amis de Marchiennes organisent chaque année une exposition temporaire à l'automne.

- Les autres animations en ville sont presque inexistantes. Deux fêtes foraines ont lieu chaque année en juin et novembre.

III-4 - Les atouts et les faiblesses de Marchiennes

III-4-1 - Les atouts

- Une situation géographique assurant des accès rapides depuis les agglomérations principales de la Région.

- La volonté de structures territoriales de développer le tourisme rural avec un gage de qualité.

- La volonté de développer une structure d'insertion sociale par le patrimoine bâti.

- Une population relativement jeune et dynamique et une population ancienne solidaire.

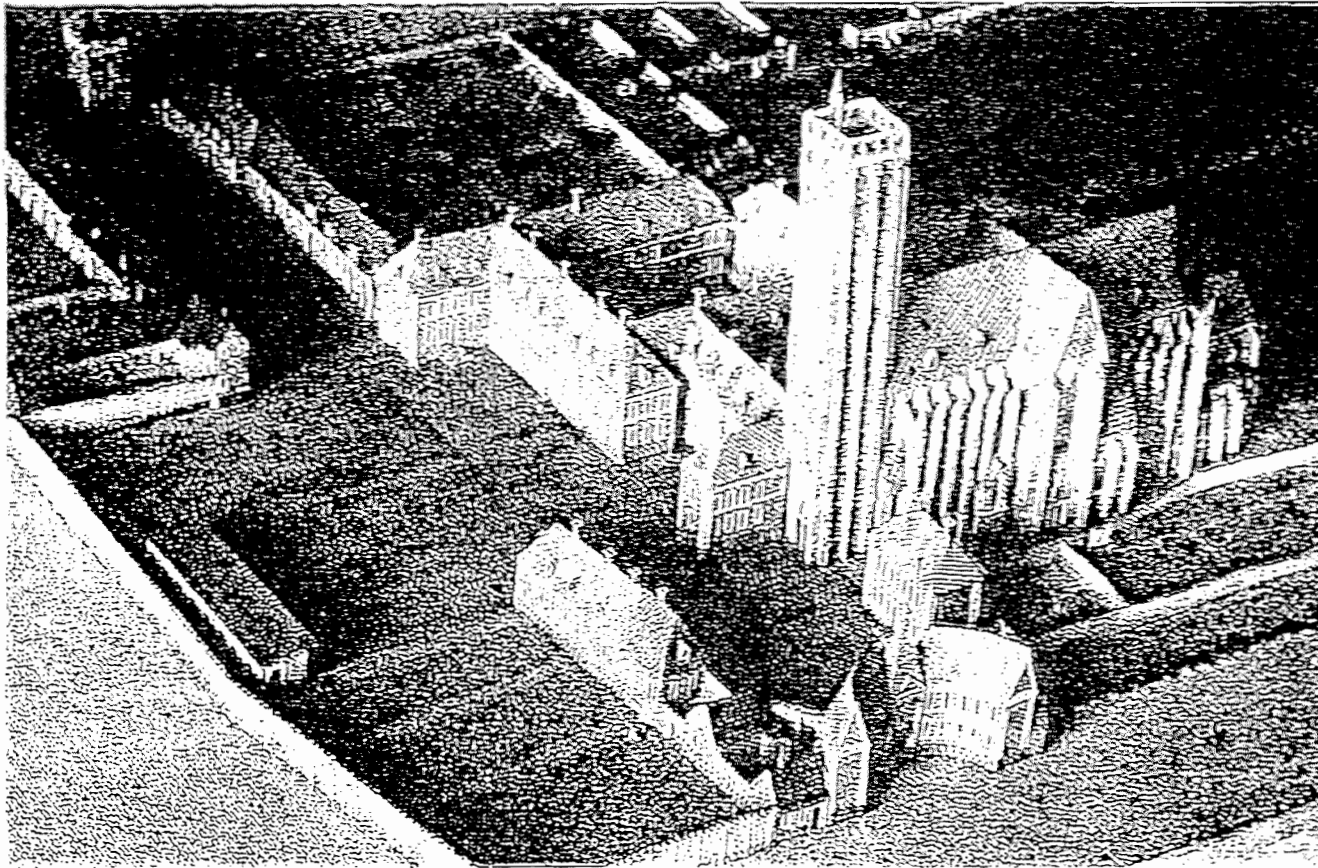
- Un cadre naturel riche et protégé réputé surtout pour son patrimoine naturel au détriment du patrimoine culturel à faire connaître.
- Une histoire riche et mal connue.
- Un tissu associatif dense.
- De nombreux visiteurs attirés par les Cucurbitades.

III-4-2 - Les points faibles

- Un manque de transports en commun désenclavant les populations locales et liant les gares au bourg.
- Un territoire écartelé entre plusieurs zones.
- Une zone fortement touchée par le chômage limitant les ressources et la consommation de loisirs.
- Le risque d'un manque de cohésion sociale entre les habitants autochtones et les néoruraux.
- Un cadre de vie urbain en mauvais état.
- Un manque d'activités et d'animations socioculturelles.
- Le manque de personnes motivées.
- Un manque de professionnels permanents.

III-4-3 - Potentialités

Au delà de la valorisation du patrimoine, que ce soit celui du cadre urbain ou de l'ancienne brasserie, le projet de développement local de Marchiennes, en s'appuyant sur ses atouts, devra s'intéresser plus particulièrement au secteur culturel et à celui de l'emploi. Il conviendra de favoriser le soutien aux personnes en difficultés professionnelles et de développer un équipement culturel de qualité en priorité pour les habitants de Marchiennes et ses communes voisines. Dans ce cadre, la rurbanisation à Marchiennes des employés et cadres moyens de la région Lilloise constitue un enjeu important et fondamental de la vie sociale à développer localement avec les équipements socio culturels nécessaires. Des démarches complémentaires devront aussi être menées. Elles consisteront à améliorer l'état du cadre bâti et la desserte des transports en commun pour accompagner les mouvements précédents.



Plan-relief de l'ancienne abbaye de Marchiennes

IV - L'ECONOMIE TOURISTIQUE DU SECTEUR

IV-1 - L'offre touristique de découverte

IV-1-1 - Le patrimoine architectural

L'identité culturelle du territoire du parc se décline en trois thèmes, trois grands traits de caractère qui ont été forgés par les diverses activités humaines.

- Une identité rurale

L'activité rurale a été menée par les moines, initiateurs dès le VII^e siècle de grands travaux de défrichement et d'assèchement des marécages.

Elle a donné naissance :

- aux abbayes de Saint-Amand, de Marchiennes et de Crespin ;
- aux censes, grandes fermes qui dépendaient autrefois de l'abbaye et maillaient le territoire agricole ;
- à de nombreuses chapelles (Flines-les-Râches, Bouvignies, Marchiennes, Rieulay...)
- à des pigeonniers, symboles de la richesse des propriétaires des fermes (Bouvignies, Marchiennes, Rieulay...).

- Une identité frontalière

Elle est aujourd'hui lisible grâce aux édifices militaires conservés.

Espace stratégique situé à la frange Nord Est de la France et obstacle naturel, le caractère marécageux du secteur, de la plaine de la Scarpe et de l'Escaut connu de nombreuses guerres de défense du Royaume et de la Nation.

Le territoire en porte encore les témoignages dans :

- la ville fortifiée de Condé / l'Escaut, l'un des quatre sites fortifiés du Hainaut ;
- le fort du Mont de Ligne, témoin du conflit entre la France et l'Autriche au XVIII^e siècle ;
- la ligne de blockhaus établie avant la deuxième guerre mondiale.

- Une identité artisanale et industrielle

Elle a été puissamment affirmée après la découverte du charbon au XIXème et XXème siècle. Avant son exploitation, il existait de nombreuses petites entreprises artisanales locales qui transformaient des produits agricoles et sylvicoles : cosséteries, scieries, caisseries, distilleries et brasseries. Une importante production de faïence existait à Saint-Amand-les -Eaux et à Wandinies-Hamage.

Avec la découverte du charbon et de son intérêt économique, le tissu des activités a été bouleversé. L'extraction minière marqua le paysage et la culture du territoire. De nombreux sites d'exploitation, l'urbanisme de la vallée de l'Escaut en témoignent : cités minières, textiles, carreaux de fosse et chevalements.

Au delà de ces caractères identitaires, l'analyse montre que cinq thèmes patrimoniaux peuvent être déclinés sur le territoire du Parc :

- l'eau
- les paysages ruraux
- le monde minéral
- les forêts domaniales
- les abbayes

selon une stratégie mettant en valeur des sites complémentaires pour des pratiques touristiques diversifiées.




IV-1-1-1 - Inventaire des sites et analyse touristique

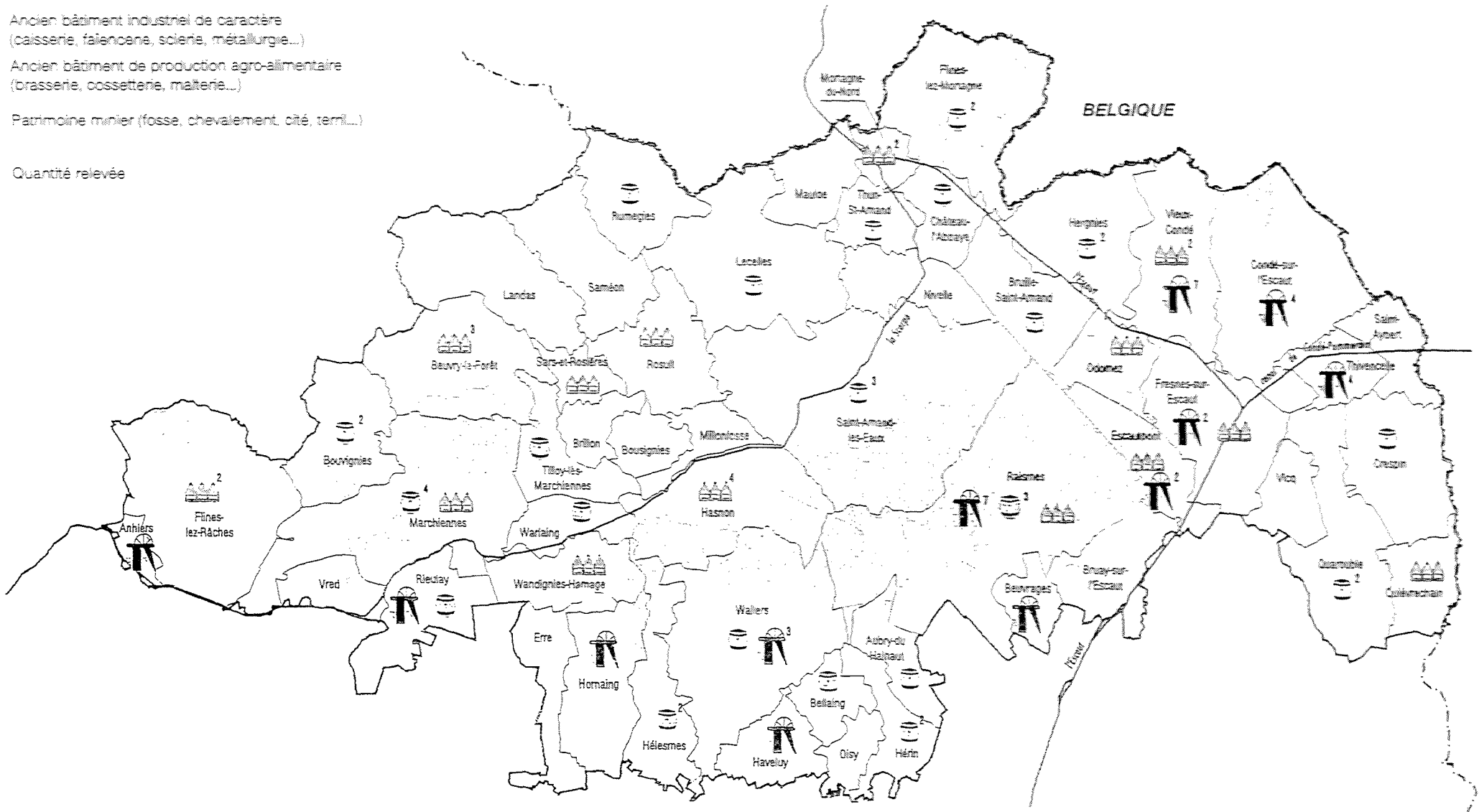
a)- Les sites architecturaux

Le territoire du parc est riche d'un patrimoine architectural disséminé sur toute son étendue. Mais les témoignages importants sont assez peu nombreux du point de vue de la "grande" architecture.

Patrimoine architectural et identité culturelle

Architecture artisanale et industrielle

-  Ancien bâtiment industriel de caractère (caisserie, faïencerie, sciens, métallurgie...)
-  Ancien bâtiment de production agro-alimentaire (brasserie, cosseterie, malterie...)
-  Patrimoine minier (fosse, chevalement, cité, terril...)
- (...) ⁴ Quantité relevée



Patrimoine religieux, civil et militaire	
Anciennes abbayes	3
Chapelles	66
Censes	84
Pigeonniers	4
Châteaux	2
Fortifications et ouvrages militaires	4
Pars et jardins historiques	2

Architecture artisanale et industrielle	
Anciens bâtiments industriels de caractère	22
Anciens bâtiments de production agro-alimentaire	30
Patrimoines miniers	30

La commune de Marchiennes a un patrimoine qui se compose essentiellement :

- des bâtiments de l'ancienne brasserie de l'abbaye
- du pigeonnier de l'ancienne abbaye
- de 2 censes
- de 2 chapelles
- de 4 anciens bâtiments de production agro-alimentaire
- d'1 bâtiment industriel, la tréfilerie

- L'église Sainte-Rictrude de Marchiennes

Elle se trouve le long de la route d'Orchies à Somain. Elle reprend l'emplacement de deux églises paroissiales antérieures. Elle a été construite en 1815 par l'architecte B. Dewarlez ; son aménagement a été poursuivi jusqu'à la fin du XIXème siècle. Vers 1905, lors de la séparation de l'église et de l'Etat, le maire de l'époque a fait inscrire sous sa corniche la devise républicaine "Liberté, Egalité, Fraternité". L'intérieur a été restauré entre 1989 et 1992.

Constituée de grès, de briques et de pierres calcaire, sa forme architecturale très austère est caractéristique de l'art néoclassique du début du XIX^{ème} siècle. Par contraste, son intérieur est très décoré, grâce à la volonté de l'architecte-décorateur Maillard en 1864. L'église est l'une des deux seules oeuvres encore existantes de l'architecte Dewalez. Elle sert de référence pour la diffusion du néoclassicisme rural. Elle a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1992.

- Condé-sur-l'Escaut

C'est une ville fortifiée par une enceinte médiévale et bastionnée ensuite par Vauban. Avec Orchies, Saint-Amand et Valenciennes, elle fait partie des quatre sites de défense du Hainaut intégrés au « Pré carré » de Vauban.

- Animations

Le Syndicat d'Initiative de la ville organise des visites guidées autour de l'enceinte, des fortifications, de l'église, de l'hôtel de ville et des hôtels particuliers.

- Horaires et jours d'ouverture

Pour les individuels, ces visites ont lieu les premier et le troisième Dimanche du mois, entre mai et septembre. Pour les groupes, elles sont proposées en semaine sur réservation.

- Tarifs

Adulte et enfant de plus de 12 ans : 15 F par personne, gratuité pour les moins de 12 ans.

b) - Les musées et les centres thématiques du Parc Naturel et de ses environs

• Les musées

- Le Musée de la Tour abbatiale de Saint-Amand-les-Eaux

Cette tour est un monument prestigieux protégé au titre des Monuments Historiques. Datant du XVIII^{ème} siècle, elle forme un porche et comporte un carillon célèbre, vestige de l'une des plus illustres abbayes de Flandres.

Deux types d'exposition y sont présentées :

- l'exposition temporaire au rez-de-chaussée,

- le premier étage accueille l'exposition permanente qui comprend : une collection de plus de 350 faïences amandines du XVIII^{ème} siècle, principalement issues de deux manufactures (Desmoutiers et Fauquez), des céramiques contemporaines, des peintures et sculptures du XVI au XVIII^{ème} siècle, ainsi que divers documents évoquant l'abbaye.

- Horaires et jours d'ouverture

* Du 1/04 - 30/09 : Tous les jours, sauf le mardi :

10 H - 12 H 30 / 14 H - 17 H

Samedi, Dimanche, jours fériés : 10 H - 12 H 30 / 15 H - 18 H

* Du 01/10/ - 30/03 : Tous les jours sauf mardi :

10 H - 12 H 30 / 14 H - 17 H

- Tarifs

Adulte : 10 F

Enfant (moins de 14 ans) : 5 F

Groupe (plus de 20 personnes) : 5 F

Gratuité pour les étudiants et les chômeurs

- Animations

Des visites guidées sont organisées pour les adultes et les scolaires sur réservation.

- Nombre d'entrées

6120 en 1997, contre 7136 en 1990.

- Le Musée d'Histoire Locale de Marchiennes

Ce Musée ne possède pas, on l'a vu plus haut, de véritable organisation ni de présentation muséographique récente.

- Horaires et jours d'ouverture

Le Musée est ouvert ponctuellement de Mars à Novembre, le Dimanche de 10 H 30 à 12 H 30 ou l'après-midi en semaine et le Dimanche sur réservation.

- L'entrée est gratuite

- Nombre d'entrées : 1520 personnes en 1997.

Le public se compose surtout de groupes de scolaires.

- Le Colombier de Bouvignies

Cet ancien pigeonnier restauré présente des documents et des objets anciens consacrés à la colombophilie, et ce sans véritable équipement muséographique malgré un projet important soutenu par le PNR ces dernières années.

Aucune ouverture régulière n'est assurée. Des visites sont organisées pour les groupes et les scolaires en semaine et sur réservation.

Le nombre des visiteurs est très restreint : 20 en 1996.

• Les centres thématiques

- La Maison du Terril à Rieulay

Elle est située dans une ferme ancienne qui a été reconstruite avec les matériaux d'origine. Elle jouxte une ancienne fosse minière et un terril, ainsi que la base de loisirs de la commune.

Elle constitue le point d'accueil du syndicat d'initiative et propose des expositions :

* L'exposition permanente est consacrée à la mémoire des terrils : leur reconversion, leur requalification, leur protection et leur valorisation. Elle bénéficie d'un équipement muséographique récent (1996), d'une vitrine interactive qui résume les différentes étapes de la découverte du charbon à la requalification des sites, d'un montage audiovisuel conçu sur le principe d'un jeu des Sept Familles. Ce type de présentation est dynamique ; elle manque toutefois d'un discours plus riche.

* Une exposition temporaire plus traditionnelle sur panneaux est présentée à l'accueil.

* Dans le bâtiment, des salles peuvent assurer d'autres activités comme des conférences et des ateliers pratiques.

- Horaires et jours d'ouverture

En basse saison : samedi-dimanche : 14 h - 18 h

En haute saison : mercredi-samedi-dimanche : 14 h - 19 h.

- Animations

Une visite guidée d'une heure présente : la maison du Terril, l'observatoire, le terril et la base de loisirs.

Les animations pour les scolaires sont faites uniquement par Objectif Nature.

- Tarifs

Adulte : 10 F

Enfant : 5 F

Groupe : 300 F

L'exposition temporaire est gratuite.

La location de la salle de conférence est de 500 F/jour.

- Le Public

Ce sont surtout des scolaires, à savoir 1 400 pour Objectif Nature ; les individuels sont peu nombreux, soit 5 000 personnes.

Ce centre thématique renseigne aussi sur les événements et les activités possibles sur les différents terrils de la région. Il est aussi présenté comme un complément du Centre historique minier de Lewarde, le site le plus fréquenté à proximité de Marchiennes.

- Le Centre Historique Minier de Lewarde

Installé sur le carreau de l'ancienne fosse Delloye, sur un site de huit hectares, ce musée contrôlé s'intéresse à trois siècles d'histoire de la mine dans le Nord-Pas-de-Calais. Il présente des reconstitutions de scènes dans la mine. Des expositions permanentes ou temporaires complètent la découverte du travail et de la vie des employés des mines ; la durée de la visite est d'environ 1 h 30.

- Animations

C'est un musée particulier : après un déplacement en train, les visites sont guidées pendant 2 h par d'anciens mineurs qui emmènent les touristes à l'intérieur même d'une mine reconstituée.

Pour les groupes de scolaires, le centre propose une présentation adaptée, des dossiers pédagogiques et un restaurant scolaire. Le projet de nouvelles animations pour les enfants est en cours.

Pour les étrangers, il propose un audioguidage en anglais, en allemand et en néerlandais.

- Horaires et jours d'ouverture

Pour les individuels :

. de novembre à février : lun. -sam. 13 H - 17 H , dim. 10 H - 17 H

. de mars à octobre : tous les jours, 9 H - 17 H 30, nocturne le week-end en juillet et août.

Pour les groupes adultes :

toute l'année dès 8 H du matin sur réservation.

- Tarifs

Pour les individuels :

. Haute saison : tarif normal 62 F, tarif réduit 31 F

. Basse saison : tarif normal 54 F, tarif réduit 27 F

Pour les groupes :

Adultes, en haute saison 56 F ; en basse saison 48 F.

Scolaires, en haute saison 30 F ; en basse saison 22 F.

- Autres équipements

- un restaurant-brasserie avec spécialités régionales et aire de pique-nique

- une boutique - buvette

- une aire de stationnement

- une salle de réunion

- les archives des houillères accessibles sur rendez-vous.

- 130 000 visiteurs se déplacent en moyenne sur le site chaque année.

- Le Site minier de Wallers-Arenberg

Il se trouve sur le site même où subsiste l'ensemble architectural du tournage du film « Germinal ».

Les visites sont commentées par d'anciens mineurs. Elles s'effectuent pour des groupes de 10 personnes au minimum.

- Horaires et jours d'ouverture

Pour les groupes, à la demande

Pour les individuels, le jeudi 9 H - 11 H

- Tarifs

15 F par adulte, 10 F par enfant

- Animations complémentaires

L'association du site propose aussi des circuits de promenade à pied, à cheval, en voiture ou en VTT vers la Mare à Goriaux, la Trouée d'Arenberg, le Mémorial dédié aux mineurs et le train touristique du Hainaut.

- La Maison de la Forêt à Raismes - Sabatier

Le centre est proche du Terril de Sabatier, le plus haut du Valenciennois à 103 mètres d'altitude. Il occupe un édifice très contemporain construit pour l'occasion.

L'exposition permanente, restreinte à une seule salle, s'intéresse à la vie de la forêt : l'histoire et le passé minier du site pour comprendre sa physiologie actuelle, la faune, la flore, et les techniques de gestion forestière. Elle présente des vitrines contenant des objets de la nature, que l'on peut observer de manière ludique (loupes...). Elle est complétée par un spectacle audiovisuel projeté sur un mur. Il n'y a pas véritablement de discours pour le public ; celui-ci est apporté par les animations.

- Les autres équipements

Une salle polyvalente reçoit les conférences, les projections et les expositions temporaires. Celles-ci sont renouvelées fréquemment et traitent de sujets variés (les corons, les animaux de la forêt, le goût...).

- Horaires et jours d'ouverture

Fermeture annuelle de la fin des vacances de la Toussaint jusqu'au premier jour des vacances de Février.

Pour les individuels : le mercredi 14h - 18h ; les dimanche et jours fériés 14h30 - 18h30. Tous les après-midi durant les vacances scolaires

Pour les groupes : tous les jours sur réservation.

- Le public

Il est surtout composé de scolaires ; ce sont 12 000 entrées sur les 19 000 entrées au total. Ce sont des visiteurs locaux.

- Tarifs

Pour les individuels :

Adulte : 15 F

Enfant de moins de 15 ans : 10 F ou 5 F si il est accompagné de deux adultes.

Pour les scolaires : 360 F pour la visite et l'animation d'une classe de 20 enfants.

- Les animations

Pour les scolaires (maternelle, primaire, secondaire) : des forfaits découverte à la journée ou 1/2 journée, comprenant une visite de la maison avec une animation encadrée et l'accès à la vidéothèque.

A tous les publics sont proposées des sorties nature (ballades nocturnes, découverte du terroir, des fleurs...).

Autour de la Maison de la Forêt, afin de partir à la découverte de la forêt et de la base de loisirs de Raismes, des circuits pédestres, équestres et Vélo Tout Terrain ont été aménagés.

IV-1-1-2 - Analyse de l'environnement touristique

• Localisation sur le territoire et accessibilité

Le Parc Naturel dispose d'un petit patrimoine architectural réparti sur l'ensemble de son territoire. Ces vestiges sont les témoignages intéressants du passé historique et économique de ce secteur ; ils sont voués à disparaître s'ils ne sont pas valorisés rapidement.

Toutes les communes du Parc ont un accès facile depuis les agglomérations urbaines alentour.






A l'intérieur même du Parc, rares sont les sites et les musées qui forment de véritables pôles touristiques. Il sont principalement situés sur la moitié Est du Parc à Saint-Amand-les-Eaux, Raismes et Condé-sur-l'Escaut.

Saint-Amand et Condé sont deux communes marquées par un cadre architectural d'envergure, Saint-Amand étant une ville thermale et Condé une ville fortifiée. La Maison de Raismes est, elle, située en forêt, à proximité d'un terroir et d'une base de loisirs, comme la plupart des équipements récents du Parc (Mare à Goriaux...).

Architecture religieuse, civile et militaire

-  Ancienne abbaye
-  Chapelle
-  Cense
-  Pigeonnier
-  Château
-  Fortification et ouvrage militaire
-  Parc et jardin historique
- (...) 4 Quantité relevée



-  Limite du Parc
-  Frontière
-  Limite de commune
-  Massif forestier
-  Cours d'eau principal



La circulation des visiteurs à l'intérieur du Parc s'étend moins vers l'ouest du parc et Marchiennes. Cette partie manque d'un pôle touristique qui attirerait les touristes dans cette zone et encouragerait par ailleurs la découverte des sites moins importants aux alentours.

La commune de Marchiennes a une position stratégique pour devenir ce pôle touristique. Située dans la partie ouest du Parc, elle serait positionnée sur l'axe de découverte du Parc de l'Est, très fréquenté, vers l'Ouest, plus "urbanisé".

• L'ouverture des sites

Les sites touristiques tenus par des bénévoles, majoritaires dans le secteur, ne s'ouvrent au public que sur réservation ou durant des plages horaires très restreintes dans la semaine.

La quasi totalité des autres équipements sont accessibles en principe toute l'année. Ils font parfois une courte interruption hors saison. Leurs horaires varient selon la période de l'année. En basse saison (du 01/10 au 30/03), ils sont principalement ouverts deux ou trois jours, pour une demi-journée à chaque fois le plus souvent. En haute saison, leurs permanences sont de trois jours en moyenne.

Mais en pratique, beaucoup de sites sont fermés hors saison et un touriste souhaitant visiter plusieurs sites le même jour rencontre d'importantes difficultés en dehors de l'été.

• Les tarifs

Les droits d'entrée aux sites sont généralement compris entre 5 et 15 F, à savoir 15 ou 10 F pour les adultes ; 10 ou 5 F, voire la gratuité pour les enfants.

Ces tarifs assez bas sont très en dessous des moyennes nationales qui sont elles à 25-30 F. Cela s'explique surtout par le fait qu'ils s'adressent à des publics locaux, souvent défavorisés socialement et qui n'ont pas l'habitude de payer leurs activités de loisirs.

Un site touristique reste en marge : le centre historique minier de Lewarde. Il propose des prix d'entrée très élevés, supérieurs aux moyennes nationales, en haute et basse saison (62 F pour les adultes et 31 F pour les enfants). Cet équipement peut pratiquer de tels tarifs puisqu'il s'agit d'un site "phare" attirant des touristes d'au delà de la région.

• Les thématiques exposées

Les équipements proposent une thématique essentiellement centrée sur le cadre naturel (la mine et la forêt) et son histoire récente. Les sites plus culturels sont presque inexistant hors St-Amand alors que le territoire a disposé d'une histoire souvent prestigieuse, notamment grâce à ses abbayes.

• Les types de visites et d'animation sur les sites

La visite libre est la plus fréquente. Toutefois des visites guidées sont proposées sur demande aux groupes, rarement aux individuels. Dans le cas des sites miniers, à chaque fois le parcours est guidé et accompagné par d'anciens employés des Charbonnages de France. Pour l'instant, seule la Maison de la Forêt propose de nombreuses animations pour les enfants.

IV-1-2 - Le tourisme de nature

Le parc comporte des sites naturels protégés d'importance, d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Le patrimoine naturel du Parc, riche et diversifié constitue un atout indéniable pour le tourisme.

Le Parc Naturel Plaine de Scarpe Escaut est réputé avant tout pour son tourisme de nature.

Ce type de tourisme peut s'effectuer dans plusieurs cadres :

- une découverte individuelle ou en famille.
- une découverte en groupe pour les scolaires ; des animations sont organisées par diverses structures.
- des visites guidées proposées par des professionnels de l'Office National des Forêts, du Parc Naturel ou d'associations "les Pieds Verts" notamment, toute l'année, en semaine et en week-end. Parfois, ces visites sont payantes.

Les scolaires de la région Nord-Pas-de-Calais bénéficient de formations et d'animations particulières sur leur environnement naturel.

Inventaires du patrimoine naturel : ZNIEFF, ZICO, et inventaires Parc

Zones Naturelles d'Intérêt Écologique,
Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

ZNIEFF type 1

(secteur d'intérêt biologique remarquable)

- Zones humides
- Milieu aquatique
- Milieu forestier
- Pelouses acidoclines
- Autres milieux (surtout pelouses mésoxéophiles)

ZNIEFF type 2

(grand ensemble naturel)

- Zones humides

Zone d'importance pour la
Conservation des Oiseaux

- ZICO

Inventaires Parc

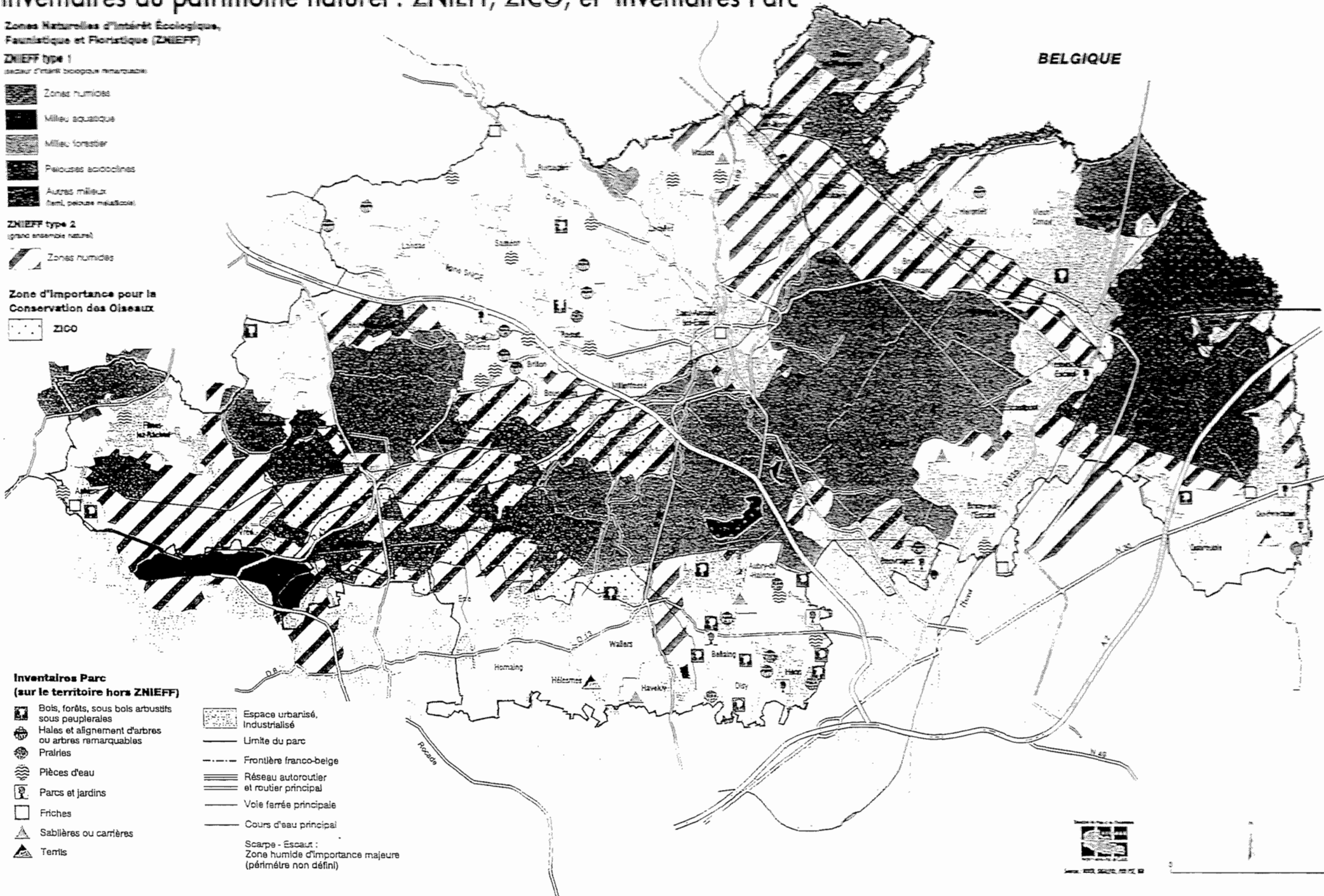
(sur le territoire hors ZNIEFF)

- Bois, forêts, sous bois arbustifs sous peupleraies
- Haies et alignement d'arbres ou arbres remarquables
- Prairies
- Pièces d'eau
- Parcs et jardins
- Friches
- Sablières ou carrières
- Terils

- Espace urbanisé, industrialisé
- Limite du parc
- Frontière franco-belge
- Réseau autoroutier et routier principal
- Voie ferrée principale
- Cours d'eau principal

Scarpe - Escourt :
Zone humide d'importance majeure
(périmétre non défini)

BELGIQUE



5 km

- Les programmes régionaux d'éducation à l'environnement en milieu scolaire

Ils ont pour objectif d'offrir au plus grand nombre de jeunes de la région les meilleures conditions d'accès à des prestations éducatives de qualité sur l'environnement. Ainsi, des outils et des actions sont développées depuis de nombreuses années dans le cadre des activités scolaires et parascolaires, comme le Cahier des enfants et le réseau des Clubs Nat'. Une vingtaine de communes ont au moins un club.

- Objectif Nature

C'est une opération unique d'éducation relative à l'environnement. Elle a été conçue en 1987 par Espace Naturel Régional, l'Education Nationale et la Caisse d'Épargne de Valenciennes. Les animations sont assurées par l'ENR et sont financées par la Caisse d'Épargne.

Elles sont proposées aux scolaires des arrondissements de Douai, Valenciennes, d'Avesnes et de Cambrai, soit 20 000 enfants par an.

Elles consistent en une animation nature sur le terrain. Elles ont pour but de permettre une meilleure connaissance et un meilleur respect du territoire du Parc.

Ces opérations peuvent constituer un frein pour le développement des activités payantes. Si les scolaires bénéficient de prestations gratuites pendant l'année, les familles auront certainement des difficultés à choisir des activités payantes. Le projet de Marchiennes devra proposer des animations bien particulières qui motiveront une entrée payante.

- La randonnée

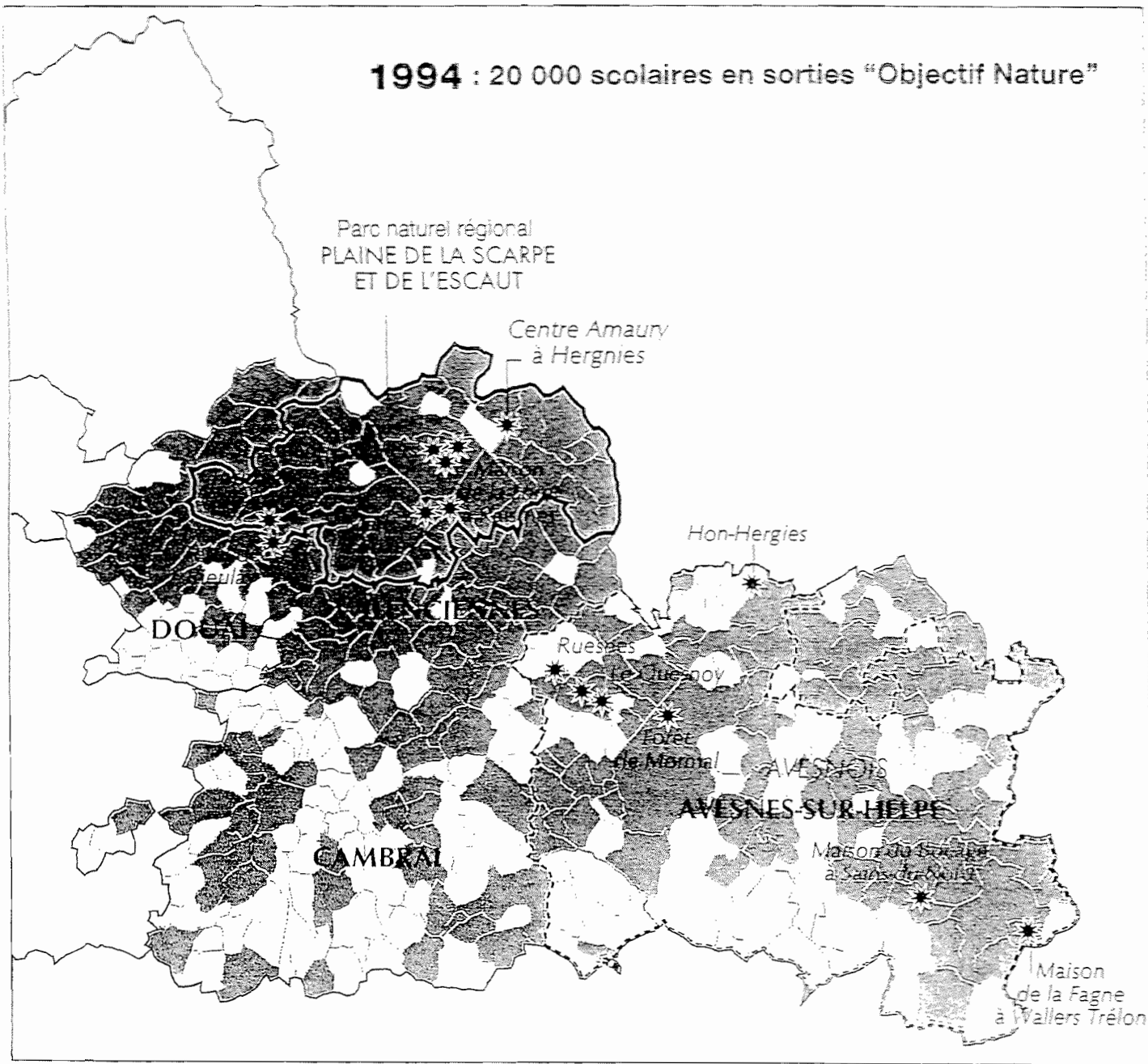
Le Parc est couvert par un réseau d'itinéraires de randonnées de 450 km. Il est balisé pour les promenades à pieds (une douzaine de circuits de 2,5 à 15 km), à vélo (8 circuits de 4,5 à 30 km) et à cheval.

La forêt de Marchiennes a un sentier pédestre de 4 km, des pistes cavalières de 8 km, un sentier de grande randonnée et des aires de pique-nique.

Les circuits sont assez bien valorisés. Les fiches d'informations historiques et géographiques, des différents circuits, éditées par l'Espace Naturel Régional, sont en vente. Certains itinéraires, du Conseil Général du Nord ou d'associations sont quant à eux distribués gratuitement aux visiteurs.






Education a l'environnement : sorties "Objectif Nature"

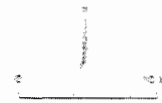
1994 : 20 000 scolaires en sorties "Objectif Nature"



Partenariat :

Educational nationale, Caisse d'épargne des pays du Hainaut,
Espace naturel régional et Associations Nature

-  Site d'animation pédagogique accueillant "Objectif Nature"
-  Communes dont au moins une école a bénéficié d'une sortie "Objectif Nature"
-  Limites de Parc Naturel Régional
-  Limites des projets de parc
-  Limites d'arrondissement
- DOUAI Arrondissement concerné par "Objectif Nature"



Un parcours de santé vient d'être mis en place sur la Forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers par l'Office National des Forêts.

- Le tourisme fluvial

Le Nord - Pas-de-Calais qui est une contrée de canaux et de rivières, possède 680 km de voies navigables, aménagées et équipées pour accueillir les plaisanciers. Des infrastructures d'accueil ont été conçues pour répondre à leurs besoins. Les communes du Parc Naturel de la Scarpe situées le long de ces cours d'eau sont dotées d'haltes ou de relais fluviaux qui permettent de s'arrêter et de découvrir le patrimoine. La halte de Marchiennes longe la place de l'Abreuvoir, mais son utilisation touristique est très restreinte.

Dans le cadre du programme européen INTEREG, la région Nord-Pas-de-Calais s'est engagée à développer ce type de tourisme. Ainsi, l'ensemble du réseau fluvial devra à terme être requalifié grâce à la transformation des chemins de halage en sentiers pédestres, équestres et cyclistes, au confortement des berges et à l'amélioration de la qualité de l'eau. Cette requalification est en cours à Marchiennes. Des promenades en bateau sont déjà proposées sur la Scarpe et passent par Marchiennes.

- Les bases de loisirs

Le parc comporte 4 bases de loisirs : à Condé sur l'Escaut, Hergnies-Vieux Condé, Raismes et Riculay.

Les deux principales sont la Base de loisirs de l'Etoile de la Princesse à Raismes et le centre d'animation et d'étude des milieux d'Amaury à Hergnies. Elles proposent des sports nautiques et de plein-air, des animations pour les enfants. La base des Evoïches à Marchiennes est un outil particulier à traiter à part.

- La pêche

A côté de ces bases polyvalentes, il existe de nombreux plans d'eau répartis sur l'ensemble du parc. Ils sont parfois accessibles gratuitement au public ; souvent, ces étangs sont privés et appartiennent à des comités d'entreprise.

IV-1-3 - Le tourisme technique

- Les Cafés Poitou à Marchiennes

L'entreprise des Cafés Poitou propose en 1/2 h la visite de la torréfaction artisanale des cafés. Sont présentés les lieux de stockage, les particularités des cafés, la torréfaction lente, le conditionnement, et ce avant la dégustation des boissons préparées devant le touriste. Une cassette vidéo est présentée aux enfants.

Les visites guidées, qui se font uniquement sur rendez-vous, sont gratuites. Elles peuvent être menées conjointement à celle du Musée d'Histoire locale de Marchiennes.

2 600 visiteurs sont venus en 1997, contre 6 000 en 1995.

- La Brasserie des Amis Réunis à Saint-Amand-les-Eaux

Elle est située dans les bâtiments des anciens abattoirs de la commune. Elle est née grâce à l'association Germinal. Présidée par Gérard Depardieu, elle est issue de la volonté de Claude Berri de favoriser la création d'emplois et d'activités dans la région Nord-Pas-de-Calais. Ainsi, l'association a aidé la création de l'entreprise privée des Amis Réunis, grâce à un prêt sans garantie en 1997.

Six permanents font fonctionner cette structure. La brasserie propose des bières de type fermentée en bouteille. Celles-ci ont leur créneau parmi les grandes bières. Elles sont diffusées régionalement et nationalement, notamment grâce à des sous-traitances menées avec les grandes surfaces (Carrefour).

La visite touristique de la brasserie est assez développée. Une centaine de bus sont venus l'an passé ; mais la brasserie ne possède malheureusement pas encore les meilleurs aménagements pour les recevoir. La mise en place d'un bar est prévue pour remédier à cela.

- D'autres entreprises proposent une découverte de leurs activités sur réservation :

La Société des Eaux Minérales de Saint-Amand-les-Eaux. Elle propose la démonstration de l'embouteillage de l'eau.

L'atelier de décoration de porcelaine Royal Décor.

Le tourisme technique n'est pas encore très développé dans le secteur du Parc, alors qu'il s'agit d'un domaine qui intéresse de plus en plus le public. Le projet de Marchiennes pourrait éventuellement toucher ce type de touristes.

IV-1-4 - Les produits touristiques

Marchiennes est intégrée à plusieurs circuits :

- Le circuit d'Elpret

D'une longueur de 17 km et d'une durée de 2 h, il part de la Place Gambetta ou des Evoïches à Marchiennes et emmène le visiteur surtout en forêt.

- Le circuit de l'abbaye

D'une distance de 10 km et d'une durée de 2h30, il longe la Scarpe et se poursuit en forêt.

- Abbaye et forêt de Marchiennes (de 7 à 10 km)

D'une longueur de 7 ou 10 km pour une durée d'1h45 ou 2h30, il reprend le même itinéraire que le circuit de l'abbaye.

- Le circuit des oiseaux

En 9 km, il part des Evoïches, longe le Pré des Nonnettes et mène dans la partie des marais à l'ouest de Marchiennes.

- La route des Colombiers

D'une durée d'1h30 et d'une distance de 40 km, cette route relie le colombier de Bouvignies, de Marchiennes, de Rieulay, de Wandinies-Hamage et d'Hyverchies (commune d'Hasnon).

Un dépliant accompagne ce circuit. Il explique l'histoire de ce type de bâtiment et informe sur les particularités des divers colombiers rencontrés.

- La croisière sur la Scarpe

Une croisière a été organisée par le Cercle Historique du Val de Scarpe en avril 1998.

Elle proposait de faire visiter en bateau le patrimoine de la plaine de Scarpe à des visiteurs venant de Douai. Les étapes se sont faites à : Râches, Anhiers, Lallaing, Germignies, Pecquencourt, Anchin, Marchiennes, Wandinies-Hamage, Warlaing, Hasnon et Saint-Amand. Plusieurs animateurs assurent les commentaires des sites. La visite a duré toute la journée. Le repas de midi était prévu en navigation.

Ainsi apparaît-il au delà de ces descriptifs « théoriques », la quasi absence de produits touristiques mis en place et vendus par des circuits professionnels dans le Parc. Compte tenu du réel intérêt des richesses du secteur, il apparaît que cela est dû surtout à l'absence de porteurs de projets, compétents et permanents.

IV-2 - La situation des hébergements

IV-2-1 - Les chambres d'hôtes

Dans le Parc, 28 personnes peuvent être accueillies en chambre d'hôte de 2 ou 3 épis.

Les possibilités :

- **A Tilloy-les-Marchiennes** : 7 personnes en chambre de 2 épis
- **A Lecelles** : 4 personnes en chambre de 3 épis
- **A Maulde** : 7 personnes en chambre de 2 épis
- **A Vieux-Condé** : 10 personnes en chambre de 3 épis

IV-2-2 - Les hôtels

Il n'existe que trois hôtels dans le parc.

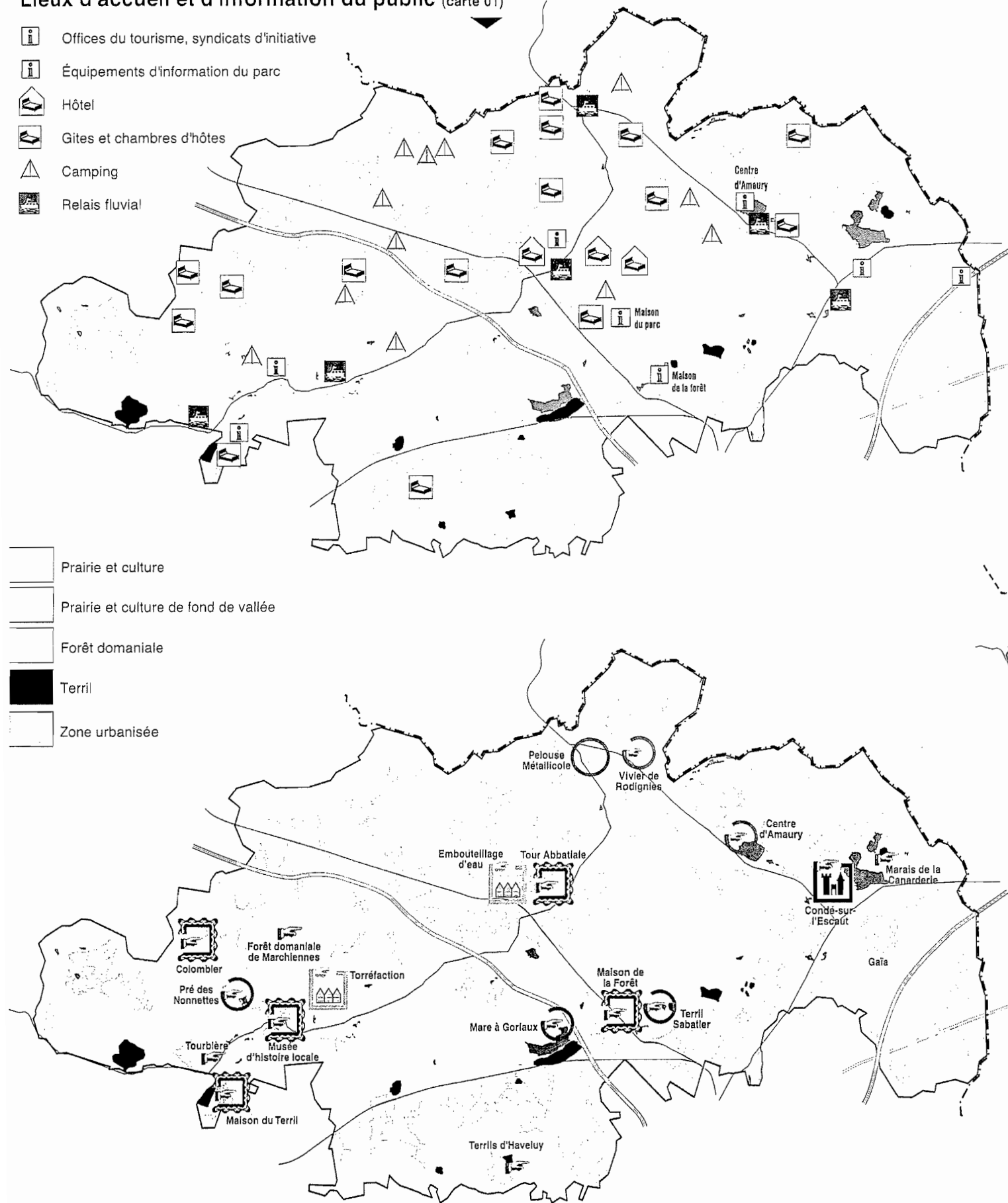
Les possibilités :

- **A Saint-Amand-les-Eaux** :
Le Grand Hôtel de l'Abbaye : 2 étoiles, 11 chambres
Le Kursaal : une étoile, 6 chambres.
- **A Marchiennes** :
L'hôtel de l'Abbaye, place Gambetta. : 8 chambres

Accueil du public et découverte du patrimoine en 1996

Lieux d'accueil et d'information du public (carte 01)

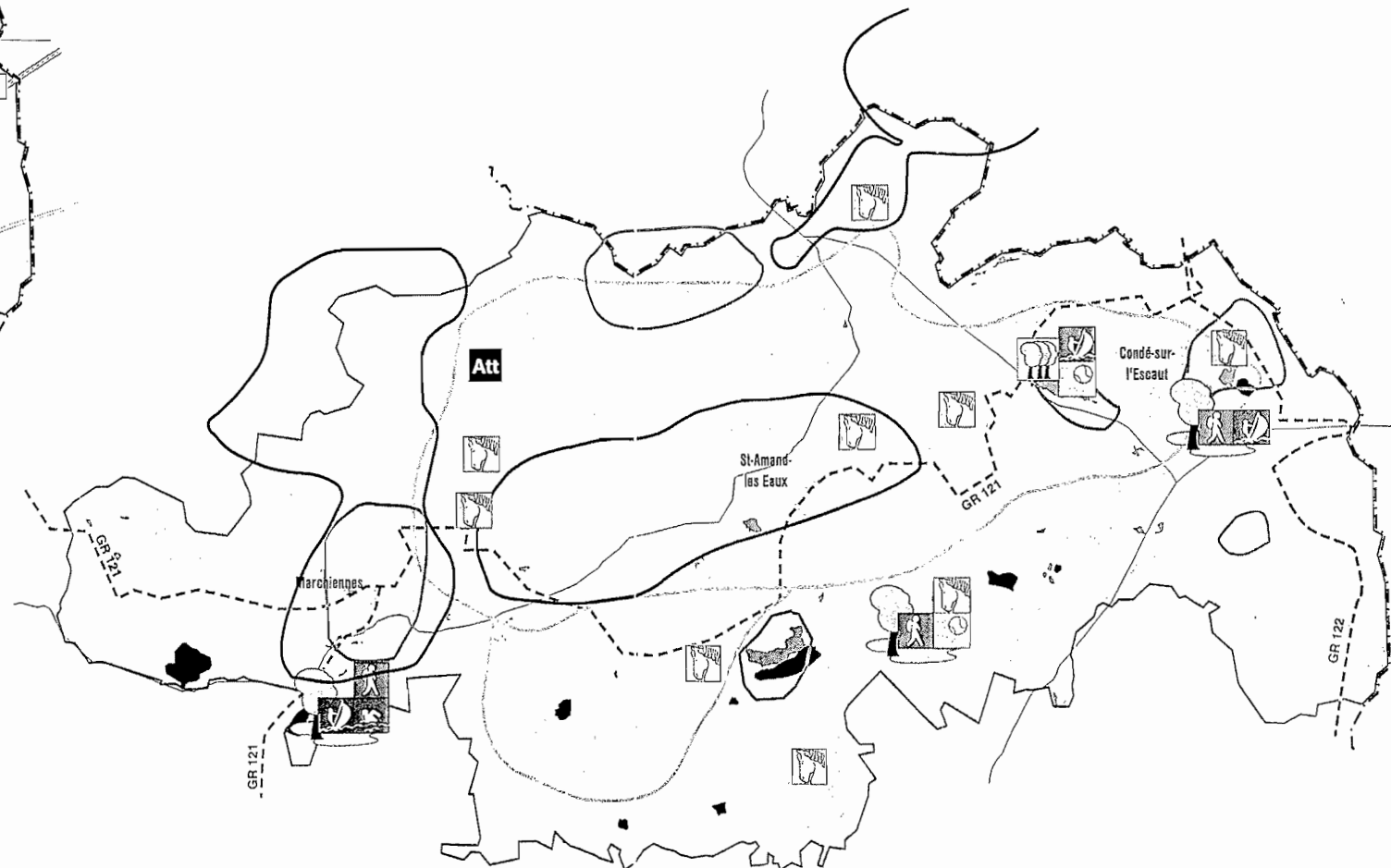
- Offices du tourisme, syndicats d'initiative
- Équipements d'information du parc
- Hôtel
- Gîtes et chambres d'hôtes
- Camping
- Relais fluvial



- Prairie et culture
- Prairie et culture de fond de vallée
- Forêt domaniale
- Terril
- Zone urbanisée

Activités de pleine nature (carte 03)

- Centre d'animation et d'étude des milieux naturels
- Bases de loisirs
- Baignade
- Activités nautiques
- Sentiers de promenade
- Jeux de plein air
- Centres équestres
- Attelage
- GR 121
- GR 122
- Chemins de promenade à pied
- Chemins de promenade à cheval
- Chemins de promenade à vélo

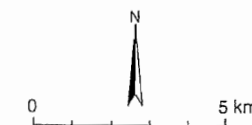


Sites de découverte du patrimoine (carte 02)

- A/ Sites naturels :**
 - Visites guidées et équipement de découverte individuelle
 - Visites guidées
 - Équipement de découverte individuelle
- B/ Sites architecturaux :**
 - Musées et équipements muséographiques avec visites guidées
 - Musées et équipements muséographiques en projet
 - Visites guidées de ville
- C/ Visites guidées d'entreprises :**
 - Visites guidées d'entreprises



Sources : PNR PSE, Relais des Gîtes de France, Conseil Général du Nord, SIGALEO, IGH



IV-2-3 - Les gîtes ruraux et meublés de tourisme

22 gîtes sont répartis sur l'ensemble du Parc.

- **A Bouvignies** : 4 gîtes de France
 - 1 gîte de 5 personnes, 2 épis
 - 1 gîte de 4 personnes, 2 épis
 - 1 gîte de 4 personnes, 2 épis
 - 1 gîte de 5 personnes, 3 épis

- **A Bruille-Saint-Amand** : 1 gîte de France
 - 1 gîte de 6 personnes, 2 épis

- **A Château-l'Abbaye** : 2 gîtes de France
 - 2 gîtes de 5 personnes, 3 épis

- **A Flines-les-Râches** : 1 gîte de France
 - 1 gîte de 4 personnes, 3 épis

- **A Millonfosse** : 2 gîtes
 - 2 gîtes de 2 personnes, 2 étoiles

- **A Nivelles** : 3 gîtes de France
 - 2 gîtes de 5 personnes, 2 épis
 - 1 gîte de 5 personnes, 2 épis

- **A Rieulay** : 5 gîtes de France
 - 1 gîte de 6 personnes, 2 épis
 - 2 gîtes de 6-8 personnes, 3 épis
 - 1 gîte de 2 personnes, 3 épis
 - 1 gîte de 4 personnes, 3 épis

- **A Tilloy-les-Marchiennes** : 1 gîte de France
 - 1 gîte de 4 personnes, 2 épis

- **A Vieux-Condé** : 3 gîtes dont 2 gîtes de France
 - 2 gîtes de 4 personnes, 3 épis
 - 1 gîte

IV-2-4 - Les hébergements pour groupes

Ces hébergements s'adressent surtout aux groupes déjà formés.

Les possibilités :

- **A Anzin** : 1 auberge de jeunesse
40 lits en dortoir
- **A Maulde-Lecelles** : 2 gîtes de France
1 gîte de 25 personnes, 2 épis
1 gîte de 19 personnes, 2 épis
- **A Saint-Amand** : 1 gîte de France
1 gîte de 22 personnes, 2 épis

IV-2-5 - Les campings-caravanings

7 campings sont ouverts dans le Parc.

Les possibilités :

- **A Flines-les-Mortagne**
2 étoiles
- **Aux Evoïches, à Marchiennes**
3 étoiles

Il est ouvert du 01/03 au 01/12.

Ce camping est en régie municipale.

120 emplacements sont disponibles. Il est possible d'ajouter 30 caravanes de plus au fond du camping sans avoir à construire de nouveaux sanitaires. Le gérant souhaiterait créer 6 nouveaux emplacements en dur.

Un restaurant jouxte le camping.

- **A Odomez**
2 étoiles, 45 emplacements.
- **A Rumegies**
2 étoiles, 50 emplacements.
- **A Saint-Amand-les-Eaux**
4 étoiles
- **A Saméon**
3 étoiles, 81 emplacements.
- **A Tilloy-les-Marchiennes**
Camping à la ferme, 3 épis

L'état de l'hôtellerie est ainsi particulièrement catastrophique dans le Parc, y compris dans la station thermale. Campings et gîtes paraissent répondre à la demande, avec une évolution naturelle positive. L'accueil de groupes, adultes et enfants, pose, lui, de réels problèmes qu'il conviendrait de résoudre dans une synergie public/privé.

Il existe en effet une demande pour la création de nouveaux hébergements dans le Parc et en particulier à Marchiennes. Cependant, il faut tenir compte du fait que les touristes actuels de la région vont à 61 % dans leur famille et 14 % en résidence secondaire. Ainsi, les trois quarts des hébergements qu'ils utilisent ne sont pas marchands.

Plus généralement, cet état des hébergements touristiques ne permet pas de considérer que le développement de séjours touristiques d'envergure est actuellement possible dans le parc.

IV-3 - La fréquentation et les clientèles

IV-3-1 - La fréquentation

IV-3-1-1 - La fréquentation des sites de la région Nord/Pas de Calais

Nombre de visiteurs	Nombres de sites
0 - 1 000	64
1 000 - 10 000	165
10 000 - 20 000	48
20 000 - 50 000	33
50 000 - 100 000	19
100 000 - 500 000	30
500 000 - 1 000 000	6
+ de 1 000 000	4

Les sites touristiques du Nord-Pas-de-Calais (sites culturels, sportifs, nature et loisirs, manifestations) sont majoritairement fréquentés par moins de 40 000 visiteurs par an ; 310 sites sur 374 sont dans ce cas là. Les deux tiers d'entre-eux n'attirent que 1 000 à 20 000 visiteurs. Ce sont les manifestations, les casinos et les bases de loisirs ou sportives qui remportent le plus de succès ; les sites culturels sont beaucoup moins fréquentés, ne dépassant que très rarement 50 000 visiteurs... La plupart d'entre eux font même partie des moins de 10 000 visiteurs/an.

Ainsi doit-on considérer que l'économie culturelle est dans le domaine du tourisme de découverte quasi inexistante dans la région. Toutes les études montrent en effet qu'un site ne peut autofinancer son fonctionnement à moins de 50 000 visiteurs/an et qu'il n'amortit ses investissements qu'à partir de 120 000 visiteurs/an...

"Les différents types de sites touristiques et culturels de la Région"

Musées contrôlés	33
Autres musées	82
Moulins	18
Châteaux	16
Fortifications, églises	28
Autres équipements culturels et patrimoniaux	34
Total	211

La Région est riche d'un patrimoine culturel valorisé par des équipements touristiques ; il y a plus de 200 sites. Plus de la moitié d'entre-eux possèdent des aménagements de type muséal.

Plus des trois-quarts de ces sites sont fréquentés par moins de 20 000 visiteurs chaque année.

Durant la saison estivale (mai-septembre), les dix premiers sites ou musées fréquentés étaient en 1997 :

- Nausicaa, le Centre National de la mer à Boulogne-sur-Mer
531 335 visiteurs
- Le Palais des Beaux Arts de Lille
223 992 visiteurs
- Le centre historique minier de Lewarde
126 469 visiteurs

- La Coupole, centre d'histoire de la guerre, Helfaut (Audomarois)
121 042 visiteurs
- Le Musée d'Art Moderne de Villeneuve-d'Asq
98 911 visiteurs
- Le Musée d'Histoire Naturelle et Géologique de Lille
88 910 visiteurs
- Le Musée de l'Hospice Comtesse à Lille
75 773 visiteurs
- Le Musée des Beaux Arts de Valenciennes
60 655 visiteurs
- Le monastère de Belval, Troisvieux (Artois)
57 100 visiteurs
- Le Musée Fourmies-Trelon (Avesnois)
54 478 visiteurs

Tous présentent des particularités : grands musées urbains, centres thématiques lourdement capitalisés, sites de réputation ancienne, qui ne sont pas dues au hasard. Les conditions pour qu'un nouveau site les rejoigne seront donc très difficiles à mettre en oeuvre.

IV-3-1-2 - La fréquentation des sites aux environs de Marchiennes en 1997

- Le Centre Historique Minier de Lewarde
126 469 visiteurs (le nombre de visiteurs est en légère baisse ; 134 173 sont venus en 1996)
- La Maison de la Forêt, Raismes-Sabatier
19 380 visiteurs, dont 7 000 payants environ.
- La Tour Abbatiale de Saint-Amand-les-Eaux
6 120 visiteurs (ce nombre est en baisse ; il y avait 8 993 visiteurs en 1990)
- Condé l'Escaut
3530 visiteurs (ce nombre est en hausse)
- Les Cafés Poitou, Marchiennes
2 600 visiteurs (ce nombre est en baisse ; il y avait 3 000 touristes en 1996)
- Musée d'Histoire Locale, Marchiennes
1 520 visiteurs (ce nombre est en hausse ; il y en avait 1480 en 1996)

Ces sites à vocation patrimoniale situés dans le Parc Naturel de la Plaine de Scarpe ont souvent de faibles fréquentations touristiques. Seul, le Centre de Lewarde s'en détache compte-tenu de son importance régionale.

Or, la fréquentation générale du Parc est très importante : elle semble s'élever à plus de 4 000 000 de visiteurs par an, la forêt de Marchiennes recevant, elle, plus de 110 000 personnes. Ces visiteurs sont principalement attirés par le tourisme de nature gratuit et les bases de loisirs.

Pour l'instant, les visiteurs fréquentent peu de sites culturels. Ne serait-il pas possible de récupérer la clientèle qui vient pour la nature et lui montrer que ces sites recèlent aussi de riches intérêts culturels ?

IV-3-2 - La clientèle actuelle

IV-3-2-1 - La clientèle française

Le Nord-Pas-de-Calais a un marché potentiel de 45 millions d'habitants à moins de 250 Km en France et dans les pays limitrophes.

Le Nord-Pas-de-Calais est au 5ème rang pour les courts séjours derrière l'Île de France, Rhône-Alpes, la Corse-Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Alsace. Il est au 11ème rang pour les longs séjours.

- La provenance géographique

Chaque année, la région accueille 8 millions de touristes dont la plupart sont du Nord-Pas-de-Calais ou du bassin parisien. Dans le Nord, les premiers touristes sont parisiens (30,5 %). Les étrangers viennent essentiellement de la Grande Bretagne et de la Belgique.

- Les différents types de tourisme

- *Le tourisme de vacances*

Il est concentré sur les mois de juillet et d'août. La population régionale est concernée à 20 % par ce type de tourisme. La durée du séjour est de 7 à 15 jours. Le Nord et le Pas-de-Calais se répartissent à part égale le nombre de touristes.

- *Le tourisme de courts séjours et de week-ends*

Il intéresse en priorité les habitants des régions limitrophes, mais aussi les Britanniques, les Belges ou les Allemands.

- *Le tourisme de loisirs de proximité*

Il suppose des déplacements de courte distance et de durée réduite à destination des équipements de loisirs périurbains (forêts, plans d'eau...) répartis sur l'ensemble du territoire. Il concerne les gens de la région de manière presque exclusive.

- *Le tourisme d'affaires*

Il concerne un touriste sur dix. Ce dernier pourra revenir dans d'autres circonstances.

- *Le tourisme de passage*

128 millions de passages sont enregistrés chaque année aux frontières de la région. Ce sont des visiteurs potentiels.

- L'âge

La plupart des visiteurs sont âgés de 18 à 49 ans (65,3 %). Les plus de 60 ans représentent une part de 19,4 %.

- Les catégories socioprofessionnelles

Cadres	16,3 %
Commerçants	1,9 %
Ouvriers	17 %
Agriculteur	1,10 %
Employés	11,9 %
Inactifs	34,4 %

Le tourisme est surtout le fait des inactifs, disposant de beaucoup de temps mais de peu de ressources à affecter à des activités.

- Les destinations

33 % des touristes choisissent la campagne ; 38 % la ville et 27 % la mer.

- L'image de la région

Elle repose sur une qualité de l'accueil, un patrimoine riche, des paysages variés. Pour ceux qui ne sont pas clients, cette région est l'antithèse d'une zone touristique ; les a priori sont négatifs.

- Les motifs

Les motifs principaux sont les promenades et les visites en famille ou entre amis (60 %) à l'occasion de vacances.

A titre d'exemple, au camping de Marchiennes, à 90 % le public vient ici en résidence secondaire ; il loue un emplacement à l'année. Les touristes de passage sont très peu nombreux (moins de 10 %). Ils viennent visiter la région lilloise et le Centre de Lewarde ou s'arrêtent sur la route qui les emmène vers Paris et le sud de la France.

Le public vient pour se reposer, mais demande des activités gratuites pour les enfants.

- "Les activités"

promenade	21 %
visite de monuments et musées	5,7 %
gastronomie	3 %
actions culturelles	2,4 %
vélo	1,7 %
baignade	6 %
randonnée	1 %
chasse, pêche	2,6 %
parc de loisirs	1 %

- La nature des publics

Les groupes constituent 24 % de la clientèle totale. Ce sont des scolaires, des enfants des centres aérés, des personnes âgées et des membres des comités d'entreprise.

IV-3-2-2 - La clientèle parisienne

Les parisiens représentent 30,5 % de la clientèle régionale. L'étude de cette clientèle est particulièrement intéressante. Ces personnes sont celles qui partent le plus souvent ; elles représentent 25 % des courts séjours en France.

Les principaux visiteurs sont les personnes aisées, les inactifs et les retraités.

Ils recherchent la variété des activités.

Leur destination préférée est la campagne dans un rayon de 1 à 2 heures de route.

Ils sont assez jeunes : 35 ans en moyenne.

Ils viennent en famille (78,9 %) et aussi pour des raisons professionnelles.

Ils prennent connaissance des équipements par bouche à oreille (60 %).

Dans le Nord, ils recherchent plus les sites à vocation culturelle (12 % des pratiques) et la randonnée (10 % des pratiques). 15 % de l'intérêt culturel s'oriente vers le patrimoine secondaire.

Un visiteur sur deux est inactif, mais il attend une augmentation des activités.

IV-3-2-3 - La clientèle étrangère

Le Nord-Pas-de-Calais est la première destination des étrangers au nord de Paris avec l'Alsace. La part des étrangers est de 14 %.

Britanniques	56 %
Belges	30 %
Néerlandais	3,8 %
Allemands	2,9 %

Leur choix se porte surtout sur le secteur culturel.

Musées classés contrôlés	7 %
Autres musées	2 %
Autres équipements culturels et patrimoniaux	32 %
Divers loisirs et nature	23 %
Plans d'eau et parcs récréatifs	19 %

IV-3-2-4 - La clientèle locale

Il n'existe pas de statistiques particulières sur la clientèle de Marchiennes. Cependant, nous avons pu la caractériser grâce à l'Office de Tourisme et des études tant sur la clientèle du Parc Naturel Régional que sur la fréquentation de la forêt et de la base de loisirs.

- La nature des publics

Dans le Parc, la moitié des visites se font en famille ou accompagnées d'une personne. Les autres s'adressent aux groupes de scolaires, du Troisième Age, de centre aérés et de comités d'entreprise.

A Marchiennes, viennent surtout les groupes d'enfants et de personnes âgées (anciens des PTT, gendarmerie...). Quatre groupes qui s'étaient renseignés à l'Office de Tourisme, sont venus visiter Marchiennes au cours des mois de juillet et d'août 1998.

- Les catégories socioprofessionnelles

Elles sont ouvrières, en professions intermédiaires ou au chômage. Elles disposent de peu de revenus.

- Les origines géographiques

Dans le Parc, les visiteurs sont surtout des populations locales (entre 22 et 51 % selon les sites) ou régionales (entre 39 et 70 % selon les sites).

Les touristes des agglomérations sont attirés par deux pôles. Le premier comporte des visiteurs habitant à proximité des sites, comme Valenciennes et Anzin notamment... Le second attire des populations provenant de la communauté urbaine de Lille. Marchiennes fait partie de ce second pôle.

La population extra-régionale est quasi inexistante ; elle ne représente que 2 ou 3 % de l'ensemble des touristes.

- Dans tous les cas, les visiteurs utilisent la voiture pour se déplacer.

- La durée des séjours

Dans le Parc comme à Marchiennes, le court séjour d'une demi-journée ou d'une journée est de rigueur. Les week-ends et les séjours de plus de deux jours sont presque inexistants. D'après une étude du Parc, un séjour de deux jours proposé en forfait pourrait intéresser une catégorie de personnes s'il ne dépasse pas 500 F, ce qui est à la limite de l'intérêt économique.

- Les motifs des séjours

Dans le Parc, le visiteur vient essentiellement pour profiter de la nature, avec ses espaces protégés et son authenticité. En famille, il pique-nique, se détend, se promène ou pratique des activités pendant deux-trois heures dans une base de loisirs.

A Marchiennes, il vient surtout pour les sentiers pédestres et les sorties de l'Office de Tourisme le dimanche.

- L'exemple de la forêt de Marchiennes

La forêt de Marchiennes, l'une des principales du Nord, reçoit près de 300 000 visiteurs/an sur 800 hectares, soit une densité moyenne de 360 visiteurs/ha. Celle-ci est en fait bien plus élevée compte tenu de la fréquentation que d'une partie du massif forestier, avec les problèmes de gestion forestière inhérents à ces loisirs.

Cette fréquentation concerne surtout les dimanches et les week-ends, avec un pic maximum le dimanche vers 17 h. Les visiteurs viennent d'abord au printemps (36 %) puis l'été (30 %), l'automne (19 %), l'hiver enfin (15 %). L'origine des visiteurs concerne à 92 % le département du Nord, dont Lille 23 %, Douai 16 %, Denain 14 %, Valenciennes 7 %, St-Amand 3 %.

69 % des visiteurs de la forêt de Marchiennes habitent à moins de 20 mn de la forêt, et 25 % entre 20 et 30 mn.

La fréquentation type est une "famille élargie" de 3 à 6 personnes surtout.

82 % des visiteurs viennent en voiture, 13 % en deux roues. La durée de la visite est pour les 2/3 des visiteurs inférieure à 4 h, soit une demi-journée.

Les activités pratiquées ne sont en général pas liées à la forêt. La promenade seule concerne 75 % des visiteurs, associée au repas, à la détente, à l'oxygénation. En cas de durée supérieure à la demi-journée, le pique-nique et les jeux de boules, de ballon, complètent l'activité. Les pratiques sportives (footing, équitation, vélo cross) ne concernent que 10 % des visiteurs, seulement le matin, avec des CSP plus élevées (professions libérales, cadres urbains) que l'après-midi, plus populaire.

La demande des visiteurs concerne une forêt aseptisée avec plus de parkings, d'aires de pique-nique, de tables et bancs avec poubelles, et l'absence de ronces et chemins boueux. La connaissance de la forêt n'apparaît ainsi quasiment pas dans les enquêtes...

Ainsi moins la forêt est-elle naturelle, plus reçoit-elle de publics.

Par comparaison avec les autres forêts, on doit noter que celle de Marchiennes est caractéristique d'un parc urbain très fréquenté l'été par des publics ne partant pas en vacances où la demande d'aménagement est supérieure aux forêts les plus éloignées des villes qui gardent un intérêt, et un public, naturalistes.

Globalement, on doit considérer les caractères ci-dessus comme représentatifs de la majorité des clientèles actuelles de Marchiennes que l'on doit prendre en compte dans le projet.

IV-4 - Bilan de la situation touristique

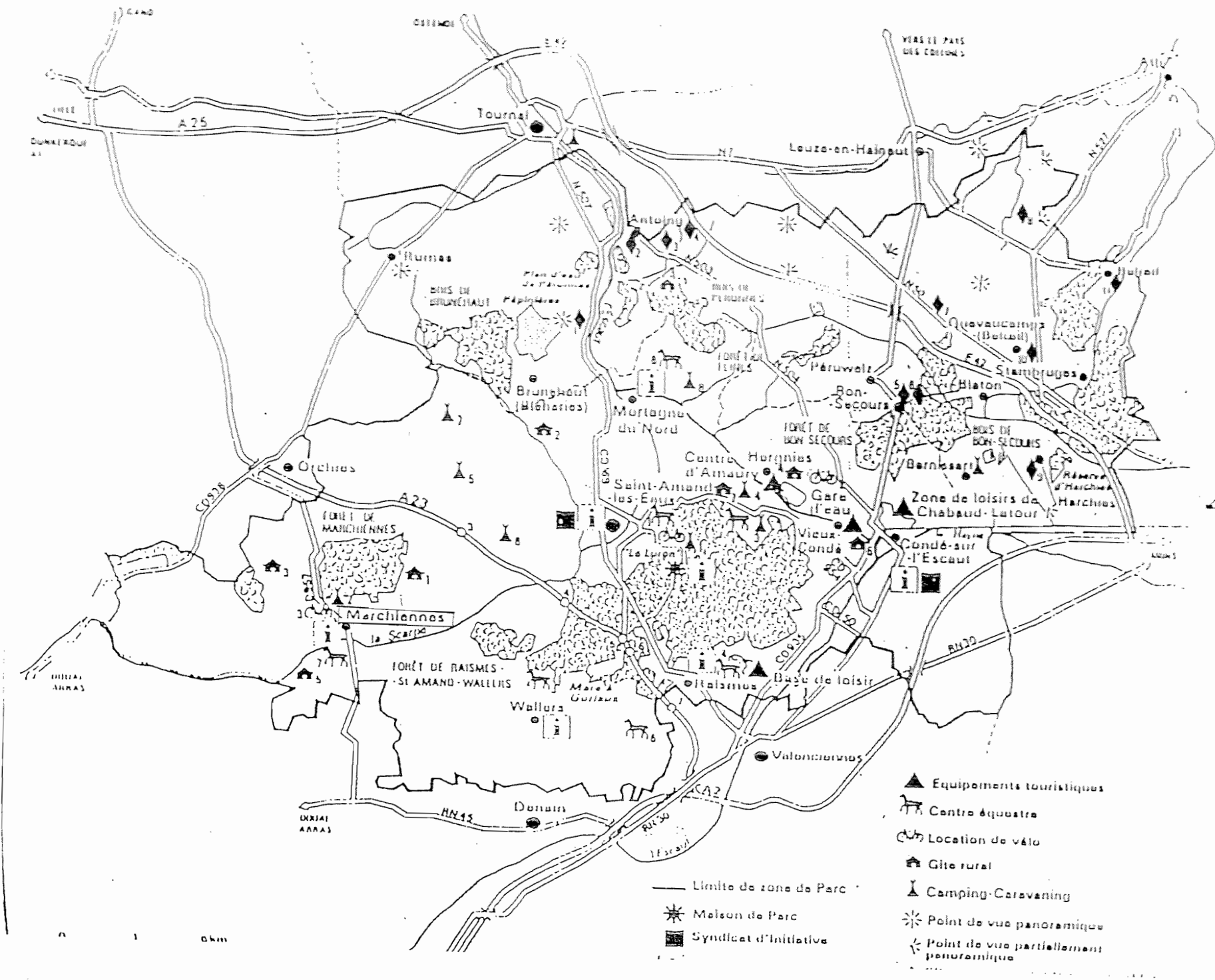
IV-4-1 - Les atouts

- Un riche patrimoine culturel et naturel.
- Une valorisation du patrimoine naturel
- Un patrimoine architectural qui est encore préservé.
- Une situation géographique privilégiée.
- Une image d'authenticité.
- De nombreux touristes s'attachent à cette région. Les Parisiens notamment pourraient devenir une nouvelle clientèle de Marchiennes.

IV-4-2 - Les contraintes

- Le territoire du Parc a encore peu de culture touristique. La demande touristique existe depuis environ cinq années. Il n'y a pas de véritables touristes.
- Le visiteur est attiré par la plaine de Scarpe pour sa nature.
- Il est dans une logique de consommateur de nature plus que de service et de culture.

Carte touristique
du Parc Naturel Régional de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut (F)
et du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut (B)



- Les équipements existants très utilisés sont souvent gratuits. Les touristes prêts à payer des entrées viennent de l'extérieur du Parc.
- De faibles retombées économiques, de faibles dépenses.
- Pour trouver des équipements culturels, le visiteur va plutôt se tourner vers ceux des agglomérations très proches.
- Il n'existe pas d'intercommunalité forte pour le tourisme.
- Le cadre de vie est à rénover.
- Un manque d'animation et d'activités culturelles.
- La faible ouverture des sites.
- L'absence quasi totale de démarches d'interprétation et de techniques muséographiques de pointe.
- L'absence quasi totale de porteurs de projet et de professionnels compétents.
- L'absence d'hébergements touristiques structurant permettant de développer des séjours touristiques d'envergure.

IV-4-3 - Les potentialités

- Malgré ses nombreux points faibles, Marchiennes possède un certain nombre d'atouts d'importance.
- En développant un nouveau projet, les visiteurs seront sans doute amenés à rester plus longtemps.
- Il conviendra toutefois de ne pas être trop ambitieux sur le projet et de le destiner avant tout aux habitants du Parc. Par la suite, si le Parc acquiert une dimension plus touristique, il sera temps de développer des projets strictement culturels.
- Le tourisme est une activité créatrice d'emplois (elle est placée au niveau des trois premières activités économiques régionales).

Néanmoins, dans l'esprit de la charte du Parc et de nombreuses études successives, il convient d'insister sur le fait que le Parc se doit d'abord d'offrir des espaces récréatifs à la population régionale qui souvent « n'a pas les moyens de quitter la région pendant la belle saison ». Ainsi, « c'est en termes de loisirs de proximité quasi quotidiens et d'accueil pour la détente hebdomadaire que doit se concevoir d'abord l'aménagement touristique du Nord » et plus particulièrement celui du PNR.

Dans ce cadre, le tourisme à Marchiennes doit « promouvoir les conditions d'un développement local endogène » de manière à être en harmonie avec les besoins, et les capacités, du territoire. C'est ainsi en application de ces principes fondamentaux que la valorisation de l'abbaye de Marchiennes doit prendre place.

IV-4-4 - Les projets touristiques dans le Parc et les alentours

Plusieurs autres projets touristiques existent autour de Marchiennes avec des caractéristiques que l'on doit prendre en compte pour le projet de l'ancienne abbaye.

- Les sites

Un certain nombre de projets sont menés actuellement dans le département et les environs.

- La Maison de la Chicorée à Orchies.
- La valorisation des souterrains à Tournai.

- Le Mesuroscope (musée de la mesure) et Gaïa (le conservatoire du patrimoine rural) sont deux projets qui ont été récemment abandonnés. Ces projets d'équipements touristiques qui demandaient d'importants budgets étaient de type très "marketing".

Ils montrent la limite dans le secteur des investissements compte tenu de l'absence de porteurs de projets professionnalisés et d'une ambiance plus sociale qu'économique.

- L'Abbaye de Vaucelles.

En complément des restaurations, le plan de l'église va être tracé dans ses jardins grâce à des graminées. Ce projet préfigure d'autres interventions sur le thème des abbayes dans le Nord, qu'il convient de suivre avec attention pour définir le projet de Marchiennes.

- Le prieuré de Wandinies - Hamage

Dans cette commune voisine de Marchiennes subsiste aujourd'hui les vestiges d'une abbaye fondée au VIIe siècle et disparue à la fin du IXe siècle. Il s'agit certainement de la plus ancienne fondation monastique du Nord de la France, de la Belgique et des Pays-Bas.

Chaque année, des fouilles sont menées sur le site pour mettre à jour ses vestiges. Ce sont des fouilles bénévoles pendant l'été ou des chantiers d'insertion professionnelle encadrés par l'association Arkéos.

Il est prévu l'aménagement d'un dépôt de fouilles dans le bâtiment du XVIII^e siècle qui vient d'être racheté et est en cours de restauration. Il constituera une annexe du musée archéologique de Douai et conservera les vestiges trouvés dans le Pays de Marchiennes.

Dans la chapelle qui sera reconstruite, une salle de présentation au public sera aménagée. Elle proposera sur 100 m² et grâce à des panneaux et des maquettes une exposition sur l'abbaye d'Hamage dans le cadre des abbayes de la Scarpe. Les murs de la chapelle laisseront apparaître les éléments architecturaux.

L'aménagement des bâtiments et les fouilles seront terminés respectivement en 2001 et en 2005.

- Les musées de la bière

Plusieurs musées de la bière, privés et publics, sont en cours de conceptualisation dans le département, occupant ainsi très largement cette thématique régionale jusqu'alors un peu délaissée. Le Musée de Bethunes doit ainsi avec l'aide de l'État et de la Région constituer le centre identitaire de cette importante activité régionale grâce à l'acquisition récente d'importantes collections. Un projet privé de mise en valeur de brasseries industrielles est aussi en train d'être mis en oeuvre, sans parler des expositions intégrées dans des microbrasseries.

Dans un autre domaine, plus proche de Marchiennes, on doit noter :

- Le Circuit des Sorcières à Bouvignies

Afin de valoriser le territoire de Bouvignies, le Parc Naturel Régional, des associations et le Conseil Général ont prévu la création du Circuit des Sorcières.

Il se découvrira grâce aux pistes cyclables et de randonnées créées pour l'occasion. Ce circuit de découverte aura des objectifs pédagogiques. Seront évoqués et expliqués l'histoire locale de l'époque des sorcières, les bases de la botanique, les usages et les dangers des plantes utilitaires et médicinales, ainsi que les rapports entretenus entre l'Homme et la nature. Il sera accompagné d'un mini-guide d'explications.

L'absence de projet touristique structurant dans le Parc, et ce à l'opposé de ce que l'on trouve dans la plupart des autres PNR, est significatif de la situation locale où l'économie touristique peine à trouver sa place, ce que l'échec des grands dossiers (Gaïa...) a confirmé. Il convient donc de mener une réflexion plus mesurée et adaptée au milieu local pour réussir la valorisation du site de Marchiennes.

V - VERS UN CONCEPT DE VALORISATION

V-1 - Diagnostic territorial du projet

Parmi les principales forces et faiblesses de l'environnement territorial du projet, à prendre en compte dans la réflexion, on peut retenir :

V-1-1 - Au niveau du territoire

- Un accès routier facile dans une région urbanisée bien désenclavée.
- Une synergie, si ce n'est une marque, Parc Naturel Régional, porteuse auprès des clientèles.
- Un environnement riche et une histoire significative dont il reste un patrimoine intéressant bien que très dégradé.
- Une structuration intercommunale complexe avec la superposition de différents niveaux et des pôles d'attractions opposés.
- Une collaboration intercommunale finalement réduite au delà des apparences, malgré l'existence d'une Association du Pays de Marchiennes à revitaliser.
- Une ambiance générale passive, avec l'absence de porteurs de projets et de dynamisme des acteurs locaux, dans un territoire plus habitué à l'assistance qu'au développement.
- Un besoin d'insertion supérieur aux besoins de formation.
- Un niveau de consommation bas, notamment dans le domaine de la culture et des loisirs.
- Une "rurbanisation" très importante qui modifie l'aménagement de l'espace et le comportement des populations : ruraux attachés d'abord à la solidarité et à la tradition d'un côté, ex-urbains plus individualistes et consommateurs potentiels de l'autre.

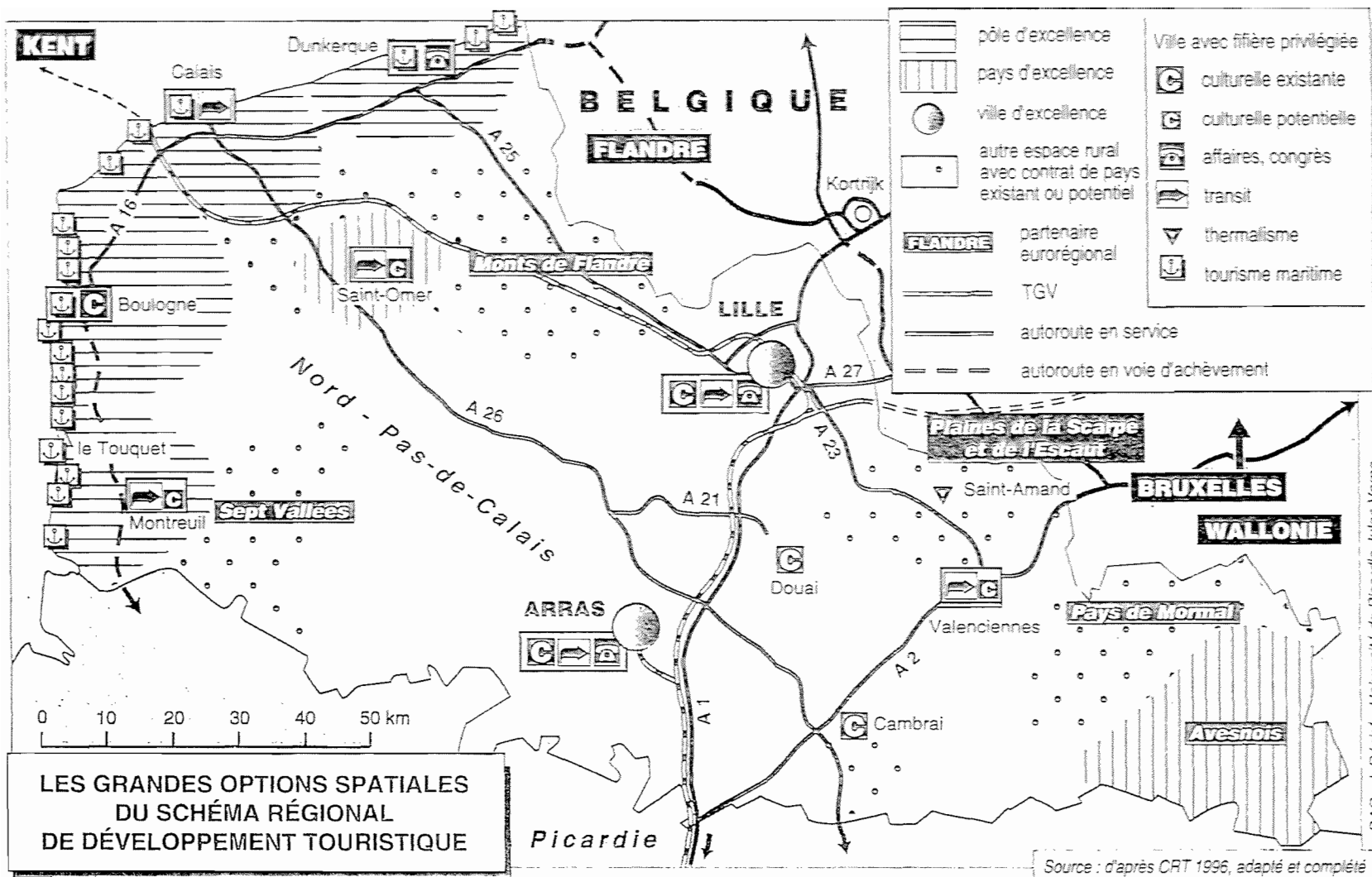


Figure 7. 2 : Les grandes options spatiales du schéma régional de développement touristique

V-1-2 - Au niveau socioculturel

- La proximité de villes disposant d'infrastructures culturelles de qualité, mais un faible déplacement vers cette offre.
- L'absence d'équipements culturels de proximité professionnalisés et de référents qualitatifs sur le plan artistique.
- Une demande de consommation locale d'ex-urbains non satisfaite faute d'équipements et "d'artistes".
- Un tissu associatif dense, mais peu de pratiques artistiques individuelles et des locaux en général inadaptés.
- Des politiques de l'enfance importantes, mais peu culturelles.
- Un événement phare, les Cucurbitades, dont l'avenir reste à inventer, mais qui a déjà créé une véritable patrimonialisation du thème à pérenniser et décliner toute l'année.

V-1-3 - Au niveau touristique

- Un cadre institutionnel dynamique proposant des soutiens importants au niveau de la région et du département.
- L'absence quasi totale d'une économie touristique classique. Pas de produits vendables, ni vendus, sauf exceptions.
- L'échec des projets structurants d'envergure (Gaïa, Mesuroscope...) et un avenir non assuré pour Lewarde.
- Des hébergements touristiques quasi inexistantes hors les gîtes et campings, utilisés en résidences secondaires.
- Des sites peu ou pas aménagés, et finalement peu ouverts au public, hors quelques exceptions comme les Maisons de la Forêt et du Terril, d'intérêt malgré tout local.
- Une offre d'éducation à l'environnement réputée, mais pas d'équivalent sur le patrimoine historique.
- Une forte fréquentation de loisirs périurbains gratuits, concernant surtout la forêt et la pêche, et l'absence quasi totale de clientèles extérieures à la région.

- Une organisation touristique en cours de structuration avec les OTSI, mais une professionnalisation et un pôle de compétences quasi inexistant.

V-1-4 - D'où en conclusions

- Un territoire à dynamiser autant avec des porteurs de projets et une ingénierie de développement, qu'à partir d'équipements.
- La nécessité de disposer de pôles structurants identitaires catalysant les forces et répondant de manière intégrée aux faiblesses dispersées.
- L'affirmation claire du rôle de Parc Central Urbain du PNR et la réponse aux besoins des populations urbaines voisines.
- La prise en compte de la rurbanisation avec l'urgence de répondre aux besoins socioculturels des nouvelles populations tout en accompagnant le développement des populations traditionnelles.
- L'absence quasi totale d'économie touristique et l'échec de projets structurants décalés par rapport aux besoins immédiats des populations locales : le secteur est encore en phase d'aménagement du territoire par les loisirs, loin de l'économie touristique marchande.
- La nécessité de mettre en oeuvre un projet très ouvert et polyvalent, répondant à des besoins complémentaires pour des clientèles diversifiées, à partir d'une ingénierie dynamique.

V-2 - Des concepts possibles à discuter

La rénovation de l'ancienne brasserie de Marchiennes a déjà donné lieu à plusieurs "idées de projet". Des contacts ont parfois été pris. Des évidences locales existent.

De surcroît, la charte du Parc et son schéma de développement souhaitent la mise en place sur le territoire d'équipements complémentaires laissant une place naturelle à l'ancienne abbaye de Marchiennes.

Lors de nos enquêtes de terrain, d'autres possibilités sont aussi apparues.

Loin des évidences immédiates, et des propositions géniales, attrayantes mais peu réalistes, il convient de tout discuter.

Au delà d'éléments annexes, marginaux, ou d'équipements obligatoires quel que soit le projet (point d'accueil et d'information touristique du "Pays" par exemple), il faut choisir le concept structurant, l'aménagement phare, devant orienter tout le projet

V-2-1 - Création d'un centre d'hébergement et de restauration

Les études montrent sur le territoire le manque d'hôtels de niveau 2 étoiles, et de gîtes pouvant recevoir des individuels et un groupe, un car, d'adultes ou d'enfants.

Parallèlement, le manque de restauration thématique liée à une animation a pu faire envisager l'implantation d'une microbrasserie à Marchiennes.

Sur l'hôtellerie, le manque d'offre est évident dans le Parc. Mais l'absence de clientèle paraît l'être autant. Le retard en produits touristiques ne se résoudra pas rapidement. Seule une structure parapublique (mais est-ce souhaitable) pourrait donc vivoter dans ce contexte.

- L'intéressante idée de faire du site un "Relais château" paraît ainsi illusoire.
- La polyvalence nécessaire à un centre d'hébergement multi clientèles de découverte du Parc s'accommode mal du cadre trop restreint des bâtiments.
- D'autres sites voisins répondraient mieux à la demande, que ce soit la Maison Forestière dans la forêt voisine, ou plutôt la base des Évoïches où la mise en place d'une Résidence HLL intégrée à une base rénovée pourrait répondre aux mêmes besoins avec plus de polyvalence et de réussite économique.

Sur la restauration

Malgré le manque d'acteurs privés dynamiques, il n'est pas souhaitable que la collectivité publique s'engage sur la voie d'une concurrence tacite ou réelle avec les autres acteurs territoriaux. Il s'agit donc là plutôt de favoriser une initiative privée complémentaire du projet.

La création d'une microbrasserie a été évoquée en liaison avec des brasseurs régionaux. Dans un cas, il apparaît qu'il s'agirait d'une franchise sur un porteur de projet qui reste à trouver. Peut-être un hôtelier restaurateur de Marchiennes serait-il à contacter et conseiller dans ce cadre. Dans l'autre cas, la microbrasserie serait une conséquence de la création à Marchiennes d'une brasserie, par délocalisation d'une entreprise souhaitant se redéployer dans un contexte "bière d'abbaye" en liaison avec une collectivité locale lui apportant l'immobilier d'entreprise. Si ce projet est très intéressant par ses conséquences économiques, l'ancienne brasserie ne paraît pas pouvoir architecturalement répondre à la question. Il s'agit donc là d'une approche complémentaire à notre réflexion, à ne pas oublier dans un projet global, mais pas d'une réponse pour l'ancienne brasserie.

Deux approches intéressantes, en hébergement et restauration, mais surtout une complémentarité annexe au projet de l'ancienne brasserie qui doit trouver autrement sa légitimité et son utilisation.

V-2-2 - Un équipement socioculturel

Le développement du PNR rend nécessaire au delà de ses stratégies actuelles la constitution d'une fonction, conservatoire et ressource, de la mémoire, documentation du territoire. Les locaux à l'espace limité et le rôle global de l'ENR n'ont pas permis pour l'instant la constitution d'un tel équipement pourtant important pour le devenir de l'institution.

Par ailleurs, l'analyse a montré l'absence sur le territoire d'un équipement socioprofessionnel de qualité, professionnalisé, pour répondre aux besoins de la population du Parc, notamment d'origine urbaine.

Enfin, la réorganisation des services décentralisés de la Médiathèque départementale a rendu nécessaire le redéploiement des services de la lecture publique dans le Pays de Marchiennes où les équipements existants sont en-dessous des normes qualitatives actuelles.

Ainsi est-il possible d'envisager la transformation de l'ancienne brasserie de Marchiennes en centre d'action culturelle de proximité, avec des locaux spécialisés et un personnel professionnalisé.

Dans cet esprit, l'ancienne brasserie pourrait accueillir principalement :

- une médiathèque intercommunale multimédia, tête de réseau de l'action culturelle dans le PNR,
- un centre documentaire-ressource spécialisé sur la « mémoire » du PNR,
- des locaux spécialisés avec leur équipement technique dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse, avec les écoles nécessaires.
- un centre d'animation au patrimoine, à l'action parallèle à « Objectif Nature » dans l'environnement.

Ce positionnement « tout action culturelle » répondrait à un besoin important de la population locale, avec une légitimité importante. C'est néanmoins un choix stratégique assez éloigné des réflexions originelles, plus touristiques et muséographiques. Il convient donc de le comparer aux autres choix possibles.

V-2-3 - Un centre d'exposition permanente

Dès l'origine du projet, il fut envisagé de nourrir le développement touristique du Parc par la création d'un équipement muséographique complémentaire à l'existant. La thématique des abbayes, naturelle à Marchiennes, fut évoquée avec même la réalisation d'une « exposition de préfiguration » devant achever son itinérance sur place.

Depuis, d'autres thèmes d'intérêt variable ont aussi été proposés par différents acteurs locaux. Plus globalement, la question s'est vite polarisée au delà de la thématique possible sur le niveau d'intérêt de l'exposition.

Doit-il s'agir d'une exposition identitaire d'intérêt territorial en adéquation avec le Parc dont elle constituerait un des centres d'interprétation thématiques ? Ou doit-il s'agir d'une exposition marketing d'intérêt régional servant de locomotive touristique aux acteurs locaux dans le cadre d'un projet économique d'envergure ?

Sans doute les deux conceptions peuvent-elles se défendre, et ce d'autant plus que l'on peut trouver une thématique identitaire permettant un projet marketing d'envergure. Plusieurs sujets potentiels ont ainsi été étudiés ces derniers mois.

- La sorcellerie

Cette thématique prend son origine dans les procès de célébrités nationales menés au XVII^{ème} siècle par les moines de l'abbaye de Marchiennes contre des « sorcières » des villages alentours, dont Bouvignies. Plus globalement, cette thématique pourrait reprendre les contes et légendes sur les habitants magiques des forêts et marais (fées, lutins...) de la Scarpe avec une ouverture sur les fonds imaginaires occidentaux dans ces domaines.

Surtout, cette thématique permettrait de « récupérer » les Cucurbitades afin de relayer cette fête importante toute l'année et faciliter ainsi son devenir. Si l'on s'éloigne ainsi du patrimoine scientifique traditionnel du Parc, on réintègre et développe le patrimoine humain qu'est en train de devenir cette manifestation déjà d'ampleur régionale.

On dispose là de surcroît d'une thématique permettant un développement marketing et une exploitation médiatique, touristique, d'envergure apte à impulser une nouvelle dynamique dans le secteur. L'étude d'un projet similaire dans le centre de la France est déjà en liaison avec les équipes des cucurbitades a montré la faisabilité d'un tel projet, pouvant recevoir de 30 à 50 000 visiteurs par an. Mais la saisonnalité d'une telle opération et son décalage par rapport aux besoins locaux a aussi été signalée malgré la possibilité de lien avec les besoins précédents (contes et médiathèque...). Un choix porteur mais dangereux, un choix en fait stratégique pour les collectivités locales...

De surcroît, malgré leur réputation, il apparaît que la population et les commerçants de Marchiennes se sentent peu concernés par cette thématique et ses déclinaisons. Le succès est ainsi plus extérieur qu'identitaire et il n'est pas sûr qu'il saurait répondre aux besoins et à l'intérêt des locaux.

- La bière

Les brasseries et la bière constituent un thème récurrent de la culture du Nord. Longtemps, les Amis de la Bière durent constituer des collections à partir du sauvetage difficile d'un patrimoine méconnu. Le projet de Musée régional de la Bière est donc, au delà d'expositions ponctuelles de brasserie, un serpent de mer qui hante les discussions des amateurs, nourrissant au gré des opportunités, les projets muséographiques des collectivités locales. Alors pourquoi ne pas implanter ce Musée dans l'ancienne brasserie de l'abbaye de Marchiennes ?

Si cette suggestion est a priori séduisante, les études montrent quelques difficultés pour la mise en oeuvre d'une telle opération. Ainsi le patrimoine de la bière présente-t-il des vestiges, une architecture, issue de l'évolution technologique du XIX^{ème} siècle dont les témoignages sont très différents des techniques traditionnelles des bières d'abbayes antérieures à la Révolution Française. Ainsi l'architecture de la brasserie de Marchiennes, antérieure au XVIII^{ème} siècle, ne permettrait-elle pas une muséographie représentative des techniques et collections à présenter, plutôt du XIX^{ème} et du début du XX^{ème} siècle. De surcroît, le paysage muséographique de la bière vient récemment d'évoluer de manière significative avec l'engagement de l'Etat et de la Région dans la mise en valeur de riches collections récemment acquises au Musée Contrôlé de Bethunes d'une part, et la relance d'un important projet privé de valorisation des brasseries d'autre part.

Ainsi, cette idée s'éloigne-t-elle de Marchiennes. Par contre, il apparaît que les brasseries anciennes d'abbayes resteront à l'écart des mouvements précédents. Il y a là un thème patrimonial d'intérêt régional illustrable localement qu'il convient de garder à l'esprit. S'il ne légitime pas un musée particulier, trop spécialisé pour être porteur d'une dynamique importante, il peut par contre constituer un thème d'appoint intéressant.

- Les abbayes du Nord

Depuis le Haut Moyen-Age, les abbayes sont au cœur de l'histoire et des paysages du Nord de la France. Elles sont aussi à l'origine de la diffusion de la bière. Ce rôle important n'a pour l'instant pas été caractérisé, mis en scène, de manière permanente, au niveau du grand public. Dans ce cadre, la Vallée de la Scarpe et ses nombreuses abbayes, dont Marchiennes, peut se prévaloir d'une certaine légitimité pour présenter cette thématique.

On notera néanmoins que les vestiges d'abbayes sont en fait sur le plan touristique assez rares dans le Nord. Dans le Parc même, beaucoup d'imagination est nécessaire pour évoquer ces fastueux monuments d'antan. De surcroît, l'importante documentation historique existante n'a pas été assez traitée par les historiens pour permettre une vision détaillée de l'histoire des abbayes. Les supports d'expositions, hors audiovisuels et panneaux, seraient également peu nombreux.

D'autres sites enfin, comme l'abbaye de Vaucelles, présentent un aménagement patrimonial spectaculaire et de mieux en mieux aménagé susceptible de répondre également avec autant de légitimité aux mêmes thématiques. De même localement, le projet muséographique de Wandignies-Hamage entre dans cette problématique des abbayes de la Scarpe.

Par ailleurs, dans le cadre d'une demande certes identitaire, mais souhaitée porteuse d'une dynamique marketing, on peut penser que le thème des abbayes du Nord est trop culturel, élitiste, pour intéresser un maximum de visiteurs. Ainsi, les enquêtes dans Marchiennes même montrent elles un important désintérêt de la population locale pour son histoire abbatiale et la mise en avant de ce thème pour structurer son avenir...

Sans doute doit-on imaginer de limiter cette réflexion aux abbayes de la Scarpe et à Marchiennes. Mais cette exposition, intéressante pour un centre d'interprétation territorial, ne saurait répondre à la dynamique d'économie touristique souhaitée ni aux besoins locaux de la population.

- La Nature, l'Homme, le Parc

Cette dernière réflexion vaut aussi pour le dernier thème envisagé. Il n'existe nulle part dans le Parc de centre d'interprétation global du territoire labellisé, avec une présentation synthétique des caractéristiques environnementales, du travail de l'Homme à travers les siècles pour modeler le paysage, de ce qu'est le Parc, avec sa charte, maintenant, pour mettre en oeuvre le développement durable du territoire.

Cette lacune importante pourrait répondre aussi aux besoins des nombreux visiteurs urbains qui utilisent le Parc comme territoire privilégié de leurs loisirs. C'est de surcroît un rôle nécessaire du Parc que de présenter au public son territoire.

Marchiennes pourrait utilement recevoir dans l'ancienne brasserie cette exposition, qui peut intégrer facilement les abbayes de la Scarpe et même les brasseries d'abbayes avant la Révolution. Mais l'affirmation du rôle de centre d'interprétation globale du PNR s'éloigne aussi du grand projet marketing parfois envisagé tout en étant au coeur de missions et besoins locaux affirmés.

- Du développement territorial et de l'économie touristique

L'importance à donner à la réflexion muséographique dans l'ancienne brasserie doit être parallèle à l'intensité du développement touristique non pas souhaitable, mais assimilable rapidement par le territoire. Rien ne sert de mettre en oeuvre une stratégie marketing « lourde » si elle n'est pas relayée localement, sauf à faire un « parc d'attraction », nouveau ghetto consumériste dont l'équilibre sera à assurer.

Dans ce cadre, il faut noter l'échec de projets structurants locaux comme Gaïa et Mesuroscope et l'instabilité économique chronique, malgré ses réels succès, de Lewarde.

De surcroît, toutes les études montrent la faiblesse de la fréquentation touristique locale, y compris dans les villes et musées de Douai ou Valenciennes, et la non-représentation quantitative significative de « vrais » touristes (étrangers, régions extérieures) dans le Parc (10 % maximum de « touristes » en plein été dans les campings du PNR, dont Marchiennes).

De même, toutes les études montrent la fréquentation caractéristique de loisirs périurbains dans le Parc avec une consommation économique limitée. La charte du Parc elle-même confirme et souhaite voir renforcée cette fonction de loisirs de proximité en lieu et place d'une économie touristique dont la mise en oeuvre serait prématurée dans le territoire.

Enfin, le développement touristique en cascade à partir d'un équipement stratégique suppose un dynamisme local et l'existence de porteurs de projets potentiels faisant défaut actuellement dans le territoire.

Aussi convient-il de nuancer la possibilité de voir le territoire et Marchiennes réussir le développement d'une économie touristique significative rapidement. Sans doute faut-il plutôt admettre la nécessité d'une stratégie de valorisation du Parc et d'aménagement du territoire par le tourisme, en accompagnement d'autres stratégies moins marketing et plus globales pour éviter des déconvenues.

V-2-4 - Un équipement relais

L'analyse territoriale a montré un certain nombre de besoins locaux nécessitant la mise en oeuvre d'une ingénierie et d'équipements à la recherche d'un lieu identitaire d'accueil. La plupart de ces besoins, souvent similaires, étant polyvalents, avec des bureaux, des salles de réunion et de formation, des ateliers de reprographie... il paraît intéressant de les conceptualiser.

Ainsi a-t-on repéré le besoin de :

- Un lieu d'insertion professionnelle

La réunion d'acteurs locaux travaillant sur la restauration du patrimoine et de l'environnement dans les cadres aujourd'hui séparés de l'ex équipe Archéos devenue municipale, ou de la Régie rurale du GASPP, des acteurs locaux... pourrait légitimer la mise en oeuvre d'un Pôle d'insertion patrimoniale répondant aux besoins des collectivités locales du Parc dans le domaine de l'entretien du petit patrimoine rural et de l'environnement, en harmonie avec la charte et les actions du PNR.

- Un centre de formation polyvalent

En complément, il apparaît le manque d'un lieu de formation polyvalent et l'obligation pour les habitants du secteur d'aller à Somain ou même plus loin (Douai, Valenciennes...) ce qui, avec l'absence de moyens de transports locaux, rend aléatoire beaucoup de procédures de formation/insertion. L'ouverture d'un équipement polyvalent à ces besoins répondrait donc à une lacune affirmée localement.

- Un centre de promotion touristique

La possibilité de réunir et former les acteurs locaux du tourisme, la mise à disposition d'équipements bureautiques et de reprographie, la réalisation d'un centre serveur multimédia sur le tourisme local et un lieu d'accueil et d'information touristique assurant la promotion des sites du Pays sont une nécessité, très demandée, à laquelle il convient de répondre quelque soit le projet structurant choisi.

- Une cellule d'ingénierie du développement local

L'appui technique aux collectivités locales et aux porteurs de projets, le montage et le suivi de dossiers nécessitent sur le territoire un soutien important compte tenu de "l'ambiance" peu dynamique du secteur.

Le Parc ne pouvant concrètement répondre à tous les besoins de "super secrétariat" de Mairie, il peut paraître intéressant de proposer en liaison étroite avec le PNR des prestations de services aux communes, associations, socioprofessionnels du secteur.

Tous ces besoins ont des conséquences importantes sur le développement local du PNR et peuvent même être considérés comme prioritaires pour (et par) la population locale. Les besoins matériels (bureautique, salles de réunions...) étant les mêmes pour tous, l'ancienne brasserie pourrait être un centre d'accueil polyvalent intéressant pour le territoire. Mais aucune de ces fonctions n'est spectaculaire dans son approche. Elles s'éloignent donc d'une partie des réflexions locales et il convient peut-être de mutualiser ces fonctions avec d'autres actions plus médiatiques pour le site.

V-3 - Un concept fédérateur et structurant

Le choix du concept se situe surtout entre deux méthodes d'approche du projet, du développement local soit :

- un concept unique, affirmé, de valorisation du site et d'une thématique spécialisée. Celle-ci peut être "de communication externe, marketing", ou "d'identité territoriale et de développement local".

- un concept fonctionnel plus que de communication associant plusieurs fonctions d'intérêt territorial avec une identité à créer à partir d'éléments a priori disparates.

Les deux projets rencontrent localement leurs défenseurs affirmés. Tous sont légitimes. Le choix nous paraît en fait tenir en un "credo", un choix de confiance ou pas sur la capacité du territoire, des acteurs locaux, à "rebondir" ou pas économiquement à partir d'un projet structurant, phare, sur le secteur.

Par rapport au tourisme, le choix se résume ainsi :

Peut-on impulser de l'économie touristique (privée) dans les années à venir en déclinaison d'un équipement structurant réalisé par le biais d'une approche d'abord marketing ?

Ou bien doit-on considérer le tourisme d'abord comme un levier, un outil, de l'aménagement du territoire ? Dans ce dernier cas, d'autres besoins (prioritaires ?) sont ils aussi à prendre en compte, notamment au service des populations locales ?

V-3-1 - Proposition du concept

L'ensemble des enquêtes, rencontres, menées ces derniers mois localement nous amène plutôt à privilégier la solution « Aménagement du territoire et besoins locaux » cherchant à répondre au maximum de besoins en une seule structure, la liaison étant assurée par le cadre architectural de l'ancienne brasserie et un concept de communication.

En résumé, le Pays de Marchiennes nous paraît plus nécessiter une structure d'ingénierie intégrée, efficace et pragmatique, qu'un "machin très médiatisé » mais ne trouvant pas, en fait, ses publics locaux au delà de clientèles extérieures, saisonnières, et en fait assez difficiles à trouver compte tenu de la situation socio économique régionale.

Par suite, le concept proposé pour l'ancienne brasserie de l'abbaye de Marchiennes nous paraît devoir être la création d'une :

« Maison de l'abbaye, Centre ressource pour l'action culturelle et touristique du Parc ».

En effet, d'une autre façon très identitaire, il s'agirait de rendre aux vestiges de l'ancienne abbaye leur rôle traditionnel, soit le rapport au territoire qu'entretenait au Moyen-Age une abbaye avec les populations voisines. Au-delà d'un lieu de prière, une abbaye proposait en effet souvent : une école, une bibliothèque, un lieu d'accueil et de ressources, des ateliers diversifiés, l'organisation de centres de production, la gestion et l'aménagement des espaces, un rayonnement artistique lié tant à ses productions qu'à l'accueil des visiteurs... soit des fonctions complémentaires, bien qu'a priori un peu disparates, répondant dans une structure intégrée dans des bâtiments structurants aux besoins des populations d'un territoire. Ainsi le schéma ci-joint relie t'il le concept classique de l'abbaye carolingienne de Saint Gall aux projets contemporains de Marchiennes.

V-3-2 - *Déclinaisons thématiques du concept*

• Ainsi, l'ancienne brasserie pourrait-elle être :

1 - Un lieu central proposant des informations et des clés de lecture du territoire Parc, par des moyens complémentaires (muséographie, tourisme...).

2 - Un lieu central mettant à la disposition de la population des ressources et des équipements communs,

3 - Un lieu central, accueillant, réunissant, les acteurs du territoire avec la mise en oeuvre d'une ingénierie de projets éducatifs en liaison avec les collectivités locales et les socioprofessionnels.

• En synergie avec le parc

Il paraît en effet souhaitable que ces équipements soient d'intérêt, d'utilisation, intercommunale, en liaison étroite avec le PNR dont ils pourraient être un complément (non exclusif) à la fois territorial (vallée de la Scarpe) et thématique (Action culturelle et patrimoniale).

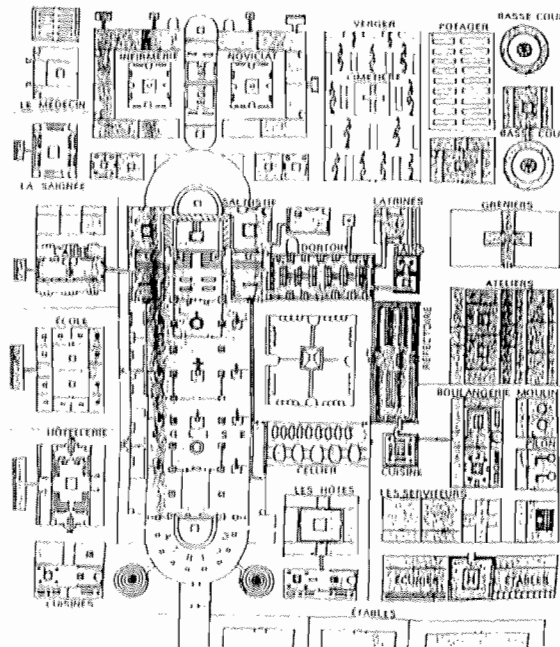
Ainsi, dans le cadre d'une application déclinée à Marchiennes de la charte du PNR, la Maison de l'abbaye pourrait elle être :

* Un centre d'interprétation muséographique du Parc présentant d'une part l'histoire des paysages et milieux écologiques du territoire, et d'autre part l'histoire des abbayes de la Scarpe, à partir d'un acteur commun pour ces deux thèmes : les moines bâtisseurs et exploitants fonciers.

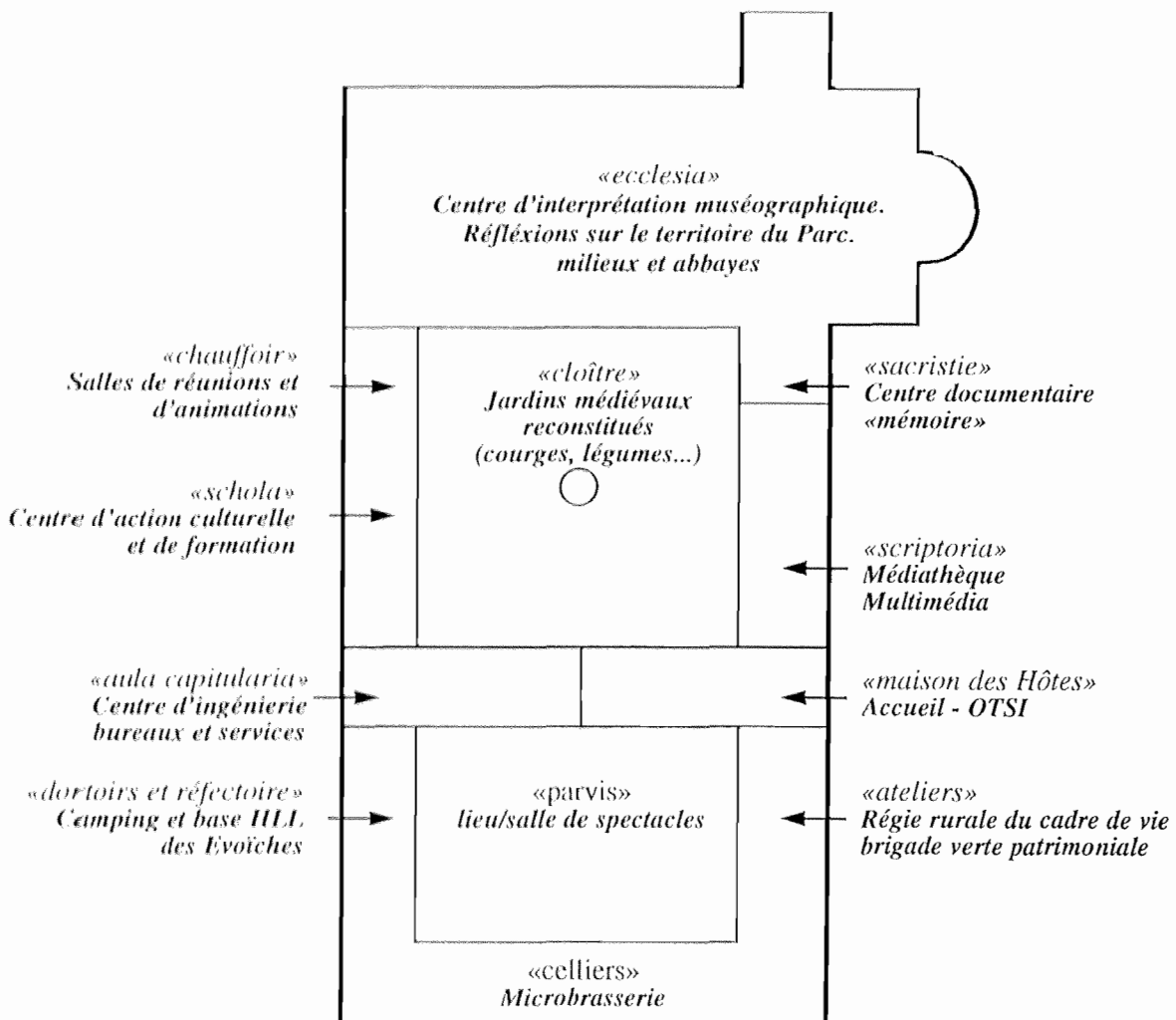
Le centre d'interprétation sera donc à la fois un lieu thématique (les abbayes) complémentaires à ceux prévus sur d'autres sujets dans le Parc (les terrils, la forêt, l'eau, la mine...) mais aussi un lieu transversal (l'évolution des paysages et milieux du Parc) légitimé à la fois par le rôle ancestral des abbayes dans ce domaine, la localisation au coeur des milieux humides de la Scarpe, l'ampleur du projet enfin supérieur a beaucoup d'équipements ponctuels mis en oeuvre jusqu'à présent sur le territoire, de façon à proposer une interprétation globale, si ce n'est unique, du secteur labellisé et du projet parc.

Naissance et légitimité d'un concept de mise en valeur

● A l'origine du concept, les activités de l'abbaye de Saint Gall



● Au XXI^e siècle, pour un retour aux sources - le projet de Marchiennes une Maison de l'abbaye, centre de ressources patrimoniales du PNR



Fonctions principales réparties dans
l'ancienne brasserie

Fonctions complémentaires à
répartir dans d'autres lieux

* Le centre de documentation thématique, la « Mémoire du Parc », grâce à l'appui sur les locaux, matériels, personnels spécialisés d'une médiathèque intercommunale professionnalisée. Les études scientifiques, mémoires universitaires, inventaires patrimoniaux et des milieux, études économiques et sociologiques menées par différents acteurs sur le territoire, mais aussi la photothèque, le recueil des archives sonores et filmées, comme les revues de presse annuelles... et tous les témoignages de l'activité menée sur le Parc peuvent être là conservés et mis à disposition des publics dans de bonnes conditions. La mise en oeuvre complémentaire d'un projet multimedia associant un site Internet sur le parc avec des banques de données disponibles tant dans le cadre de réseaux liant les mairies, écoles, offices du tourisme du territoire que par le biais de bornes dans les sites, hébergements... associés au projet, peut enfin être une mission fondamentale de ce centre de ressources documentaires valorisant la mémoire locale, territoriale.

* Le centre d'action culturelle et touristique du Parc regroupant l'ingénierie dans ce domaine, mise à disposition des collectivités locales, des sites, et des socio professionnels locaux. En effet, l'équipe du Parc ne peut tout faire, dans tous les domaines. Aussi doit elle s'appuyer sur des structures relais, très opérationnelles dans leurs spécialités, pour relayer son action.

Là encore, compte tenu des autres éléments proposés à Marchiennes (centre d'interprétation, centre documentaire, médiathèque) dans les locaux de l'ancienne abbaye, on doit noter la légitimité du projet pour « représenter et soutenir » le Parc dans les domaines suivants pour lesquels des lacunes, besoins, importants ont été mis en relief :

- Point d'information touristique et de promotion des produits du terroir,
- Structure de montage de produits touristiques et de promotion, commercialisation des sites, avec une centrale de réservation territoriale.

Ces deux missions s'appuyant sur le développement professionnalisé de l'OTSI de Marchiennes et de son pays.

- L'accueil d'artistes en Résidence et le développement de l'éducation artistique coordonnée dans le Parc dans les domaines du conte et de l'écriture (grâce aux sorcières des cucurbitades et aux moines), du théâtre, de la danse, de la musique, des arts plastiques...

- Le développement d'études et d'animations sur le patrimoine culturel du territoire du Parc... grâce aux connaissances acquises sur les abbayes de la Scarpe.

Ces deux missions découlant naturellement de l'action de la Médiathèque intercommunale et de l'exploitation du centre d'interprétation muséographique.

- L'accueil de formations d'insertion, et d'activités, regroupées pour les populations du secteur.

- La mise en oeuvre de brigades d'insertion par l'économie sur l'entretien et la mise en valeur des patrimoines bâtis et paysagers.

Ces deux missions étant issues du regroupement dans les locaux aménagés de fonctions actuellement éclatées sur le pays de Marchiennes (Régie Rurale, Archéos municipale, Association de Marchiennes...).

• Dans des lieux complémentaires

De même, la mise en oeuvre du concept nous paraît devoir s'appuyer sur plusieurs lieux complémentaires à aménager successivement dans les années à venir, pour répondre à la déclinaison de toutes les fonctions souhaitées :

- L'ancienne brasserie, centre de l'opération, que l'on définira précisément plus loin.

- Le Musée actuel et la Mairie, dont l'aménagement interroge par rapport aux vestiges de l'ancienne abbaye. En effet, les vestiges les mieux conservés et les plus spectaculaires de l'ancienne abbaye sont dans la Mairie actuelle, abritant les anciens appartements du bailli avec leur décor XVIIIème siècle, et les prisons de l'abbaye déjà visitables avec le Musée associatif sur l'histoire de Marchiennes.

La liaison de cet édifice avec le projet de l'ancienne brasserie interroge : n'est ce pas plutôt là que devrait prendre place une Maison des abbayes ? Et ce quitte à déménager une Mairie très à l'étroit et peu fonctionnelle dans les locaux actuels ? C'est là un choix stratégique peu envisageable en pratique mais pourtant bien cohérent en théorie...

- La base de loisirs / camping des Evoïches, susceptible de recevoir un hébergement (groupes et individuels) polyvalent du type de Résidence HLL intégrée nécessaire au développement des activités touristiques et séjours dans le secteur.

- La forêt (dont le futur circuit des sorcières) pourrait recevoir des pôles d'informations, d'activités, complémentaires renvoyant sur l'ancienne brasserie les nombreux visiteurs.

- Une brasserie / usine à créer en "bâtiment-relais" avec des porteurs de projets privés compte tenu des contacts déjà pris, à confirmer et concrétiser.

- Une microbrasserie, à organiser en appui à des restaurateurs locaux, pour animer le centre ville et répondre aux besoins touristiques de passage à partir d'une restauration thématique, identitaire.

- Une salle polyvalente "moderne", susceptible d'accueillir des spectacles culturels, que l'architecture de l'ancienne brasserie ne permet pas d'envisager, en complément (ou plutôt remplacement) de l'actuelle salle des fêtes communale à faire évoluer.

V-3-3 - Une ancienne brasserie devenue un centre structurant

Au niveau de l'ancienne brasserie, objectif principal de l'étude menée, on pourrait proposer l'accueil des équipements suivants :

A partir d'un **hall central commun à tous les équipements**, la mise en place d'un centre d'information touristique regroupant l'OTSI, la billetterie, des expositions, la boutique souvenirs , le centre de prêt des livres de la Médiathèque, l'accueil pour toutes les activités implantées.

Entité paysagère de la Pévèle

Entité paysagère de la vallée de l'Escaut

Entité paysagère de l'Escaut frontalier

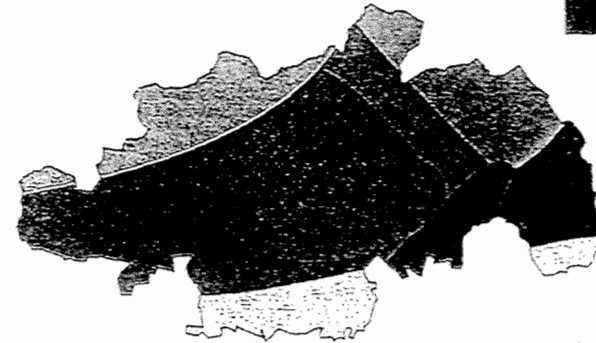
Entité paysagère de la plaine de la Hayne

Entité paysagère de l'Escaut urbain et industriel

Unité paysagère de la forêt de Raismes - St Amand - Wallers

Entité paysagère de la plaine de la Scarpe

Marchiennes



Un centre d'interprétation muséographique du territoire Parc avec des entrées, scénarios menés en parallèle :

- Un territoire sauvage à aménager ! :

- les richesses environnementales du Parc, de la géologie à l'écologie, les milieux
- le rôle de l'homme, de la préhistoire au XXème siècle, dans la constitution des paysages actuels

- Des acteurs séculaires structurants : les moines

- les abbayes de la Scarpe et leurs vestiges à visiter (renvoi sur circuits touristiques)
- un exemple détaillé : l'abbaye de Marchiennes, avec renvoi sur un parcours de découverte urbain, dont la Mairie (prisons et appartements du bailli)
- la vie des moines (scénographie reconstituée) et leurs activités territoriales.
- la mise en valeur agricole et la constitution des paysages
- la bière des abbayes avant la Révolution, une activité identitaire.

- Un territoire menacé à protéger

- une occupation humaine de plus en plus dense depuis le Moyen Age
- une économie, des activités, des pollutions...
- une charte, des actions, un Parc, pour un développement durable

Une médiathèque intercommunale

- une bibliothèque, discothèque... tous publics et multimedias répondant à la fois aux besoins propres de Marchiennes mais aussi servant de centre relai de la Bibliothèque départementale de prêt pour les communes voisines du Pays avec les moyens de gestion informatisés, de couverture et restauration des livres, d'animations spécifiques (contes...) habituels et nécessaires à ce type d'équipement, de promotion de la lecture publique.

- un centre de ressources documentaires sur la mémoire du Parc, les études scientifiques, les bases de données territoriales, pour l'instant dispersés dans les locaux du Parc, l'ENR, de nombreuses institutions et associations locales... sans valorisation et communication aux acteurs le nécessitant.
- des liaisons multimédias avec les communes voisines.

Un centre d'action culturelle et de rencontre

- les bureaux d'une cellule gestion / ingénierie
- des locaux techniques (bureautique, reprographie...) à la disposition des acteurs locaux
- des locaux polyvalents traités pour l'action culturelle spécialisée : école de danse, de musique, ateliers éducatifs, de beaux arts... mais pouvant aussi le reste du temps accueillir des formations, des réunions...
- les ateliers complémentaires d'un pôle de restauration patrimonial par l'insertion.

En conclusion, l'ensemble du projet proposé permettra ainsi de répondre aux besoins complémentaires tant des populations locales sur le plan socio culturel qu'à ceux des populations extérieures au Parc sur le plan touristique. Plus précisément, l'équipement servira :

- pour des publics et populations locales : Médiathèque, ateliers artistiques, soutiens divers, insertion...
- pour une population régionale en loisirs de proximité à la journée, ou en formation thématique, en action éducative et artistique.
- pour une population extra régionale en week-end, courts séjours dans le cadre de produits de découverte du Parc organisés par la cellule ingénierie de la structure.

Le tableau ci-joint détaille les activités complémentaires organisées dans l'ancienne brasserie de l'abbaye de Marchiennes grâce à une ingénierie commune et des locaux adaptés pour être polyvalents. L'étude de faisabilité va devoir maintenant étudier leur localisation précise dans les bâtiments disponibles de façon à préciser les coûts d'investissement nécessaires, l'organisation du personnel adapté à chaque activité, les produits proposés avec les recettes et coûts d'exploitation du projet.

LA MAISON DE L'ABBAIE A MARCHIENNES :

UN CONCEPT FEDERATEUR

Accueil		
Billetterie / boutique	Informations	Prêts d'ouvrage
Centre d'interprétation du PNR	Centre d'action culturelle et de formation / insertion par la culture	Médiathèque intercommunale
Exposition permanente 1 : Mes milieux du Parc 2 : Les abbayes à Marchiennes ----- Expositions temporaires salles polyvalentes et de réunions ----- Animations scolaires et touristiques. Visites guidées su site et du Parc	Ecoles de pratiques artistiques : danse, musique, théâtre, Beaux Arts... ----- Centre de formation continue et pôle d'insertion sur le patrimoine et leur environnement ----- Résidence d'artistes	Bibliothèque multimédia du pays ----- Centre multimédia central du PNR en réseau ----- Animations culturelles et soutien aux projets artistiques
Action touristique Montage de produits Promotion / commercialisation	Montage et suivi de projets Assistance technique aux collectivités locales et socio professionnels	Mémoire du parc Centre documentaire
Ingenierie du développement local		

